

RAPPORT ANNUEL
31.03.23

TREETOP SICAV

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et du Document d'Informations Clés.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.2 . RAPPORT DE GESTION	6
1.2.1 . Informations aux actionnaires	6
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	10
1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.03.23	11
1.4 . BILAN GLOBALISE	16
1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	17
1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	19
1.6.1 . Résumé des règles	19
1.6.2 . Taux de change	20
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP WORLD ESG LEADERS EQUITY INDEX	21
2.1 . RAPPORT DE GESTION	21
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	21
2.1.2 . Cotation en bourse	21
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	21
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	23
2.1.5 . Distributeurs	23
2.1.6 . Indice et benchmark	23
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	23
2.1.8 . Politique future	24
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	24
2.2 . BILAN	25
2.3 . COMPTE DE RESULTATS	26
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	28
2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23	28
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	40
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	42
2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	42
2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	43
2.4.6 . Performances	44
2.4.7 . Frais	51
2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	54
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES BALANCED	55
3.1 . RAPPORT DE GESTION	55
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	55
3.1.2 . Cotation en bourse	55
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	55
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	56
3.1.5 . Distributeurs	56
3.1.6 . Indice et benchmark	56
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	56
3.1.8 . Politique future	57
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	57
3.1.10 . Affectations des résultats	58
3.2 . BILAN	59
3.3 . COMPTE DE RESULTATS	60
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	61
3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23	61
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	61
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	62
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	62
3.4.5 . Performances	62

3.4.6 . Frais	65
3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	65
4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES DYNAMIC	67
4.1 . RAPPORT DE GESTION	67
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	67
4.1.2 . Cotation en bourse	67
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	67
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	68
4.1.5 . Distributeurs	68
4.1.6 . Indice et benchmark	68
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	68
4.1.8 . Politique future	69
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	69
4.1.10 . Affectations des résultats	69
4.2 . BILAN	70
4.3 . COMPTE DE RESULTATS	71
4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	72
4.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23	72
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	72
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	73
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	73
4.4.5 . Performances	73
4.4.6 . Frais	76
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	76
5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP EQUITY GLOBAL LEADERS DBI-RDT	78
5.1 . RAPPORT DE GESTION	78
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	78
5.1.2 . Cotation en bourse	78
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	78
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille	79
5.1.5 . Distributeurs	79
5.1.6 . Indice et benchmark	79
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	79
5.1.8 . Politique future	80
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque	80
5.1.10 . Affectations des résultats	81
5.2 . BILAN	82
5.3 . COMPTE DE RESULTATS	83
5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	84
5.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23	84
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	85
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	86
5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	86
5.4.5 . Performances	86
5.4.6 . Frais	89
5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	89

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

26 février 2015

Conseil d'administration de la SICAV

- Jacques BERGHMANS, Président et Dirigeant effectif de TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A., Luxembourg, Administrateur non exécutif
- Olivier DE VINCK, Administrateur et Dirigeant effectif de TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A., Luxembourg, Dirigeant effectif
- Olivier DEBROUX, Administrateur délégué de TREETOP ASSET MANAGEMENT BELGIUM, Dirigeant effectif
- Paul MESTAG, Administrateur indépendant

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Olivier DE VINCK, Administrateur et Dirigeant effectif de TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A., Luxembourg
- Olivier DEBROUX, Administrateur délégué de TREETOP ASSET MANAGEMENT BELGIUM

Société de gestion

SICAV ayant désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif :

Dénomination : TreeTop Asset Management S.A. (ou la "Société de gestion")

Forme juridique : Société anonyme de droit luxembourgeois agréée en qualité de société de gestion d'OPCVM par la Commission de Surveillance du Secteur Financier

Siège : rue Eugène Ruppert, 12, L-2453 Luxembourg – Luxembourg

Constitution : 21 mars 2005

Conseil d'administration :

Président :

- Jacques BERGHMANS, dirigeant effectif

Administrateurs chargés de la direction effective :

- Jacques BERGHMANS, dirigeant effectif
- Olivier DE VINCK, dirigeant effectif

Administrateurs non-exécutifs :

- Hubert D'ASEMBOURG, co-fondateur de TreeTop Asset Management S.A.
- Henri DELWAIDE, Delwaide Avocats
- PACEBO EUROPE Administration et Conseil, représentée par Patrice Crochet

Commissaire aux comptes de la société de gestion :

PRICEWATERHOUSECOOPERS, Société coopérative, rue Gerhard Mercator, 2, BP 1443, L-1014 Luxembourg

Capital souscrit et libéré : 4.800.560,00 EUR

Commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par Monsieur Maurice VROLIX, réviseur d'entreprises, Gateway building - Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem

TREETOP SICAV

Promoteur

TreeTop Asset Management S.A. société anonyme de droit luxembourgeois agréée en qualité de société de gestion d'OPCVM par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Le siège de TreeTop Asset Management S.A. est situé 12 rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg.

Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, **CACEIS Bank, Belgium Branch**, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

Gestion financière du portefeuille

TreeTop Asset Management S.A., rue Eugène Ruppert, 12, 2453 Luxembourg.

Pour le compartiment TreeTop World ESG Leaders Equity Index :

Délégation de la gestion des investissements par la Société de gestion à Amundi Asset Management.
Société anonyme de droit français, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 437 574 452, et dont le siège est situé au 90, boulevard Pasteur 75015 Paris – France.
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le N° GP 04000036.

Gestion administrative et comptable

CACEIS BANK, Belgium Branch S.A., avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles

Service financier

CACEIS BANK, Belgium Branch S.A., avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

TreeTop Asset Management Belgium S.A., rue des Francs, 79, 1040 Bruxelles

Liste des compartiments et des classes d'action

TreeTop World ESG Leaders Equity Index – Classes A, AH, C, CH, I, IH, P et PH.
TreeTop Multi Strategies Balanced – Classes A, AD.
TreeTop Multi Strategies Dynamic – Classes A, AD.
TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI – Classes AD, PD.

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

Sources d'information

Sur demande, le prospectus, les Documents d'Informations Clés, les statuts, les rapports annuel et semestriel, le cas échéant, peuvent être obtenus, gratuitement, avant ou après la souscription des parts, auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch ou auprès du Distributeur.

Les documents et renseignements suivants peuvent être consultés sur le site internet de la société de gestion www.treetopam.com : le prospectus, les Documents d'Informations Clés, les statuts et le dernier rapport semestriel ou annuel paru.

Les frais courants et les taux de rotation du portefeuille pour les périodes antérieures peuvent être obtenus auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch.

Les paiements aux actionnaires, les rachats et les conversions des parts sont effectués par l'intermédiaire du Distributeur. Toutes les informations concernant la SICAV qui doivent être publiées sont publiées sur le site internet www.fundinfo.com.

Assemblée générale annuelle des participants

Le 3^{ème} mardi du mois de juillet à 15h30 au siège ou à l'adresse indiquée dans la convocation.

Autorité compétente

Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès, 12-14, 1000 Bruxelles.

Le prospectus et les Documents d'Informations Clés sont publiés après avoir été approuvés par la FSMA, conformément à l'article 60, § 1^{er} de la Loi 2012. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'offre, ni de la situation de celui qui la réalise. Le texte officiel des statuts a été déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Bruxelles.

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire

Des explications supplémentaires sur la SICAV et ses compartiments peuvent être obtenues si nécessaire auprès du « Help desk clients » de TreeTop Asset Management Belgium au numéro de téléphone suivant +32 (0)2 613 15 59, chaque jour ouvrable bancaire en Belgique de 9h à 17h.

Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Tableau récapitulatif des risques jugés pertinents et significatifs, tels qu'évalués par le compartiment :

Type de risque	Définition succincte du risque	TreeTop World ESG Leaders Equity Index	TreeTop Multi Strategies Balanced	TreeTop Multi Strategies Dynamic	TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI
Risque de marché	Risque de chute de tout le marché ou d'une catégorie d'actifs pouvant affecter le prix et la valeur de l'actif en portefeuille et entraîner une baisse de la VNI	Fort	Fort	Fort	Fort
Risque de crédit	Risque de défaillance d'un émetteur ou une contrepartie	Faible	Fort	Faible	Faible
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Fort	Fort	Fort	Fort
Risque de conservation	Risque de perte des actifs détenus par un dépositaire ou un sous-dépositaire	Faible	Faible	Faible	Faible

TREETOP SICAV

Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Faible	Faible	Moyen
Risque de performance	Risque pesant sur la performance	Fort	Fort	Fort	Fort
Risque de capital	Risque pesant sur le capital	Moyen	Moyen	Fort	Moyen
Risque de contrepartie	Risque de défaillance d'une contrepartie avec laquelle un instrument financier à terme a été traité pouvant entraîner une baisse de la VNI	Fort	Faible	Faible	Moyen
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Risque en matière de durabilité	Événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Compartiment.	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Rien à signaler.

Circonstances susceptibles d'influencer significativement le développement de la société

Rien à signaler.

Politique de rémunération

Cette politique de rémunération a été définie au regard de la stratégie économique, des objectifs, des valeurs et intérêts de la Société de gestion, des OPCVM gérés par la Société de gestion et de leurs actionnaires. L'objectif de cette politique est de ne pas encourager une prise de risque excessive en allant, notamment, à l'encontre du profil de risque des OPCVM gérés, et de prévenir certains conflits d'intérêts.

La Société de gestion a mis en place une politique de rémunération adaptée à son organisation et à ses activités.

Cette politique a pour objet d'encadrer les pratiques concernant les différentes rémunérations des salariés ayant un pouvoir décisionnaire, de contrôle ou de prise de risque au sein du groupe, et des administrateurs. En résumé, les rémunérations de ces personnes consistent en rémunérations fixes, avec en outre dans certains cas un bonus annuel encadré dans des fourchettes précises et dont le montant n'est pas lié aux performances des fonds gérés ou au volume des actifs gérés.

Par ailleurs, la Société de gestion a mis en place les mesures adéquates en vue de prévenir les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est adoptée et supervisée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion dans sa fonction de supervision ; seuls les administrateurs non-exécutifs prennent alors part au vote des résolutions proposées en relation avec la politique de rémunération. La politique de rémunération fait l'objet d'une revue annuelle indépendante par la fonction d'audit interne de la Société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site du groupe TreeTop : https://www.treetopam.com/sites/public/files/2023-01/TTAMSA_New_Remuneration%20Policy_UCITS_V_summary-FR-DEC22.pdf ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Par ailleurs, la rémunération de l'administrateur indépendant s'élève à 1.250€ par trimestre, soit 5.000€ par an.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

La SICAV n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

Redemption Gates

Les cas de suspension du calcul de la VNI et/ou de l'émission/rachat/conversion des parts sont explicités à l'article 11 des statuts. La Société peut notamment suspendre une ou plusieurs demandes de souscription, de rachat ou de conversion conformément à l'article 195 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 et à l'article 11 des Statuts.

Conformément à l'article 11 des Statuts et à l'article 198/1 de l'Arrêté Royal 2012, la SICAV se réserve également la possibilité de modifier les modalités et conditions de rachat des actions du Compartiment, et de ne pas exécuter les ordres des participants sortants si les demandes de remboursement représentent, ensemble, au moins 5% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment, sur la base de la dernière valeur nette d'inventaire publiée (Mécanisme de « Redemption Gates »).

En application de ce mécanisme de Redemption Gates, la suspension concerne uniquement la partie des demandes de rachat qui excède ce seuil et sera appliquée dans la même proportion à toutes les demandes de sortie affectées par le mécanisme. Cette décision de suspension sera publiée sur le site <http://www.treetopam.com/>.

La portion des demandes de rachat qui n'a pas été exécutée suite à la suspension partielle est reportée automatiquement à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'ordre de rachat par l'investisseur ou de nouvelle application du mécanisme. Une nouvelle décision de suspension des rachats est requise chaque fois que les conditions d'application de ce mécanisme sont remplies.

Les souscriptions, rachats ou conversions d'actions dont la demande est suspendue seront traités sur la base de la première valeur nette d'inventaire des actions déterminée après la suspension.

Une politique expliquant les conditions d'application de cette suspension liée à la mise en oeuvre de ce mécanisme de Redemption Gates, est disponible sur demande au siège social de la Société de gestion.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Informations relatives aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après, le « Règlement SFD » ou le « SFDR »), impose aux acteurs des marchés financiers, tels que la Société de gestion, de fournir aux investisseurs et investisseurs potentiels des informations sur (i) leur politique relative aux risques en matière de durabilité, et (ii) leur politique en matière de prise en compte des incidences négatives des décisions d'investissement en matière de durabilité. Des informations complémentaires sont également exigées pour certaines catégories de produits financiers, tel que plus amplement expliqué ci-après.

INCIDENCES NEGATIVES EN MATIERE DE DURABILITE

La Société de gestion n'a pas l'obligation de prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR. Elle a donc décidé, à ce stade, de ne pas prendre en compte ces incidences pour les raisons suivantes:

(i) d'une part, compte tenu de la politique d'investissement mondiale des compartiments de la SICAV, il n'est pas certain à la date du présent prospectus que les données qualitatives et quantitatives relatives aux indicateurs de durabilité pertinents concernant les incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion (pour compte de ses compartiments, en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance) soient disponibles publiquement pour tous les émetteurs et tous les instruments financiers concernés ; et

(ii) d'autre part, les coûts engendrés par l'analyse de ces incidences (coûts qui seront inévitablement supportés indirectement par les investisseurs) semblent excessifs par rapport aux bénéfices qui résulteraient de cette analyse dans le contexte des stratégies d'investissement proposées par la Société de gestion.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR CERTAINS COMPARTIMENTS

Le Règlement SFD fait une distinction entre (i) les produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (visés à l'article 8 du SFDR) et (ii) les produits financiers qui ont un objectif d'investissement durable (visés à l'article 9 du SFDR) au sens du Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (le Règlement Taxonomie). Il existe également des produits financiers qui ne font pas la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable. L'appartenance des compartiments de la SICAV le cas échéant à l'une ou l'autre de ces deux catégories est précisée dans les fiches signalétiques à la Section II du prospectus de TreeTop SICAV.

L'objectif du Règlement Taxonomie susvisé est de permettre aux investisseurs de déterminer quelle activité économique est durable sur le plan environnemental. Pour ce faire, des critères communs s'appliquant à toute l'Union européenne (UE)

TREETOP SICAV

sont définis. Le Règlement Taxonomie définit les critères suivants pour déterminer le degré de durabilité environnementale d'une activité économique:

- elle contribue substantiellement à un ou plusieurs des 6 objectifs environnementaux définis dans le Règlement Taxonomie, c.-à-d. :
 - a) l'atténuation du changement climatique;
 - b) l'adaptation au changement climatique;
 - c) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines;
 - d) la transition vers une économie circulaire;
 - e) la prévention et la réduction de la pollution;
 - f) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes;
- elle ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux énoncés;
- elle est exercée dans le respect de certaines garanties minimales prévues dans le Règlement Taxonomie;
- elle est conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission européenne conformément au Règlement Taxonomie.

Le Règlement Taxonomie définit également les mesures qu'une activité économique doit prendre pour apporter une contribution substantielle ou pour éviter de causer un préjudice important à l'un desdits objectifs.

Risques en matière de durabilité

Un « risque en matière de durabilité » désigne un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par la SICAV.

En fonction de son activité économique mais aussi de la zone géographique où elle opère, une entreprise sera plus ou moins exposée à différents types de risques en matière environnementale, sociale ou de gouvernance. Par exemple, une entreprise active dans les services aux personnes ne sera pas exposée aux mêmes risques environnementaux qu'une société active dans l'extraction minière, ou deux entreprises opérant dans un même secteur d'activité mais dans deux pays ayant des niveaux de droit du travail différents ne seront pas exposées de la même manière aux risques en matière sociale.

On peut également distinguer dans les risques en matière de durabilité, les risques à court terme et les risques à long terme. Les risques à court terme sont des risques qui résultent d'un événement, soudain par nature, comme par exemple des incidents/accidents (comme des catastrophes naturelles), procédures judiciaires, amendes, etc. Les risques à long terme sont liés à des problèmes qui se développent à plus long terme au fil du temps, comme par exemple, l'impact sur la valeur d'une entreprise de certains problèmes liés à une mauvaise gouvernance, aux impacts du changement climatique, à la diminution de la biodiversité, etc.

De ce qui précède, on peut conclure que comme pour de nombreux risques, une diversification des investissements entre différents secteurs économiques et différentes zones géographiques permet de réduire l'exposition d'un portefeuille aux risques en matière de durabilité. Par ailleurs, le cours des instruments financiers cotés et liquides intègre le consensus des investisseurs sur les incidences négatives, réelles ou potentielles, des risques en matière de durabilité sur la valeur de ces instruments.

L'approche de la Société de gestion concernant la gestion des risques en matière de durabilité s'intègre donc dans sa politique générale de gestion des risques : les différents compartiments de la SICAV ont tous pour politique d'investissement d'investir mondialement dans différentes zones géographiques et dans différents secteurs économiques - soit directement, soit au travers des OPC détenus en portefeuille - et par conséquent l'exposition des compartiments aux risques de durabilité sont nécessairement maîtrisés du fait de leur répartition. Par ailleurs, les compartiments doivent investir (a) soit dans des instruments cotés liquides, permettant de présumer que les risques de durabilité des investissements sont intégrés par les anticipations du marché reflétées dans les cours de bourse, (b) soit dans des parts d'OPC ayant ces mêmes caractéristiques.

Cependant les risques résultant de situations de nature exceptionnelle ou imprévisible, comme par exemple des catastrophes naturelles ou des pandémies, peuvent avoir des conséquences négatives à court terme, et importantes sur la valeur des investissements détenus en portefeuille.

La liquidité des actions en portefeuille doit par ailleurs permettre la vente rapide de positions qui viendraient à s'avérer trop exposées au risque de durabilité. La liquidité permet donc une réaction rapide à la concrétisation d'un risque de durabilité.

Pour les raisons exposées ci-dessus, le risque en matière de durabilité est une composante du risque de marché, pris en compte de la même façon et dans la même mesure que tous les autres facteurs pouvant affecter la valeur des actifs en portefeuille.

Droit de vote

L'assemblée générale vote et délibère suivant le prescrit du Code des sociétés et des associations.

Sauf dans les cas prévus par la loi, les décisions sont prises, quel que soit le nombre de titres représentés à l'assemblée, à la majorité des voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou tout autre moyen de télécommunication une autre personne comme mandataire.

Les décisions concernant un compartiment déterminé seront, s'il n'en est pas disposé autrement par la loi ou les statuts, prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents et votants de ce compartiment.

1.2.2 . *Vue d'ensemble des marchés*

Environnement économique

L'année économique et financière 2022 s'est largement déroulée sous le signe de la stagflation (ralentissement de la croissance et inflation très élevée), surtout en raison des effets différés de la crise du COVID auxquels se sont ajoutés ceux du conflit ukrainien. Les banques centrales, dans leur grande majorité, ont resserré leurs politiques monétaires de façon très abrupte, privilégiant la lutte contre l'inflation au risque de freiner davantage l'activité. La Chine, où d'importantes restrictions anti-COVID ont persisté durant l'essentiel de l'année, a connu des difficultés spécifiques. Sur les marchés, les rendements obligataires ont très fortement remonté tandis que les actions ont baissé

Aux Etats-Unis, après un tout début d'année encore affecté par les restrictions anti-COVID, l'activité économique a rebondi à partir de février 2022. Cependant, l'inflation est rapidement devenue le thème principal : déjà très élevée fin 2021, elle s'est avérée plus persistante que prévu, se diffusant progressivement des prix des denrées importées (surtout énergie et biens) à ceux des services. En plus de rogner le pouvoir d'achat des ménages, cette inflation (malgré un début de reflux à partir de l'été) a conduit la Réserve fédérale à relever ses taux directeurs beaucoup plus rapidement que ce qui était prévu en début d'année (pour un total de 425 points de base sur l'ensemble de 2022), freinant l'activité dans de nombreux secteurs, à commencer par celui de l'immobilier. Aussi, la tendance a plutôt été à la décélération de la plupart des indicateurs économiques au 2^{ème} semestre (le PIB faisant exception, car pénalisé en trompe l'œil par des composantes volatiles au 1^{er} semestre). Cela dit, en fin d'année, le marché du travail restait porteur et les enquêtes de conjoncture indiquaient une activité toujours vigoureuse dans les services. Sur le plan politique, les élections *mid-terms* de novembre ont permis aux Républicains de prendre le contrôle de la Chambre des Représentants, les Démocrates conservant celui du Sénat.

L'économie de la zone euro a subi, à partir de mars 2022, les effets de l'invasion russe de l'Ukraine : fortes tensions sur les prix des matières premières (à commencer par l'énergie) et choc de confiance lié aux craintes d'extension du conflit et à celles d'une pénurie de gaz naturel à l'horizon de l'hiver. De plus, les restrictions anti-COVID en Chine ont pesé sur les chaînes de valeur industrielles. L'inflation a rapidement accéléré (jusqu'à atteindre des niveaux à deux chiffres en octobre), conduisant la BCE à mener, à partir de juin, le cycle de hausse de taux directeurs le plus rapide depuis sa création. Dans le même temps, les gouvernements se sont employés (en ordre dispersé, la coordination étant difficile) à soulager le fardeau énergétique des entreprises et des ménages. A partir de la fin de l'été, cependant, certaines données se sont avérées un peu moins mauvaises que prévu. En particulier, le prix du gaz naturel a fortement reflué (même s'il est resté plusieurs fois supérieur à la moyenne des années précédentes), les risques de pénurie se sont atténués et les indicateurs du dernier trimestre ont signalé que la contraction de l'activité économique restait modérée. Sur le plan politique interne, le principal événement a été l'avènement d'un nouveau gouvernement en Italie, dirigée par une Présidente du Conseil auparavant considérée comme eurosceptique mais dont l'arrivée aux affaires n'a pas, en 2022 du moins, déclenché de fortes tensions sur les marchés ou avec les autres pays de la zone euro.

Pour la zone émergente, l'année 2022 avait commencé sur une note positive avec la réouverture de la plupart des économies et les prévisions de l'atténuation des effets négatifs de la pandémie. Mais l'invasion de l'Ukraine par la Russie est venue noircir ce scénario avec très rapidement une flambée des prix du pétrole, du gaz et de certaines céréales. Ces hausses de prix se sont au fur et à mesure étendues à l'ensemble des secteurs, entraînant une forte augmentation de l'inflation mondiale. Cet environnement inflationniste couplé à une hausse de l'aversion au risque du marché ont fortement pénalisé les actifs émergents, au premier rang desquels leurs devises. Les banques centrales émergentes n'ont eu d'autres choix que de durcir leur politique monétaire en amont de celles des pays développés. La baisse du pouvoir d'achat des ménages, la hausse du coût du crédit, l'augmentation des coûts de production, etc, sont autant de facteurs qui ont commencé à freiner la croissance et ce d'autant qu'après la pandémie les marges de manœuvre budgétaires de nombreux pays pour compenser ce choc apparaissent limitées. Tous les pays n'ont pas été affectés de la même manière par ce choc. Les pays asiatiques, par exemple, ont été plus épargnés que les pays d'Europe centrale et orientale qui en raison de leur proximité avec le conflit et d'un marché du travail à flux tendus ont pris la crise de plein fouet. La politique intérieure, avec des élections dans de nombreux pays notamment d'Amérique Latine, a également été un facteur de volatilité des actifs émergents en 2022. La réouverture soudaine de la Chine aura été l'évènement marquant de cette fin 2022.



Treetop Sicav SA

Sicav de droit belge, catégorie OPCVM

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 mars 2023 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Treetop Sicav SA pour l'exercice clos le 31 mars 2023 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Treetop Sicav SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juillet 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Treetop Sicav SA durant 8 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 mars 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 364 008 680,77 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 28 180 772,86 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
TreeTop Multi Strategies Dynamic	EUR	39 164 778,51	-4 662 748,88
TreeTop Multi Strategies Balanced	EUR	42 366 338,78	-2 525 281,43
TreeTop Equity Global Leaders DBI-RDT	EUR	20 523 675,48	-1 724 209,17
TreeTop World ESG Leaders Equity Index	EUR	261 953 888,00	-19 268 533,38

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Le Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852, inclus dans l'annexe du rapport annuel n'est pas soumis au contrôle légal.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Zaventem.

Le commissaire



Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL

Représentée par Maurice Vrolix

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	364.008.680,77	382.550.183,01
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	355.997.541,08	366.971.553,74
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	248.932.639,24	255.660.459,28
b. OPC à nombre fixe de parts	101.369,11	109.526,50
E. OPC à nombre variable de parts	104.352.174,48	111.193.235,88
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	2.253.221,88	-318.121,03
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	358.136,37	326.453,11
IV. Créances et dettes à un an au plus	-108.638.185,49	-103.563.425,12
A. Créances		
a. Montants à recevoir	765.189,44	4.742.265,76
b. Avoirs fiscaux	258.301,94	206.878,53
c. Collatéral	420.000,00	340.000,00
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.314.696,28	-2.116.447,85
c. Emprunts (-)	-108.346.980,59	-106.736.121,56
d. Collateral (-)	-420.000,00	
V. Dépôts et liquidités	117.460.830,76	119.803.529,69
A. Avoirs bancaires à vue	10.628.119,73	12.037.620,59
C. Autres	106.832.711,03	107.765.909,10
VI. Comptes de régularisation	-811.505,58	-661.475,30
C. Charges à imputer (-)	-811.505,58	-661.475,30
TOTAL CAPITAUX PROPRES	364.008.680,77	382.550.183,01
A. Capital	383.881.088,89	346.457.886,26
B. Participations au résultat	-805.382,32	3.912.572,07
C. Résultat reporté	9.113.747,06	5.732.587,08
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-28.180.772,86	26.447.137,60
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	497.292,70	1.212.492,29
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	497.292,70	1.212.492,29
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	210.713.527,92	232.808.527,99
A. Contrats à terme achetés	210.713.527,92	232.808.527,99

1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-30.646.692,61	25.112.327,24
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-18.196.529,13	24.421.781,07
b. OPC à nombre fixe de parts	-8.052,83	4.381,06
D. Autres valeurs mobilières	3.663,05	1.588,30
E. OPC à nombre variable de parts	-9.461.178,36	259.661,98
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
ii. Contrats à terme	-326.453,11	3.849,71
l. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	-853.148,75	-1.771.197,36
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-3.294.039,39	-5.301.724,67
b. Autres positions et opérations de change	1.489.045,91	7.493.987,15
II. Produits et charges des placements	4.775.171,38	3.716.633,71
A. Dividendes	5.232.846,03	4.224.810,67
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	200.482,56	1.313,42
C. Intérêts d'emprunts (-)	-51.814,29	-39.997,29
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-606.342,92	-469.493,09
III. Autres produits	25.330,36	69.368,07
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	24.796,02	60.693,73
B. Autres	534,34	8.674,34
IV. Coûts d'exploitation	-2.334.581,99	-2.451.191,42
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-59.197,11	-100.540,57
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-44.730,87	-66.138,47
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.674.582,63	-1.655.658,15
Part Cap (A)	-721.789,04	-648.391,28
Part Cap (AH)	-537.403,53	-565.683,76
Part Cap (C)	-5.916,79	-5.892,56
Part Cap (CH)	-7.072,50	-8.642,69
Part Cap (I)	-24.953,25	-25.718,84
Part Cap (IH)	-32.542,80	-34.356,18
Part Cap (P)	-54.427,47	-63.097,87
Part Cap (PH)	-29.206,65	-32.568,05
Part Dis (AD)	-187.004,28	-192.303,98
Part Dis (PD)	-74.266,32	-79.002,94
b. Gestion administrative et comptable	-163.997,49	-162.907,59
c. Rémunération commerciale	-22.500,00	-27.842,47
E. Frais administratifs (-)	-8.694,18	-8.263,98
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-62.793,65	-37.281,83
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-5.006,46	-5.388,72
H. Services et biens divers (-)	-49.489,71	-66.629,19
J. Taxes	-234.552,68	-284.827,99
Part Cap (A)	-96.573,87	-111.789,66
Part Cap (AH)	-91.682,68	-111.447,63
Part Cap (C)	-3.746,10	-3.942,68
Part Cap (CH)	-3.968,99	-5.781,68
Part Cap (I)	-1.164,65	-1.441,33
Part Cap (IH)	-1.634,70	-1.879,76
Part Cap (P)	-10.938,15	-13.053,39
Part Cap (PH)	-6.354,64	-6.837,44
Part Dis (AD)	-15.997,45	-23.795,74
Part Dis (PD)	-2.491,45	-4.858,68
K. Autres charges (-)	-9.037,21	-35.712,46
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	2.465.919,75	1.334.810,36
Sous Total II + III + IV		

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-28.180.772,86	26.447.137,60
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-28.180.772,86	26.447.137,60
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-19.872.408,12	36.092.296,75
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	9.113.747,06	5.732.587,08
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-28.180.772,86	26.447.137,60
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-805.382,32	3.912.572,07
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	25.172.211,16	-26.242.058,40
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-5.292.203,04	-9.113.747,06
IV. (Distribution des dividendes)	-7.600,00	-736.491,29

1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

1.6.2 . Taux de change

	31.03.23		31.03.22	
1 EUR	1,6054	AUD	1,4817	AUD
	1,4649	CAD	1,3898	CAD
	0,9938	CHF	1,0239	CHF
	7,4509	DKK	7,4385	DKK
	0,8784	GBP	0,8451	GBP
	8,5474	HKD	8,7136	HKD
	3,9158	ILS	3,5508	ILS
	144,0930	JPY	135,0479	JPY
	11,2220	NOK	9,7290	NOK
	1,7307	NZD	1,5997	NZD
	11,3065	SEK	10,3693	SEK
	1,4462	SGD	1,5058	SGD
	1,0889	USD	1,1127	USD

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP WORLD ESG LEADERS EQUITY INDEX

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : le 9 mars 2015.
Le prix de souscription initial est de 1.001,00 EUR.

2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index, quelle que soit son évolution, positive ou négative.

Description de l'indice

L'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index (« l'Indice ») est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index : un indice représentatif des titres de moyenne et grande capitalisation des 23 pays développés et de 24 pays émergents (« l'Indice Cadre »).

L'Indice est construit en appliquant aux sociétés qui composent l'Indice Cadre une combinaison d'exclusions de sociétés impliquées dans des activités sujettes à controverses et un processus de sélection des entreprises les plus avancées en matière ESG :

- les entreprises parties prenantes dans des activités en rapport avec l'alcool, les jeux de hasard, le tabac et les armes sont exclues de l'Indice ;
- les sociétés restantes sont alors évaluées par MSCI en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités en matière ESG, et reçoivent une notation en matière environnementale, sociale et de gouvernance (« Notation ESG »). Cette Notation ESG prend en compte environ 35 problématiques ESG telles que (A) dans le domaine environnemental : l'empreinte carbone des produits, et l'utilisation de l'eau, (B) dans le domaine social : la sécurité et la santé au travail, la qualité et la sécurité des produits, et (C) dans le domaine de la gouvernance : la composition des conseils d'administration, le droit des actionnaires. L'Indice cible des pondérations sectorielles et régionales cohérentes avec celles de l'Indice Cadre afin de limiter les risques introduits par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise donc à inclure les titres des entreprises ayant les Notations ESG les plus élevées représentant 50% de la Politique de placement du compartiment capitalisation boursière de chaque secteur et région de l'Indice Cadre.

Suite à ce processus de sélection, sur les 2.897 titres constituant l'Indice Cadre au 31 octobre 2022, seuls 1.172 titres étaient représentés dans l'Indice.

La méthodologie de construction de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur www.msci.com.

Compte tenu de l'objectif de suivi de l'Indice, et pour les raisons exposées dans la partie générale du prospectus (en particulier, en ce qui concerne ce compartiment, la diversification et la liquidité du portefeuille), la Société de gestion (ainsi que le Sous-gestionnaire du Portefeuille) n'évalue pas de façon spécifique les risques de la durabilité des investissements dans son processus d'investissement. Les risques de durabilité ne sont pris en compte que dans la mesure où ils le sont dans la construction de l'Indice comme indiqué ci-dessus.

Politique de placement du compartiment

a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le compartiment pourra notamment détenir des actions de sociétés des marchés développés et émergents mondiaux, warrants, certificats, Exchange Traded Funds (« ETF »), droits de souscription, fonds monétaires, liquidités ainsi que tout autre actif relatif à une opération sur titre (« OST ») des actions des sociétés des marchés développés et émergents.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.

b) Prêts de titres / d'instruments financiers

Le compartiment n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

c) Stratégie de couverture du risque de change

Une couverture en change partielle sera mise en place pour les classes de parts « AH », « PH », « IH » et « CH ». Les frais et les bénéfices ou pertes inhérents aux opérations de couverture seront affectés aux classes de parts concernées.

Pour les autres classes de parts qui ne sont pas assorties d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur au moment de ces opérations.

La couverture de change consistera en l'utilisation de contrats de change Euro (EUR) contre les devises à couvrir suivantes:

- US Dollar (USD) ;
- Livre Sterling (GBP) ;
- Yen (JPY) ;
- Dollar canadien (CAD) ;
- Franc suisse (CHF) ;
- Dollar australien (AUD).

La couverture du risque de change, lorsqu'elle est prévue (parts « AH », « PH », « IH » et « CH ») sera partielle car seule l'exposition aux devises susvisées sera couverte. Cette exposition sera couverte à 100%, mais l'exposition aux autres devises ne sera pas couverte, même partiellement. Compte tenu de la composition de l'indice MSCI ACWI au 31 mai 2018 utilisé comme benchmark, ceci signifie que le risque de change sera couvert sur 76% du portefeuille. Dès lors que la composante « euro » de l'Indice représentera approximativement 10% du portefeuille, la partie du portefeuille non couverte contre le risque de change s'élèvera donc à environ 14%. Cette information est donnée à titre indicatif et peut évoluer dans le temps en fonction de la modification de la part que représentent les devises couvertes dans la composition de l'Indice.

Les contrats de change utilisés seront du type :

- Spot ;
- Forward ;
- Swaps.

La couverture du risque de change décrite ci-dessus impliquera un plus grand écart de suivi par rapport à l'Indice, que l'écart de suivi qui sera constaté pour les classes de parts ne faisant pas l'objet d'une telle couverture de change partielle.

Les frais liés à la couverture de change sont estimés à moins de 1,5bp par an.

d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Contrats futures sur indices boursiers et actions des marchés développés et émergents en vue de la réalisation de l'objectif d'investissement.

A des fins de couverture du risque de change et dans les limites du point c) ci-dessus, des contrats de swap et forward de change sur les devises des actions composant l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index pourront être utilisés.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie résultant de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré (OTC derivatives) la SICAV peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des espèces sous forme de dépôts auprès d'un établissement de crédit, remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois et libellés en EUR, USD, JPY, CAD, GBP ou CHF, à condition que : a) l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un Etat membre de l'Espace économique européen; ou, b) si le siège statutaire de l'établissement de crédit n'est pas situé dans un Etat membre de l'Espace économique européen, cet établissement soit soumis à des règles prudentielles considérées par la FSMA comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire. Le montant du collatéral requis d'une contrepartie tient compte de la valeur des instruments financiers dérivés de gré à gré avec cette contrepartie. La SICAV peut appliquer des décotes au collatéral reçu en garantie lorsque les espèces ou les dépôts sont dans une devise autre que la devise de la SICAV. Le collatéral en espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat de haute qualité, ou en OPCVM monétaires court terme.

e) Suivi d'indice

Le compartiment a pour objet de reproduire la composition d'un indice d'actions au sens de l'article 63 de l'Arrêté Royal 2012. Si l'indice ne satisfait plus aux conditions fixées par l'arrêté royal précité, il sera remplacé par un indice analogue tel que par exemple, l'indice FTSE Developed ESG.

L'exposition à l'indice sera obtenue par le biais d'une réplique physique avec un investissement direct dans tous les composants de l'Indice. Cette réplique pourra engendrer des coûts d'opérations de portefeuille ayant un impact sur les rendements, susceptible d'être important. Toutefois, afin de traiter les entrées et sorties et aussi les éventuelles spécificités des marchés actions locaux (accès au marché, liquidité, exigences fiscales locales, etc.), la Société de gestion sera en mesure de combiner la réplique physique avec la réplique synthétique par le biais d'autres OPC, y compris des Exchange Traded Funds, et d'instruments dérivés, tels qu'entre autres des contrats Futures sur indices boursiers ou sur actions. Quelle que soit la méthode de réplique choisie, le compartiment conservera en permanence une exposition totale à l'Indice. En cas de réplique synthétique de l'Indice, le risque de contrepartie sera accru.

Le compartiment peut, conformément à l'article 63 susvisé de l'Arrêté Royal 2012, placer 20% au maximum de ses actifs dans des actions et/ou titres de créance émis par une même entité, cette limite pouvant être portée à 35% maximum pour une seule entité émettrice lorsque cela se révèle justifié par des conditions exceptionnelles sur le marché, notamment sur des marchés réglementés où certaines valeurs mobilières ou certains instruments du marché monétaire sont largement dominants.

f) Emprunts d'espèces

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme.

g) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Le compartiment est un produit qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 de SFDR puisqu'il réplique l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index. Comme indiqué dans la description de l'Indice, l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index. Pour plus de détails sur la méthodologie suivie par l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index et sur sa réplification par le compartiment, en ce compris les déviations acceptées, cf. les informations ci-dessus.

Le Compartiment ne prévoit pas d'investir dans des investissements durables tels que défini par le SFDR et ne prévoit donc pas d'investir dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement Taxonomie (pourcentage des investissements alignés au sens du Règlement Taxonomie: 0%).

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR.

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6 . Indice et benchmark

Du lancement jusqu'au 25/01/2021, l'indice de référence était le MSCI ACWI Index net dividendes réinvestis en EUR (ticker Bloomberg : NDEEWNR). Depuis le 26/01/2021, l'indice de référence est le MSCI ACWI ESG Leaders Index net dividendes réinvestis en EUR (ticker Bloomberg : NE703303). Les performances réalisées avant cette date l'ont été dans des conditions qui n'existent plus. La méthodologie complète de construction de l'Indice est disponible sur le site internet de MSCI : www.msci.com.

L'Indice est un indice d'actions calculé et publié par le fournisseur d'indices international MSCI (« MSCI »). Les actions entrant dans la composition de l'Indice MSCI ACWI ESG Leaders Index font partie des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés et des pays émergents. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI est un administrateur d'indices agréé et repris dans la liste des administrateurs d'indices agréées ou enregistrés publiée par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) conformément à l'article 36 du Règlement (UE) 2016/1011 du parlement européen et du conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi de l'indice de référence utilisé décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice. Cette procédure peut être obtenue sur demande écrite auprès de la société de gestion.

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « I » (BE6275994943) : 1,01.

2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le lancement du compartiment, les opérations initiées permettent la réalisation de l'objectif de gestion, à savoir la réplification, le plus fidèlement possible, de l'Indice. Une part des investissements représentant environ entre 8 et 10% de

l'actif total a été réalisée sur AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS ETF afin d'exposer le compartiment aux marchés émergents dans les mêmes proportions que le benchmark.

Des opérations de changes à terme ont également été initiées pour piloter la couverture des principales devises.

2.1.8 . Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il est possible que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque de contrepartie (il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du produit. Ce risque est présent en cas de recours à des instruments financiers dérivés pour assurer la réplique synthétique de l'Indice ou pour couvrir le risque de change) et le risque de change (le produit investissant en titres libellés dans d'autres devises que celle du produit, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit n'intégrant pas de protection du capital, notamment contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement, mais pas plus que le montant de votre investissement.

2.2 . BILAN

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	261.953.888,00	270.685.275,69
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	255.020.207,50	257.816.776,24
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	228.791.584,23	234.597.493,78
b. OPC à nombre fixe de parts	101.369,11	109.526,50
E. OPC à nombre variable de parts	23.515.895,91	23.101.423,88
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	2.253.221,88	-318.121,03
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	358.136,37	326.453,11
IV. Créances et dettes à un an au plus	-107.508.871,97	-103.770.939,10
A. Créances		
a. Montants à recevoir	618.380,06	4.525.459,80
b. Avoirs fiscaux	255.444,06	204.271,05
c. Collatéral	420.000,00	340.000,00
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-35.715,50	-2.104.548,39
c. Emprunts (-)	-108.346.980,59	-106.736.121,56
d. Collateral (-)	-420.000,00	
V. Dépôts et liquidités	115.069.488,23	117.080.470,87
A. Avoirs bancaires à vue	8.236.777,20	9.314.561,77
C. Autres	106.832.711,03	107.765.909,10
VI. Comptes de régularisation	-626.935,76	-441.032,32
C. Charges à imputer (-)	-626.935,76	-441.032,32
TOTAL CAPITAUX PROPRES	261.953.888,00	270.685.275,69
A. Capital	281.955.560,36	245.786.712,78
B. Participations au résultat	-733.138,98	2.350.783,32
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-19.268.533,38	22.547.779,59
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	497.292,70	1.212.492,29
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	497.292,70	1.212.492,29
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	210.713.527,92	232.808.527,99
A. Contrats à terme achetés	210.713.527,92	232.808.527,99

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-22.122.919,36	20.682.638,97
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-16.060.921,52	22.358.712,70
b. OPC à nombre fixe de parts	-8.052,83	4.381,06
D. Autres valeurs mobilières	3.663,05	1.588,30
E. OPC à nombre variable de parts	-2.695.381,11	-1.201.126,31
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur taux d'intérêt		
ii. Contrats à terme	-326.453,11	3.849,71
l. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	-853.148,75	-1.771.197,36
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-3.294.039,39	-5.301.724,67
b. Autres positions et opérations de change	1.111.414,30	6.588.155,54
II. Produits et charges des placements	4.505.417,16	3.532.163,28
A. Dividendes	4.922.831,55	3.980.764,57
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	186.422,01	1.313,42
C. Intérêts d'emprunts (-)	-45.916,92	-15.272,39
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-557.919,48	-434.642,32
III. Autres produits	25.153,66	61.180,97
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	24.796,02	60.693,73
B. Autres	357,64	487,24
IV. Coûts d'exploitation	-1.676.184,84	-1.728.203,63
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-47.620,96	-72.360,69
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-48.391,09	-49.692,45
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.181.024,54	-1.150.348,65
Part Cap (A)	-489.501,55	-414.388,70
Part Cap (AH)	-537.403,53	-565.683,76
Part Cap (C)	-5.916,79	-5.892,56
Part Cap (CH)	-7.072,50	-8.642,69
Part Cap (I)	-24.953,25	-25.718,84
Part Cap (IH)	-32.542,80	-34.356,18
Part Cap (P)	-54.427,47	-63.097,87
Part Cap (PH)	-29.206,65	-32.568,05
b. Gestion administrative et comptable	-112.311,89	-110.501,33
c. Rémunération commerciale	-22.500,00	-27.842,47
E. Frais administratifs (-)	-2.173,55	-2.066,00
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-40.727,50	-34.304,83
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-3.576,07	-3.776,46
H. Services et biens divers (-)	-18.874,66	-23.430,52
J. Taxes	-201.985,50	-234.736,05
Part Cap (A)	-82.495,59	-90.352,14
Part Cap (AH)	-91.682,68	-111.447,63
Part Cap (C)	-3.746,10	-3.942,68
Part Cap (CH)	-3.968,99	-5.781,68
Part Cap (I)	-1.164,65	-1.441,33
Part Cap (IH)	-1.634,70	-1.879,76
Part Cap (P)	-10.938,15	-13.053,39
Part Cap (PH)	-6.354,64	-6.837,44
K. Autres charges (-)	3.000,92	-19.144,18
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	2.854.385,98	1.865.140,62
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-19.268.533,38	22.547.779,59
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-19.268.533,38	22.547.779,59
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-20.001.672,36	24.898.562,91
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-19.268.533,38	22.547.779,59
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-733.138,98	2.350.783,32
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-20.001.672,36	24.898.562,91

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS</u>							
<u>DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR</u>							
<u>UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN</u>							
<u>MARCHE SIMILAIRE</u>							
3M CO	5.110	USD	104,57	490.749,60		0,19%	0,19%
A.O.SMITH CORP	1.139	USD	68,85	72.021,08		0,03%	0,03%
ADOBE INC	4.200	USD	380,08	1.466.075,22		0,57%	0,56%
ADVANCE AUTO PARTS	552	USD	122,69	62.198,54		0,02%	0,02%
AFLAC INC	5.525	USD	64,66	328.095,24		0,13%	0,13%
AGILENT TECHNOLOGIES	2.515	USD	137,86	318.425,77		0,12%	0,12%
ALIGN TECHNOLOGY INC	610	USD	327,35	183.389,36		0,07%	0,07%
ALLSTATE CORP	2.544	USD	114,25	266.934,84		0,10%	0,10%
ALLY FINANCIAL INC	3.045	USD	25,36	70.919,96		0,03%	0,03%
ALPHABET INC -A-	54.626	USD	104,36	5.235.587,42		2,05%	2,00%
ALPHABET INC -C-	51.571	USD	104,91	4.968.832,81		1,95%	1,90%
AMERICAN WATER WORKS CO INC	1.476	USD	145,44	197.152,45		0,08%	0,08%
AMERICAN EXPRESS	5.764	USD	163,78	866.995,38		0,34%	0,33%
AMERICAN INTL	7.243	USD	50,42	335.392,44		0,13%	0,13%
AMERICAN TOWER CORP	4.635	USD	201,10	856.039,40		0,34%	0,33%
AMERIPRISE FINANCIAL INC	980	USD	306,27	275.652,84		0,11%	0,11%
AMERISOURCEBERGEN CORP	1.784	USD	162,28	265.883,75		0,10%	0,10%
AMGEN INC	4.878	USD	244,44	1.095.080,42		0,43%	0,42%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	2.953	USD	18,85	51.121,87		0,02%	0,02%
ANSYS INC	772	USD	329,40	233.546,22		0,09%	0,09%
APPLIED MATERIALS INC	7.639	USD	122,32	858.155,37		0,34%	0,33%
AQUA AMERICA --- REGISTERED SHS	3.272	USD	43,06	129.395,53		0,05%	0,05%
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	2.246	USD	193,26	398.642,57		0,16%	0,15%
ASSURANT INC	489	USD	118,80	53.352,80		0,02%	0,02%
ATMOS ENERGY CORP	1.079	USD	111,11	110.104,87		0,04%	0,04%
AUTODESK INC	1.785	USD	207,58	340.295,08		0,13%	0,13%
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	4.076	USD	216,81	811.606,34		0,32%	0,31%
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	7.810	USD	29,91	214.535,61		0,08%	0,08%
BALL CORP	2.660	USD	55,08	134.557,38		0,05%	0,05%
BANK OF NY MELLON	6.781	USD	45,15	281.179,36		0,11%	0,11%
BAXTER INTERNATIONAL INC	4.266	USD	39,98	156.637,44		0,06%	0,06%
BEST BUY CO INC	1.894	USD	78,51	136.564,21		0,05%	0,05%
BIOGEN IDEC INC	1.289	USD	277,34	328.320,03		0,13%	0,13%
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	1.477	USD	96,60	131.035,68		0,05%	0,05%
BIO-TECHNE CORP	1.312	USD	73,76	88.876,45		0,03%	0,03%
BLACKROCK INC	1.472	USD	666,41	900.909,69		0,35%	0,34%
BORGWARNER INC	3.375	USD	48,70	150.950,54		0,06%	0,06%
BOSTON PROPERTIES INC	1.203	USD	53,63	59.252,32		0,02%	0,02%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	20.731	USD	69,69	1.326.852,54		0,52%	0,51%
BURLINGTON STORES INC	539	USD	205,93	101.938,99		0,04%	0,04%
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	1.137	USD	97,01	101.299,88		0,04%	0,04%
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	2.271	USD	211,39	440.893,32		0,17%	0,17%
CAMPBELL SOUP CO	2.818	USD	55,15	142.731,05		0,06%	0,05%
CARDINAL HEALTH	2.480	USD	76,71	174.717,18		0,07%	0,07%
CARLYLE GROUP - REGISTERED SHS	3.929	USD	30,45	109.875,60		0,04%	0,04%
CARMAX INC	2.526	USD	64,58	149.817,77		0,06%	0,06%
CARRIER GLOBAL CORP-WI	7.655	USD	45,69	321.216,83		0,13%	0,12%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
CATALENT	1.438	USD	62,92	83.095,89		0,03%	0,03%
CATERPILLAR - REGISTERED	4.795	USD	229,87	1.012.285,12		0,40%	0,39%
CBOE HOLDINGS INC	724	USD	134,56	89.471,86		0,03%	0,03%
CBRE GROUP	2.731	USD	72,77	182.518,13		0,07%	0,07%
CELANESE RG REGISTERED SHS	967	USD	109,09	96.882,06		0,04%	0,04%
CHARLES SCHWAB CORP/THE	13.463	USD	51,57	637.633,20		0,25%	0,24%
CHENIERE ENERGY INC	2.082	USD	158,15	302.400,06		0,12%	0,12%
CISCO SYSTEMS INC	36.981	USD	52,31	1.776.623,14		0,70%	0,68%
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	3.476	USD	30,20	96.409,24		0,04%	0,04%
CLOROX CO	1.028	USD	156,75	147.990,08		0,06%	0,06%
CME GROUP -A-	3.106	USD	190,31	542.868,95		0,21%	0,21%
COCA-COLA CO	38.552	USD	62,40	2.209.344,54		0,87%	0,84%
COGNEX CORP	1.528	USD	49,27	69.141,35		0,03%	0,03%
COLGATE-PALMOLIVE CO	6.784	USD	75,36	469.524,95		0,18%	0,18%
CONAGRA BRANDS INC	4.127	USD	37,44	141.906,49		0,06%	0,05%
CONSOLIDATED EDISON INC	2.724	USD	95,09	237.888,75		0,09%	0,09%
COPART INC	3.442	USD	75,48	238.602,34		0,09%	0,09%
CROWN CASTLE INC	3.643	USD	132,22	442.372,65		0,17%	0,17%
CSX CORP	21.445	USD	29,85	587.898,47		0,23%	0,22%
CUMMINS - REGISTERED	1.203	USD	238,64	263.657,91		0,10%	0,10%
DAVITA	1.172	USD	81,69	87.928,25		0,03%	0,03%
DEERE AND CO	2.807	USD	414,99	1.069.823,14		0,42%	0,41%
DELTA AIR LINES	605	USD	34,39	19.108,19		0,01%	0,01%
DENTSPLY SIRONA INC	1.000	USD	39,11	35.918,63		0,01%	0,01%
DEXCOM INC	3.732	USD	115,24	394.981,57		0,15%	0,15%
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	2.496	USD	98,82	226.527,73		0,09%	0,09%
DOVER CORP	1.683	USD	150,52	232.653,86		0,09%	0,09%
EBAY INC	5.700	USD	44,28	231.800,52		0,09%	0,09%
ECOLAB INC	2.577	USD	166,02	392.922,39		0,15%	0,15%
EDISON INTERNATIONAL	3.081	USD	70,54	199.599,34		0,08%	0,08%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	5.247	USD	82,17	395.964,54		0,16%	0,15%
ELANCO ANIMAL HEALTH	6.853	USD	9,25	58.217,61		0,02%	0,02%
ELECTRONIC ARTS - REGISTERED	2.352	USD	121,35	262.125,36		0,10%	0,10%
ELEVANCE HEALTH	2.159	USD	476,49	944.796,72		0,37%	0,36%
ELI LILLY & CO	7.555	USD	350,74	2.433.614,09		0,95%	0,93%
EQUINIX INC	935	USD	709,95	609.637,00		0,24%	0,23%
EQUITABLE HOLDINGS INC	5.331	USD	25,09	122.840,42		0,05%	0,05%
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	2.218	USD	246,79	502.714,07		0,20%	0,19%
EVERSOURCE ENERGY	2.791	USD	77,41	198.421,55		0,08%	0,08%
EXELON CORP	9.210	USD	41,81	353.648,44		0,14%	0,13%
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	1.585	USD	108,32	157.677,55		0,06%	0,06%
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	320	USD	416,06	122.275,06		0,05%	0,05%
FASTENAL CO	6.690	USD	53,83	330.736,74		0,13%	0,13%
FIRST REPUBLIC BANK	1.911	USD	14,60	25.623,92		0,01%	0,01%
FORTIVE CORPORATION	2.711	USD	67,80	168.807,27		0,07%	0,06%
FORTUNE BRANDS	948	USD	58,49	50.923,93		0,02%	0,02%
FRANKLIN RESOURCES INC	1.090	USD	26,93	26.958,44		0,01%	0,01%
GEN DIGITAL INC	5.206	USD	17,16	82.045,24		0,03%	0,03%
GENERAC HOLDINGS INC	531	USD	108,53	52.926,88		0,02%	0,02%
GENERAL MILLS INC	4.976	USD	85,92	392.650,89		0,15%	0,15%
GENUINE PARTS CO	1.270	USD	168,28	196.276,44		0,08%	0,07%
GILEAD SCIENCES INC	11.908	USD	83,24	910.338,36		0,36%	0,35%
HALLIBURTON	8.040	USD	34,10	251.792,26		0,10%	0,10%
HASBRO INC	800	USD	52,89	38.859,35		0,02%	0,01%
HCA INC	2.254	USD	264,16	546.830,73		0,21%	0,21%
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	6.533	USD	21,72	130.318,01		0,05%	0,05%
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC REG SHS	2.446	USD	139,57	313.530,99		0,12%	0,12%
HOLLYFRONTIER SHARES	1.422	USD	48,69	63.587,44		0,02%	0,02%
HOLOGIC INC	2.109	USD	80,58	156.075,88		0,06%	0,06%
HOME DEPOT INC	9.294	USD	297,73	2.541.307,45		1,00%	0,97%
HORMEL FOODS CORP	3.775	USD	40,42	140.134,55		0,05%	0,05%
HP ENTERPRISE CO	16.206	USD	16,33	243.049,07		0,10%	0,09%
HP INC	9.425	USD	29,89	258.725,49		0,10%	0,10%
HUBSPOT INC	404	USD	420,10	155.871,24		0,06%	0,06%
HUMANA INC	1.286	USD	510,25	602.637,19		0,24%	0,23%
HUNTINGTON BANCSHARES INC	12.789	USD	11,17	131.196,34		0,05%	0,05%
IBM CORP	8.237	USD	132,06	999.015,68		0,39%	0,38%
IDEX CORP	641	USD	229,23	134.946,44		0,05%	0,05%
IDEXX LABS CORP	693	USD	489,27	311.396,53		0,12%	0,12%
ILLINOIS TOOL WORKS	3.049	USD	244,38	684.313,38		0,27%	0,26%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ILLUMINA INC	1.232	USD	230,02	260.260,50		0,10%	0,10%
INGERSOLL RAND INC	3.647	USD	58,29	195.236,84		0,08%	0,07%
INSULET	558	USD	318,84	163.395,07		0,06%	0,06%
INTEL CORP	40.380	USD	32,89	1.219.725,58		0,48%	0,47%
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	5.398	USD	105,42	522.622,18		0,20%	0,20%
INTERNATIONAL PAPER CO	3.154	USD	35,96	104.162,96		0,04%	0,04%
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	3.300	USD	37,57	113.864,17		0,04%	0,04%
INTL FLAVORS & FRAG	2.101	USD	90,60	174.818,02		0,07%	0,07%
INTUIT	2.625	USD	440,67	1.062.367,41		0,42%	0,41%
J.B. HUNT TRANSPORT SERVICES INC	751	USD	173,42	119.610,98		0,05%	0,05%
JOHNSON & JOHNSON	24.020	USD	156,85	3.460.106,53		1,36%	1,32%
KELLOGG CO	2.095	USD	67,11	129.122,88		0,05%	0,05%
KEURIG DR PEPPR --- REGISTERED SHS	5.943	USD	35,39	193.160,46		0,08%	0,07%
KEYCORP	7.303	USD	12,37	82.966,53		0,03%	0,03%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	1.527	USD	161,07	225.884,09		0,09%	0,09%
KIMBERLY-CLARK CORP	2.778	USD	135,01	344.453,12		0,13%	0,13%
KINDER MORGAN INC	18.259	USD	17,66	296.141,75		0,12%	0,11%
KNIGHT SWIFT TRANSPORTATION HLDG	1.388	USD	55,51	70.760,78		0,03%	0,03%
KROGER CO	6.106	USD	49,94	280.051,10		0,11%	0,11%
LABORATORY CORP OF AMERICA HOLDINGS	793	USD	230,49	167.863,87		0,07%	0,06%
LAM RESEARCH CORP	1.186	USD	521,51	568.040,46		0,22%	0,22%
LEAR CORP	534	USD	138,03	67.693,46		0,03%	0,03%
LENNOX INTL	494	USD	247,32	112.206,53		0,04%	0,04%
LKQ CORP	2.376	USD	56,70	123.726,13		0,05%	0,05%
LOEWS CORP	1.917	USD	57,59	101.391,40		0,04%	0,04%
LOWE'S CO INC	5.708	USD	203,99	1.069.362,10		0,42%	0,41%
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	716	USD	197,59	129.930,15		0,05%	0,05%
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	1.007	USD	367,40	339.782,16		0,13%	0,13%
MARATHON PETROLEUM	4.422	USD	135,64	550.856,48		0,22%	0,21%
MARKETAXESS HOLDING INC	425	USD	389,16	151.896,96		0,06%	0,06%
MARSH MCLENNAN COS	5.029	USD	168,63	778.840,31		0,31%	0,30%
MARTIN MARIETTA	558	USD	356,00	182.438,35		0,07%	0,07%
MASCO CORP	2.130	USD	49,91	97.633,56		0,04%	0,04%
MASTERCARD INC -A-	8.160	USD	366,47	2.746.379,39		1,08%	1,05%
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	2.019	USD	84,32	156.350,35		0,06%	0,06%
MCDONALD'S CORP	6.866	USD	282,14	1.779.100,19		0,70%	0,68%
MERCADOLIBRE	364	USD	1.313,64	439.146,77		0,17%	0,17%
MERCK & CO INC	23.724	USD	108,87	2.372.073,18		0,93%	0,91%
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	195	USD	1.530,55	274.103,18		0,11%	0,10%
MICROSOFT CORP	65.737	USD	287,23	17.340.899,58		6,80%	6,62%
MOODY S CORP	1.465	USD	304,30	409.422,33		0,16%	0,16%
MORGAN STANLEY	11.923	USD	87,16	954.409,40		0,37%	0,36%
MOSAIC	3.201	USD	46,56	136.877,04		0,05%	0,05%
MOTOROLA SOLUTIONS INC	1.428	USD	285,43	374.334,43		0,15%	0,14%
NASDAQ INC	2.910	USD	54,40	145.386,42		0,06%	0,06%
NEWELL BRANDS	1.883	USD	12,45	21.530,38		0,01%	0,01%
NEWMONT CORPORATION	7.532	USD	49,47	342.203,28		0,13%	0,13%
NIKE INC	11.167	USD	121,67	1.247.820,08		0,49%	0,48%
NORFOLK SOUTHERN	2.078	USD	208,78	398.443,16		0,16%	0,15%
NORTHERN TRUST CORP	1.610	USD	87,72	129.704,92		0,05%	0,05%
NUCOR CORP	2.408	USD	154,45	341.567,34		0,13%	0,13%
NVIDIA CORP	22.782	USD	279,65	5.851.114,75		2,29%	2,23%
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	874	USD	334,21	268.264,26		0,11%	0,10%
ONEOK INC (NEW)	3.618	USD	65,06	216.179,53		0,08%	0,08%
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	3.802	USD	84,20	294.005,97		0,12%	0,11%
OWENS CORNING SHS	1.582	USD	96,69	140.481,77		0,06%	0,05%
PEPSICO INC	12.780	USD	182,50	2.142.030,58		0,84%	0,82%
PHILLIPS 66	4.478	USD	102,91	423.227,24		0,17%	0,16%
PLUG POWER INC	4.646	USD	11,12	47.447,78		0,02%	0,02%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	4.136	USD	125,00	474.812,88		0,19%	0,18%
POOL CORP	340	USD	339,25	105.932,86		0,04%	0,04%
PPG INDUSTRIES INC	1.922	USD	140,04	247.193,72		0,10%	0,09%
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	2.303	USD	73,64	155.754,16		0,06%	0,06%
PROCTER & GAMBLE CO	22.479	USD	149,51	3.086.591,62		1,21%	1,18%
PROGRESSIVE CORP	5.229	USD	145,10	696.815,81		0,27%	0,27%
PROLOGIS	8.783	USD	123,77	998.367,00		0,39%	0,38%
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	3.217	USD	82,43	243.538,88		0,10%	0,09%
QUANTA SERVICES - REGISTERED	1.286	USD	165,79	195.808,37		0,08%	0,07%
QUEST DIAGNOSTICS	1.094	USD	142,67	143.344,79		0,06%	0,05%
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	1.570	USD	92,10	132.797,91		0,05%	0,05%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
REGIONS FINANCIAL CORP	7.820	USD	18,58	133.439,50		0,05%	0,05%
REPUBLIC SERVICES -A-	2.542	USD	136,13	317.805,45		0,12%	0,12%
RESMED	1.671	USD	219,17	336.348,51		0,13%	0,13%
RIVIAN AUTOMOTIVE INC	2.791	USD	15,23	39.038,37		0,02%	0,01%
ROBERT HALF INTERNATIONAL INC	900	USD	79,62	65.810,72		0,03%	0,02%
ROCKWELL AUTOMATION	986	USD	291,29	263.775,49		0,10%	0,10%
ROLLINS	1.938	USD	37,45	66.655,74		0,03%	0,03%
ROPER TECHNOLOGIES	1.084	USD	440,79	438.826,62		0,17%	0,17%
S&P GLOBAL INC	3.123	USD	346,27	993.159,03		0,39%	0,38%
SALESFORCE INC	9.684	USD	196,49	1.747.540,21		0,69%	0,67%
SBA COMMUNICATIONS -A	973	USD	255,03	227.895,66		0,09%	0,09%
SEMPRA ENERGY	2.824	USD	149,58	387.945,01		0,15%	0,15%
SERVICENOW INC	1.789	USD	464,49	763.165,37		0,30%	0,29%
SHERWIN WILLIAMS CO	2.146	USD	226,64	446.681,77		0,18%	0,17%
SNAP ON INC	727	USD	246,64	164.675,83		0,06%	0,06%
SPLUNK INC	1.421	USD	95,00	123.979,43		0,05%	0,05%
STATE STREET CORP	2.870	USD	75,46	198.898,10		0,08%	0,08%
STEEL DYNAMICS	1.675	USD	113,17	174.091,70		0,07%	0,07%
SYNCHRONY FINANCIAL	4.664	USD	29,38	125.846,83		0,05%	0,05%
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	973	USD	118,69	106.061,78		0,04%	0,04%
TARGA RESOURCES CORP	1.940	USD	75,41	134.357,72		0,05%	0,05%
TARGET CORP	4.176	USD	166,06	636.879,79		0,25%	0,24%
TELEFLEX INC	394	USD	251,84	91.128,22		0,04%	0,03%
TESLA MOTORS INC	24.903	USD	194,77	4.454.568,87		1,75%	1,70%
TEXAS INSTRUMENTS INC	8.605	USD	184,16	1.455.385,77		0,57%	0,56%
THE CIGNA GROUP - REGISTERED SHS	2.668	USD	262,00	641.976,40		0,25%	0,24%
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	2.917	USD	70,12	187.849,60		0,07%	0,07%
THERMO FISHER SCIENT SHS	3.746	USD	570,07	1.961.227,18		0,77%	0,75%
TJX COS INC	10.234	USD	78,86	741.197,81		0,29%	0,28%
TRACTOR SUPPLY CO	982	USD	241,66	217.945,65		0,09%	0,08%
TRAVELERS COS INC/THE	2.062	USD	172,29	326.272,65		0,13%	0,12%
TRIMBLE	2.038	USD	51,75	96.860,45		0,04%	0,04%
T ROWE PRICE GROUP INC	1.925	USD	112,35	198.625,84		0,08%	0,08%
TRUIST FINANCIAL CORP	12.766	USD	33,13	388.425,94		0,15%	0,15%
UGI CORP	1.696	USD	34,18	53.239,00		0,02%	0,02%
U-HAUL HOLDING COMPANY	747	USD	51,81	35.543,99		0,01%	0,01%
ULTA BEAUTY RG REGISTERED	484	USD	551,19	245.007,08		0,10%	0,09%
UNION PACIFIC CORP	5.658	USD	199,54	1.036.871,30		0,41%	0,40%
UNITED PARCEL SERVICE INC	7.068	USD	193,72	1.257.485,38		0,49%	0,48%
UNITED RENTALS INC	587	USD	389,07	209.747,98		0,08%	0,08%
US BANCORP	13.639	USD	35,64	446.428,76		0,17%	0,17%
VAIL RESORTS INC	658	USD	233,09	140.857,99		0,06%	0,05%
VALERO ENERGY CORP	3.321	USD	138,53	422.517,45		0,17%	0,16%
VENTAS INC	3.574	USD	42,66	140.025,57		0,05%	0,05%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	38.177	USD	39,22	1.375.122,32		0,54%	0,52%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	2.521	USD	316,33	732.394,66		0,29%	0,28%
VF REGISTERED	2.698	USD	22,55	55.875,37		0,02%	0,02%
VISA INC -A-	15.025	USD	229,00	3.159.962,35		1,24%	1,21%
VMWARE INC -A-	1.814	USD	124,80	207.914,04		0,08%	0,08%
WALT DISNEY CO	17.439	USD	99,76	1.597.754,18		0,63%	0,61%
WARNER BROS DISCOVERY INC	20.132	USD	14,81	273.825,52		0,11%	0,10%
WATERS	541	USD	307,46	152.762,88		0,06%	0,06%
WEBSTER FINANCIAL CORP	1.607	USD	38,58	56.939,03		0,02%	0,02%
WELLTOWER OP --- REGISTERED SH	4.605	USD	71,73	303.362,86		0,12%	0,12%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	601	USD	347,04	191.551,67		0,08%	0,07%
WESTROCK	2.355	USD	30,52	66.009,64		0,03%	0,02%
WEYERHAEUSER CO	6.078	USD	30,00	167.461,08		0,07%	0,06%
WILLIAMS COS INC	13.189	USD	29,85	361.566,47		0,14%	0,14%
WW GRAINGER INC	530	USD	683,17	332.534,42		0,13%	0,13%
XYLEM INC	1.466	USD	104,46	140.642,29		0,06%	0,05%
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	452	USD	311,65	129.371,17		0,05%	0,05%
ZOETIS INC -A-	4.031	USD	167,66	620.689,22		0,24%	0,24%
ZOOMINFO TECH --- REGISTERED SHS -A-	2.342	USD	24,56	52.825,94		0,02%	0,02%
États-Unis				145.970.863,17		57,24%	55,72%
AEON CO LTD	7.400	JPY	2.578,50	132.420,73		0,05%	0,05%
AJINOMOTO CO INC	4.000	JPY	4.682,00	129.971,62		0,05%	0,05%
ASAHI KASEI CORPORATION	8.187	JPY	938,80	53.340,25		0,02%	0,02%
ASTELLAS PHARMA	15.200	JPY	1.878,50	198.158,13		0,08%	0,08%
BRIDGESTONE CORP	5.869	JPY	5.323,00	216.809,19		0,08%	0,08%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
CHUGAI PHARMACEUTICAL	6.600	JPY	3.250,00	148.862,19		0,06%	0,06%
DAIFUKU CO	3.900	JPY	2.478,00	67.069,18		0,03%	0,03%
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	12.206	JPY	2.467,50	209.019,90		0,08%	0,08%
DAIICHI SANKYO CO LTD	15.600	JPY	4.830,00	522.912,29		0,20%	0,20%
DAIKIN INDUSTRIES LTD	2.400	JPY	23.355,00	388.998,77		0,15%	0,15%
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	2.000	JPY	3.750,00	52.049,72		0,02%	0,02%
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	6.700	JPY	3.160,00	146.932,88		0,06%	0,06%
DENSO CORP	3.900	JPY	7.480,00	202.452,58		0,08%	0,08%
DON QUIJOTE HLD	4.900	JPY	2.569,00	87.360,94		0,03%	0,03%
EISAI	2.100	JPY	7.430,00	108.284,23		0,04%	0,04%
FANUC CORP SHS	10.500	JPY	4.793,00	349.264,02		0,14%	0,13%
FAST RETAILING CO LTD	1.737	JPY	29.665,00	357.603,11		0,14%	0,14%
FUJIFILM HOLDINGS CORP	3.000	JPY	6.758,00	140.700,80		0,05%	0,05%
FUJITSU LTD	1.765	JPY	18.250,00	223.544,86		0,09%	0,08%
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC	1.600	JPY	3.985,00	44.249,20		0,02%	0,02%
HIROSE ELECTRIC CO	600	JPY	17.250,00	71.828,61		0,03%	0,03%
HOYA CORP	3.100	JPY	14.760,00	317.544,92		0,12%	0,12%
HULIC CO LTD	2.000	JPY	1.099,00	15.254,04		0,01%	0,01%
IBIDEN	2.700	JPY	5.180,00	97.062,31		0,04%	0,04%
INPEX	9.078	JPY	1.474,00	92.863,44		0,04%	0,04%
ISUZU MOTORS LTD	2.700	JPY	1.588,00	29.755,78		0,01%	0,01%
ITOCHE CORP	10.000	JPY	4.306,00	298.834,78		0,12%	0,11%
JFE HOLDINGS INC	3.600	JPY	1.698,00	42.422,60		0,02%	0,02%
JP REAL ESTATE INVESTMENT	25	JPY	545.000,00	94.556,99		0,04%	0,04%
JSR CORP	3.900	JPY	3.105,00	84.039,47		0,03%	0,03%
KAJIMA CORP	3.000	JPY	1.629,00	33.915,60		0,01%	0,01%
KAO CORP	3.934	JPY	5.234,00	142.897,68		0,06%	0,05%
KDDI CORP	13.100	JPY	4.108,00	373.472,69		0,15%	0,14%
KEIO	600	JPY	4.735,00	19.716,43		0,01%	0,01%
KIKKOMAN CORP	2.500	JPY	6.860,00	119.020,35		0,05%	0,05%
KOMATSU LTD	7.400	JPY	3.300,00	169.473,88		0,07%	0,06%
KUBOTA CORP	8.700	JPY	2.013,50	121.570,44		0,05%	0,05%
LIXIL CORPORATION	2.400	JPY	2.188,00	36.443,13		0,01%	0,01%
MARUBENI CORP	13.800	JPY	1.809,00	173.250,61		0,07%	0,07%
MAZDA MOTOR CORP	2.300	JPY	1.231,00	19.649,12		0,01%	0,01%
MEIJI HLDGS	3.000	JPY	3.180,00	66.207,24		0,03%	0,02%
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CORPORATION	9.400	JPY	795,40	51.888,43		0,02%	0,02%
MITSUBISHI ESTATE	13.122	JPY	1.608,00	146.434,43		0,06%	0,06%
mitsui and co ltd	12.500	JPY	4.095,00	355.239,32		0,14%	0,14%
MITSUI CHEMICALS	3.500	JPY	3.420,00	83.071,35		0,03%	0,03%
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	5.700	JPY	4.144,00	163.927,46		0,06%	0,06%
MURATA MANUFACTURING CO LTD	5.000	JPY	8.028,00	278.570,09		0,11%	0,11%
NINTENDO CO LTD	10.640	JPY	5.173,00	381.980,53		0,15%	0,15%
NIPPON BUILDING FD	11	JPY	563.000,00	42.979,19		0,02%	0,02%
NIPPON PAINT HOLDINGS CO LTD	9.000	JPY	1.215,00	75.888,49		0,03%	0,03%
NIPPON STEEL CORP	7.400	JPY	3.119,00	160.178,50		0,06%	0,06%
NIPPON YUSEN KK	4.200	JPY	3.073,00	89.571,32		0,03%	0,03%
NITORI	900	JPY	16.245,00	101.465,72		0,04%	0,04%
NITTO DENKO CORP	2.000	JPY	8.580,00	119.089,75		0,05%	0,05%
NOMURA HOLDINGS INC	25.900	JPY	514,60	92.496,79		0,04%	0,03%
NOMURA REAL ESTATE HOLDINGS INC	3.600	JPY	2.998,00	74.901,63		0,03%	0,03%
NOMURA RESEARCH INSTITUTE	1.269	JPY	3.165,00	27.873,56		0,01%	0,01%
NTT DATA CORP	5.300	JPY	1.770,00	65.103,79		0,03%	0,02%
OBAYASHI CORP	4.500	JPY	1.025,00	32.010,58		0,01%	0,01%
ODAKYU ELECTRIC RAILWAY CO LTD	1.026	JPY	1.755,00	12.496,30		0,00%	0,00%
OMRON CORP	2.400	JPY	7.695,00	128.167,23		0,05%	0,05%
ORIENTAL LAND CO LTD	8.000	JPY	4.512,00	250.504,88		0,10%	0,10%
ORIX CORP	10.300	JPY	2.222,00	158.832,14		0,06%	0,06%
OSAKA GAS CY	2.600	JPY	2.188,00	39.480,06		0,02%	0,01%
PANASONIC HLDGS --- REGISTERED SHS	19.300	JPY	1.214,50	162.671,68		0,06%	0,06%
PROLOGIS REIT	26	JPY	295.400,00	53.301,69		0,02%	0,02%
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	15.218	JPY	3.733,00	394.250,89		0,15%	0,15%
ROHM CO LTD	1.600	JPY	10.970,00	121.810,22		0,05%	0,05%
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	8.400	JPY	1.900,00	110.761,80		0,04%	0,04%
SEKISUI HOUSE LTD	8.600	JPY	2.715,50	162.071,02		0,06%	0,06%
SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	8.500	JPY	6.012,00	354.645,96		0,14%	0,13%
SG HOLDINGS CO LTD	4.900	JPY	1.976,00	67.195,49		0,03%	0,03%
SHIMADZU CORPORATION	1.700	JPY	4.205,00	49.610,32		0,02%	0,02%
SHIN-ETSU CHEM. CO LTD	18.005	JPY	4.182,00	522.557,72		0,20%	0,20%
SHINOBI CO LTD	3.300	JPY	5.975,00	136.838,71		0,05%	0,05%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SOFTBANK	23.400	JPY	1.526,50	247.896,15		0,10%	0,09%
SOMPO HOLDINGS INC	2.700	JPY	5.297,00	99.254,65		0,04%	0,04%
SONY CORP	11.500	JPY	12.030,00	960.109,10		0,38%	0,37%
SUMITOMO CHEMICAL CO LTD	15.000	JPY	456,00	47.469,34		0,02%	0,02%
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES LTD	6.400	JPY	1.699,50	75.484,58		0,03%	0,03%
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	2.400	JPY	5.108,00	85.078,39		0,03%	0,03%
SUMITOMO MITSUI TRUST - SHS	5.039	JPY	4.632,00	161.983,22		0,06%	0,06%
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMENT CO LTD	2.700	JPY	3.021,00	56.607,19		0,02%	0,02%
SUNTORY	500	JPY	4.925,00	17.089,66		0,01%	0,01%
SYSMEX	2.019	JPY	8.816,00	123.527,89		0,05%	0,05%
TAISEI	1.400	JPY	4.150,00	40.321,18		0,02%	0,01%
TDK CORP	2.400	JPY	4.675,00	77.866,38		0,03%	0,03%
TERUMO CORP.	5.500	JPY	3.623,00	138.289,16		0,05%	0,05%
TOKYO ELECTRON LTD	4.320	JPY	15.710,00	470.995,82		0,18%	0,18%
TOKYO GAS CO LTD	3.200	JPY	2.507,00	55.675,15		0,02%	0,02%
TOKYU CORP	4.000	JPY	1.785,00	49.551,33		0,02%	0,02%
TORAY INDUSTRIES	9.487	JPY	764,10	50.307,91		0,02%	0,02%
TOTO LTD	2.100	JPY	4.455,00	64.926,82		0,03%	0,02%
UNI CHARM	3.300	JPY	5.374,00	123.074,68		0,05%	0,05%
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	900	JPY	5.550,00	34.665,11		0,01%	0,01%
YAMAHA CORP.	2.100	JPY	5.110,00	74.472,74		0,03%	0,03%
YAMAHA MOTOR CO LTD	2.600	JPY	3.455,00	62.341,68		0,02%	0,02%
YASKAWA ELECTRIC CORP	1.800	JPY	5.720,00	71.453,85		0,03%	0,03%
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	1.300	JPY	2.200,00	19.848,29		0,01%	0,01%
Z HOLDINGS KK	30.900	JPY	383,60	82.261,04		0,03%	0,03%
ZOZO INC	1.000	JPY	3.060,00	21.236,28		0,01%	0,01%
Japon				14.579.439,33		5,72%	5,57%
ABRDN PLC	36.316	GBP	2,04	84.427,93		0,03%	0,03%
ANTOFAGASTA PLC	3.438	GBP	15,58	60.982,57		0,02%	0,02%
ASHTREAD GROUP	3.795	GBP	49,11	212.184,72		0,08%	0,08%
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	1.407	GBP	19,35	30.988,13		0,01%	0,01%
ASTRAZENECA PLC	13.865	GBP	112,70	1.779.000,97		0,70%	0,68%
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	6.918	GBP	4,65	36.655,51		0,01%	0,02%
BRITISH LAND CO PLC REIT	7.436	GBP	3,90	33.025,38		0,01%	0,01%
BT GROUP PLC	72.695	GBP	1,47	121.827,34		0,05%	0,05%
BUNZL PLC	3.019	GBP	30,60	105.176,07		0,04%	0,04%
BURBERRY GROUP PLC	3.871	GBP	25,37	111.808,81		0,04%	0,04%
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	1.546	USD	59,57	84.580,26		0,03%	0,03%
COMPASS GROUP	15.444	GBP	20,18	354.824,30		0,14%	0,14%
CRODA INTL - REGISTERED SHS	1.552	GBP	64,42	113.826,88		0,05%	0,04%
GSK --- REGISTERED SHS	38.654	GBP	14,39	633.444,16		0,25%	0,24%
HSBC HOLDINGS PLC	181.204	GBP	5,56	1.147.855,71		0,45%	0,44%
INFORMA PLC	17.739	GBP	6,90	139.310,78		0,06%	0,05%
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	2.290	GBP	53,28	138.909,55		0,05%	0,05%
INTERTEK GROUP PLC	1.363	GBP	40,35	62.614,05		0,03%	0,02%
JOHNSON MATTHEY	2.992	GBP	20,01	68.161,80		0,03%	0,03%
J SAINSBURY PLC	7.764	GBP	2,77	24.520,23		0,01%	0,01%
KINGFISHER PLC	18.436	GBP	2,61	54.677,27		0,02%	0,02%
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	48.599	GBP	2,38	131.685,11		0,05%	0,05%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	720.235	GBP	0,48	395.520,41		0,16%	0,15%
MONDI PLC	6.453	GBP	12,90	94.772,81		0,04%	0,04%
NATIONAL GRID PLC	30.485	GBP	10,92	379.001,76		0,15%	0,15%
NEXT PLC	1.112	GBP	64,52	81.682,97		0,03%	0,03%
OCADO GROUP PLC	7.423	GBP	5,24	44.283,62		0,02%	0,02%
PEARSON PLC	5.793	GBP	8,37	55.202,83		0,02%	0,02%
PERSIMMON PLC	4.122	GBP	12,56	58.942,70		0,02%	0,02%
PRUDENTIAL PLC	24.573	GBP	11,14	311.516,32		0,12%	0,12%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	6.393	GBP	62,10	451.989,87		0,18%	0,17%
RELX PLC	18.248	GBP	26,01	540.366,00		0,21%	0,21%
RENTOKIL INITIAL PLC	23.795	GBP	5,92	160.267,80		0,06%	0,06%
SCHRODERS PLC	3.588	GBP	4,56	18.606,87		0,01%	0,01%
SEGRO (REIT)	10.233	GBP	7,68	89.497,25		0,04%	0,04%
SPIRAX-SARCO ENGIN	623	GBP	117,15	83.092,67		0,03%	0,03%
ST JAME'S PLACE CAPITAL	4.546	GBP	12,07	62.443,78		0,03%	0,02%
TAYLOR WIMPEY PLC	22.688	GBP	1,18	30.453,86		0,01%	0,01%
TESCO --- REGISTERED SHS	62.974	GBP	2,64	189.348,59		0,07%	0,07%
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS	739	GBP	41,75	35.126,37		0,01%	0,01%
UNILEVER	22.789	GBP	42,33	1.098.132,21		0,43%	0,42%
VODAFONE GROUP PLC	302.360	GBP	0,89	307.953,85		0,12%	0,12%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
WHITBREAD	1.936	GBP	29,63	65.308,45		0,03%	0,03%
Royaume-Uni				10.083.998,52		3,95%	3,85%
ACCOR SA	655	EUR	29,98	19.636,90		0,01%	0,01%
AIR LIQUIDE	2.835	EUR	153,96	436.476,60		0,17%	0,17%
AIR LIQUIDE NOM. PRIME FIDELITE	1.925	EUR	153,96	296.373,00		0,12%	0,11%
ALSTOM SA	2.397	EUR	25,13	60.236,61		0,02%	0,02%
AXA SA	17.333	EUR	28,22	489.137,26		0,19%	0,19%
BNP PARIBAS SA	9.501	EUR	55,80	530.155,80		0,21%	0,20%
BOUYGUES SA	795	EUR	31,25	24.843,75		0,01%	0,01%
BUREAU VERITAS SA	4.854	EUR	26,43	128.291,22		0,05%	0,05%
CARREFOUR SA	3.812	EUR	18,69	71.227,22		0,03%	0,03%
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	7.580	EUR	28,23	213.983,40		0,08%	0,08%
DANONE SA	6.146	EUR	57,94	356.099,24		0,14%	0,13%
EIFFAGE	1.099	EUR	99,40	109.240,60		0,04%	0,04%
ESSILORLUXOTTICA SA	2.380	EUR	163,26	388.558,80		0,15%	0,15%
GECINA	163	EUR	95,55	15.574,65		0,01%	0,01%
KERING	634	EUR	593,70	376.405,80		0,15%	0,14%
KLEPIERRE SA	1.108	EUR	20,94	23.201,52		0,01%	0,01%
L OREAL-ACT REG PROV PRIM.FIDELITE 2013	899	EUR	415,45	373.489,55		0,15%	0,14%
L OREAL S A	1.347	EUR	415,45	559.611,15		0,22%	0,21%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	2.611	EUR	844,10	2.203.945,10		0,86%	0,84%
ORANGE	16.249	EUR	11,00	178.674,00		0,07%	0,07%
PUBLICIS GROUPE	2.994	EUR	71,72	214.729,68		0,08%	0,08%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.844	EUR	151,18	732.315,92		0,29%	0,28%
SOCIETE GENERALE SA	9.664	EUR	21,30	205.843,20		0,08%	0,08%
TELEPERFORMANCE SE	666	EUR	220,90	147.119,40		0,06%	0,06%
TOTALENERGIES SE	22.208	EUR	57,56	1.278.292,48		0,50%	0,49%
UNIBAIL RODAMCO	493	EUR	49,43	24.368,99		0,01%	0,01%
VALEO SA	1.914	EUR	19,07	36.499,98		0,01%	0,01%
VIVENDI SA	6.010	EUR	9,28	55.784,82		0,02%	0,02%
WORLDLINE SA	3.943	EUR	38,09	150.188,87		0,06%	0,06%
France				9.700.305,51		3,80%	3,70%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
AGNICO EAGLE MINES LTD	3.946	CAD	70,54	190.020,03		0,07%	0,07%
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	7.281	CAD	67,49	335.457,34		0,13%	0,13%
BANK OF MONTREAL	5.894	CAD	121,52	488.950,32		0,19%	0,19%
BANK OF NOVA SCOTIA	10.234	CAD	67,40	470.882,07		0,18%	0,18%
BROOKFIELD --- REGISTERED SH	12.464	CAD	43,37	369.023,23		0,14%	0,14%
CAE INC	1.829	CAD	30,89	38.569,01		0,01%	0,01%
CAMECO CORP	3.100	CAD	35,17	74.428,78		0,03%	0,03%
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	5.322	CAD	160,02	581.374,50		0,23%	0,22%
CANADIAN TIRE CORP -A- NON VOTING	907	CAD	178,07	110.256,67		0,04%	0,04%
DOLLARAMA INC	3.578	CAD	80,87	197.530,71		0,08%	0,08%
ENBRIDGE INC	17.510	CAD	52,38	626.121,31		0,25%	0,24%
FIRSTSERVICE CORP	333	CAD	188,93	42.948,90		0,02%	0,02%
FORTIS INC	5.596	CAD	56,90	217.368,60		0,09%	0,08%
GILDAN ACTIVEWEAR	1.689	CAD	45,33	52.266,35		0,02%	0,02%
HYDRO ONE LTD	5.315	CAD	38,46	139.546,64		0,05%	0,05%
INTACT FINANCIAL CORP	1.498	CAD	196,72	201.171,83		0,08%	0,08%
KEYERA	1.900	CAD	30,29	39.287,98		0,02%	0,01%
KINROSS GOLD CORP	10.628	CAD	6,42	46.579,35		0,02%	0,02%
LUNDIN MINING CORP	4.986	CAD	9,24	31.450,76		0,01%	0,01%
MAGNA INTL SHS -A- SUB.VTG	2.311	CAD	71,80	113.274,26		0,04%	0,04%
METRO -A- SUB VTG	1.800	CAD	74,15	91.115,13		0,04%	0,03%
NATIONAL BK CANADA	2.920	CAD	97,33	194.015,50		0,08%	0,07%
NORTHLAND POWER INC	2.386	CAD	33,59	54.712,59		0,02%	0,02%
NUTRIEN - REGISTERED	4.933	CAD	99,48	335.006,89		0,13%	0,13%
OPEN TEXT	4.263	CAD	51,54	149.991,48		0,06%	0,06%
PARKLAND FUEL - REGISTERED SHS	3.220	CAD	32,88	72.276,07		0,03%	0,03%
PEMBINA PIPELINE CORP	4.924	CAD	44,38	149.180,54		0,06%	0,06%
POWER CORP DU CANADA SUB.	5.005	CAD	34,59	118.184,76		0,05%	0,05%
RITCHIE BROTHERS AUCTIONEERS	1.274	CAD	75,61	65.759,05		0,03%	0,02%
ROGERS COMMUNICATIONS -B- NON VOTING	2.886	CAD	61,42	121.007,69		0,05%	0,05%
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	11.210	CAD	63,97	489.540,70		0,19%	0,19%
TELUS CORP	2.554	CAD	26,97	47.022,82		0,02%	0,02%
THOMSON REUTERS --- REGISTERED SHS	1.470	CAD	175,81	176.428,10		0,07%	0,07%
TOROMONT INDUSTRIES LTD	762	CAD	109,24	56.825,53		0,02%	0,02%
TORONTO DOMINION BANK	16.302	CAD	82,68	920.127,90		0,36%	0,35%
WHEATON PRECIOUS METAL - REGISTERED	5.229	CAD	66,01	235.632,52		0,09%	0,09%
Canada				7.643.335,91		3,00%	2,92%
ABB LTD REG SHS	13.991	CHF	31,38	441.776,59		0,17%	0,17%
ACCELLERON INDUSTRIES AG	1	CHF	21,18	21,31		0,00%	0,00%
ADECCO REG.SHS	1.238	CHF	33,02	41.133,79		0,02%	0,01%
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	15	CHF	10.800,00	163.010,67		0,06%	0,06%
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP REGS	1	CHF	108.200,00	108.875,03		0,04%	0,04%
CHUBB - NAMEN AKT	3.796	USD	196,68	685.675,05		0,27%	0,26%
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAMEN AKT	4.606	CHF	145,45	674.122,26		0,26%	0,26%
CLARIANT NAMEN AKT	1.080	CHF	15,13	16.442,34		0,01%	0,01%
GEBERIT AG NAM-AKT	313	CHF	508,40	160.121,96		0,06%	0,06%
GIVAUDAN SA REG.SHS	93	CHF	2.985,00	279.336,89		0,11%	0,11%
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	623	CHF	265,20	166.250,35		0,07%	0,06%
LONZA GROUP (CHF)	749	CHF	544,80	410.600,93		0,16%	0,16%
ROCHE HOLDING LTD	6.440	CHF	260,30	1.686.790,10		0,66%	0,64%
SGS SA REG SHS	49	CHF	2.041,00	100.632,92		0,04%	0,04%
SIKA - REGISTERED SHS	1.609	CHF	254,70	412.368,99		0,16%	0,16%
SONOVA HOLDING NAM-AKT	464	CHF	267,50	124.894,34		0,05%	0,05%
STRAUMANN HOLDING LTD	900	CHF	134,20	121.533,51		0,05%	0,05%
SWISS LIFE HOLDING N-NAMEN REGISTERED	270	CHF	559,60	152.034,61		0,06%	0,06%
SWISS RE REGS	2.675	CHF	93,06	250.488,53		0,10%	0,09%
Suisse				5.996.110,17		2,35%	2,29%
ACCENTURE - SHS CLASS A	5.681	USD	285,84	1.491.350,54		0,58%	0,57%
ALLEGION PLC WI	1.285	USD	106,06	125.166,09		0,05%	0,05%
CRH PLC	6.393	EUR	46,16	295.100,88		0,12%	0,11%
DCC PLC	832	GBP	47,21	44.718,76		0,02%	0,02%
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	3.743	USD	170,54	586.243,49		0,23%	0,22%
JAMES HARDIES IND/CHESS UNITS OF FOR SEC	3.847	AUD	31,61	75.746,65		0,03%	0,03%
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	414	USD	145,41	55.287,45		0,02%	0,02%
JOHNSON CONTROLS INTL	6.060	USD	60,40	336.156,50		0,13%	0,13%
KERRY GROUP -A-	1.295	EUR	91,26	118.181,70		0,05%	0,04%
KINGSPAN GROUP	1.256	EUR	61,84	77.671,04		0,03%	0,03%
LINDE PLC	4.420	USD	358,10	1.453.645,59		0,57%	0,55%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
PENTAIR PLC	1.200	USD	55,12	60.746,66		0,02%	0,02%
SMURFIT KAPPA PLC	2.202	EUR	33,15	72.996,30		0,03%	0,03%
STERIS - REGISTERED SHS	896	USD	190,52	156.776,34		0,06%	0,06%
TRANE TECH - REGISTERED SHS	2.474	USD	183,70	417.388,80		0,16%	0,16%
WILLIS TOWERS WATSON PLC	1.050	USD	233,35	225.024,11		0,09%	0,09%
Irlande				5.592.200,90		2,19%	2,13%
ANZ BANKING GROUP LTD	27.616	AUD	23,22	399.429,13		0,16%	0,15%
APA GROUP STAPLED SECURITY	14.101	AUD	10,28	90.294,18		0,04%	0,03%
ARISTOCRAT LEISURE	4.854	AUD	37,70	113.987,67		0,04%	0,04%
ASX LTD	2.708	AUD	65,99	111.312,40		0,04%	0,04%
AURIZON HOLDINGS LTD	26.385	AUD	3,39	55.715,18		0,02%	0,02%
BLUESCOPE STEEL	4.285	AUD	20,00	53.382,33		0,02%	0,02%
BRAMBLES	6.474	AUD	13,47	54.319,66		0,02%	0,02%
COCHLEAR	973	AUD	237,70	144.065,09		0,06%	0,06%
COLES GRP --- REGISTERED SHS	10.865	AUD	18,07	122.293,85		0,05%	0,05%
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	15.716	AUD	99,27	971.799,75		0,38%	0,37%
COMPUTERSHARE LIMITED	4.696	AUD	22,08	64.586,82		0,02%	0,02%
DEXUS - STAPLED SECURITY	19.702	AUD	7,64	93.760,61		0,04%	0,04%
FORTESCUE METALS GROUP LTD	18.578	AUD	22,03	254.935,43		0,10%	0,10%
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	19.748	AUD	19,23	236.547,93		0,09%	0,09%
GPT GROUP STAPLED SECURITY	18.524	AUD	4,32	49.846,57		0,02%	0,02%
LEND GRP - STAPLED SECURITIES	3.612	AUD	7,26	16.334,32		0,01%	0,01%
MACQUARIE GROUP	3.343	AUD	176,97	368.512,96		0,14%	0,14%
MINERAL RESOURCES	1.491	AUD	80,72	74.967,93		0,03%	0,03%
MIRVAC GROUP STAPLED SECURITIES	61.204	AUD	2,12	80.822,52		0,03%	0,03%
NEWCREST MINING LTD	6.647	AUD	26,37	109.182,38		0,04%	0,04%
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	12.061	AUD	12,17	91.430,40		0,04%	0,04%
QBE INSURANCE GROUP	12.460	AUD	14,54	112.849,38		0,04%	0,04%
RAMSAY HEALTH CARE LTD	1.902	AUD	67,36	79.804,86		0,03%	0,03%
REA GROUP LTD	510	AUD	137,95	43.823,66		0,02%	0,02%
SANTOS LTD	28.789	AUD	7,07	126.783,50		0,05%	0,05%
SCENTRE GRP - STAPLED SECURITY	59.792	AUD	2,79	103.911,60		0,04%	0,04%
SEEK LTD	3.166	AUD	24,21	47.744,40		0,02%	0,02%
SONIC HEALTHCARE LTD	6.859	AUD	35,10	149.963,19		0,06%	0,06%
STOCKLAND	15.559	AUD	4,08	39.542,00		0,02%	0,02%
SUNCORP GROUP	11.297	AUD	12,21	85.920,25		0,03%	0,03%
TELSTRA CORP	54.309	AUD	4,22	142.758,18		0,06%	0,05%
TRANSURBAN GROUP	31.801	AUD	14,29	283.067,33		0,11%	0,11%
VICINITY CENTRES	52.393	AUD	2,00	65.107,79		0,03%	0,02%
WOODSIDE ENERGY SHARES	17.043	AUD	34,23	363.387,25		0,14%	0,14%
Australie				5.202.190,50		2,04%	1,99%
AKZO NOBEL NV	1.572	EUR	73,50	115.542,00		0,04%	0,04%
ASML HOLDING NV	3.836	EUR	617,70	2.369.497,20		0,93%	0,91%
CNH INDUSTRIAL NV	6.324	EUR	13,91	87.935,22		0,03%	0,03%
DSM KONINKLIJKE	1.853	EUR	109,00	201.977,00		0,08%	0,08%
IMCD	510	EUR	146,40	74.664,00		0,03%	0,03%
ING GROUP NV	33.408	EUR	11,14	372.231,94		0,15%	0,14%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	8.965	EUR	31,60	283.249,18		0,11%	0,11%
KONINKLIJKE KPN NV	48.322	EUR	3,27	158.157,91		0,06%	0,06%
NN GROUP NV	3.113	EUR	33,48	104.223,24		0,04%	0,04%
NXP SEMICONDUCTORS	2.425	USD	181,98	405.291,36		0,16%	0,16%
PROSUS NV	7.771	EUR	71,68	557.025,28		0,22%	0,21%
RANDSTAD BR	1.091	EUR	53,74	58.630,34		0,02%	0,02%
WOLTERS KLUWER NV	2.344	EUR	116,50	273.076,00		0,11%	0,10%
Pays-Bas				5.061.500,67		1,98%	1,93%
ADIDAS AG NAMEN AKT	1.764	EUR	163,04	287.602,56		0,11%	0,11%
ALLIANZ SE REG SHS	3.727	EUR	212,95	793.664,65		0,31%	0,30%
BEIERSDORF AG	1.016	EUR	121,30	123.240,80		0,05%	0,05%
BMW AG	3.610	EUR	100,74	363.671,40		0,14%	0,14%
BRENNTAG - NAMEN AKT	1.305	EUR	68,68	89.627,40		0,04%	0,03%
COMMERZBK	8.462	EUR	9,67	81.827,54		0,03%	0,03%
DELIVERY HERO	1.530	EUR	30,42	46.542,60		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	1.946	EUR	176,05	342.593,30		0,14%	0,13%
GEA GROUP AG	3.030	EUR	41,70	126.351,00		0,05%	0,05%
HEIDELBERGCEMENT AG	1.989	EUR	66,94	133.143,66		0,05%	0,05%
HELLOFRESH SE	1.418	EUR	21,64	30.685,52		0,01%	0,01%
HENKEL AG & CO KGAA	1.453	EUR	67,04	97.409,12		0,04%	0,04%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
HENKEL AG & CO KGAA PFD	1.505	EUR	72,36	108.901,80		0,04%	0,04%
LEG IMMOBILIEN - NAMEN AKT	625	EUR	50,10	31.312,50		0,01%	0,01%
MERCK KGAA	1.117	EUR	167,55	187.153,35		0,07%	0,07%
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	683	EUR	228,80	156.270,40		0,06%	0,06%
PUMA AG	828	EUR	55,46	45.920,88		0,02%	0,02%
SAP AG	9.528	EUR	115,60	1.101.436,80		0,43%	0,42%
SYMRISE AG	1.189	EUR	99,12	117.853,68		0,05%	0,04%
ZALANDO SE	3.802	EUR	38,12	144.932,24		0,06%	0,06%
Allemagne				4.410.141,20		1,73%	1,68%
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	28	DKK	11.670,00	43.855,40		0,02%	0,02%
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	48	DKK	11.865,00	76.436,92		0,03%	0,03%
CHRISTIAN HANSEN	2.016	DKK	517,00	139.886,32		0,05%	0,05%
COLOPLAST -B-	968	DKK	891,60	115.834,95		0,05%	0,04%
DEMANT A/S	887	DKK	240,80	28.666,47		0,01%	0,01%
GENMAB AS	737	DKK	2.556,00	252.826,46		0,10%	0,10%
NOVO NORDISK	15.105	DKK	1.087,80	2.205.281,14		0,86%	0,84%
NOVOZYMES -B-	1.541	DKK	345,50	71.457,01		0,03%	0,03%
ORSTED	2.137	DKK	583,20	167.269,29		0,07%	0,06%
PANDORA	845	DKK	641,00	72.695,73		0,03%	0,03%
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	8.020	DKK	202,15	217.591,68		0,08%	0,08%
Danemark				3.391.801,37		1,33%	1,29%
ALFA LAVAL	2.657	SEK	367,80	86.432,11		0,03%	0,03%
ASSA ABLOY -B- NEW I	8.164	SEK	243,20	175.605,61		0,07%	0,07%
ATLAS COPCO AB -A-	21.876	SEK	130,55	252.590,26		0,10%	0,10%
ATLAS COPCO AB -B-	12.712	SEK	118,45	133.174,40		0,05%	0,05%
BOLIDEN --- REGISTERED SHS	2.448	SEK	404,50	87.579,36		0,04%	0,03%
ELECTROLUX AB	6.732	SEK	124,45	74.098,74		0,03%	0,03%
EPIROC --- REGISTERED SHS -A-	5.896	SEK	204,90	106.849,19		0,04%	0,04%
EQT AB	2.647	SEK	209,00	48.929,64		0,02%	0,02%
ESSITY AB REGISTERED -B-	8.137	SEK	296,70	213.527,43		0,08%	0,08%
HENNES AND MAURITZ AB	6.543	SEK	146,66	84.871,21		0,03%	0,03%
HUSQVARNA -B-	5.426	SEK	89,20	42.807,16		0,02%	0,02%
NIBE INDUSTRIER	19.754	SEK	114,40	199.872,43		0,08%	0,08%
SANDVIK AB	9.195	SEK	219,50	178.508,16		0,07%	0,07%
SKF AB -B-	3.795	SEK	200,70	67.364,48		0,03%	0,02%
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	10.804	SEK	135,90	129.860,13		0,05%	0,05%
TELE2 AB	8.572	SEK	102,25	77.520,63		0,03%	0,03%
TELEFON ERICSSON	24.653	SEK	60,28	131.436,15		0,05%	0,05%
TELIA COMPANY AB	35.674	SEK	26,45	83.454,41		0,03%	0,03%
Suède				2.174.481,50		0,85%	0,83%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	54.309	EUR	6,28	340.843,28		0,13%	0,13%
IBERDROLA SA	54.702	EUR	11,36	621.414,72		0,24%	0,24%
INDITEX SHARE FROM SPLIT	8.885	EUR	30,39	270.015,15		0,11%	0,10%
NATURGY ENERGY GROUP SA	2.421	EUR	27,76	67.206,96		0,03%	0,02%
RED ELECTRICA	2.949	EUR	16,23	47.862,27		0,02%	0,02%
REPSOL SA	12.333	EUR	14,43	177.903,53		0,07%	0,07%
Espagne				1.525.245,91		0,60%	0,58%
AIA GROUP LTD	109.400	HKD	83,60	1.070.014,27		0,42%	0,41%
BOC HONG KONG (HOLDINGS) LTD	30.500	HKD	24,55	87.602,66		0,03%	0,03%
HANG SENG BANK LTD	6.200	HKD	112,10	81.313,62		0,03%	0,03%
HONG KONG CHINA GAS	90.758	HKD	6,85	72.734,67		0,03%	0,03%
MTR CORP LTD	9.897	HKD	38,10	44.115,84		0,02%	0,02%
SWIRE PACIFIC LTD SIE A	4.000	HKD	59,85	28.008,52		0,01%	0,01%
SWIRE PROPERTIES LTD	7.600	HKD	19,80	17.605,35		0,01%	0,00%
Hong-Kong				1.401.394,93		0,55%	0,53%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ELISA CORPORATION -A-	910	EUR	55,78	50.759,80		0,02%	0,02%
KESKO CORP	5.492	EUR	19,84	108.961,28		0,04%	0,04%
NESTE	5.282	EUR	45,17	238.587,94		0,09%	0,09%
NORDEA BANK	27.366	SEK	110,68	267.887,40		0,11%	0,10%
ORION CORPORATION (NEW) -B-	1.310	EUR	41,02	53.736,20		0,02%	0,02%
SAMPO OYJ -A-	4.462	EUR	43,32	193.293,84		0,08%	0,08%
STORA ENSO -R-	3.790	EUR	11,98	45.404,20		0,02%	0,02%
UPM KYMMENE CORP	4.347	EUR	30,86	134.148,42		0,05%	0,05%
WARTSILA CORPORATION -B-	3.300	EUR	8,68	28.637,40		0,01%	0,01%
Finlande				1.121.416,48		0,44%	0,43%
AMPLIFON SPA	734	EUR	31,83	23.363,22		0,01%	0,01%
ENEL SPA	66.245	EUR	5,60	371.104,49		0,15%	0,14%
INTESA SANPAOLO	170.132	EUR	2,37	402.362,18		0,16%	0,16%
PRYSMIAN SPA	2.275	EUR	38,00	86.450,00		0,03%	0,03%
Italie				883.279,89		0,35%	0,34%
AKER BP SHS	2.320	NOK	274,00	56.645,87		0,02%	0,02%
DNB BK ASA	7.857	NOK	191,00	133.727,23		0,05%	0,05%
EQUINOR ASA	8.317	NOK	311,95	231.196,59		0,09%	0,09%
MOWI ASA	5.257	NOK	189,90	88.959,57		0,04%	0,03%
NORSK HYDRO ASA	7.637	NOK	78,50	53.422,25		0,02%	0,02%
ORKLA ASA	12.445	NOK	73,76	81.798,54		0,03%	0,03%
SALMAR	2.437	NOK	439,00	95.334,43		0,04%	0,04%
TELENOR ASA	6.105	NOK	120,95	65.799,30		0,03%	0,03%
Norvège				806.883,78		0,32%	0,31%
SLB	14.101	USD	52,33	677.692,36		0,27%	0,26%
Curacao				677.692,36		0,27%	0,26%
AMCOR --- REGISTERED SHS	13.206	USD	11,30	137.050,83		0,05%	0,05%
APTIV PLC	2.281	USD	110,49	231.462,27		0,09%	0,09%
NOVOCURE --- REGISTERED SHS	779	USD	60,18	43.054,80		0,02%	0,01%
WPP PLC	8.878	GBP	9,57	96.689,19		0,04%	0,04%
Jersey				508.257,09		0,20%	0,19%
KEPPEL CORPORATION LTD	12.630	SGD	5,74	50.128,75		0,02%	0,02%
SINGAPORE AIRLINES LTD	19.300	SGD	5,79	77.269,40		0,03%	0,03%
SINGAPORE EXCHANGE LTD	10.400	SGD	9,36	67.310,19		0,03%	0,03%
UNITED OVERSEAS BANK	10.600	SGD	29,64	217.247,96		0,08%	0,08%
Singapour				411.956,30		0,16%	0,16%
AUCKLAND INTERNATIONAL AIRPORT LTD	20.486	NZD	8,78	103.930,36		0,04%	0,04%
FISCHER AND PAYKEL INDUSTRIES LTD	7.163	NZD	26,54	109.846,60		0,04%	0,04%
MERCURY NZ	19.707	NZD	6,27	71.396,81		0,03%	0,03%
MERIDIAN ENERGY LTD	10.774	NZD	5,13	31.936,34		0,01%	0,01%
SPARK NEW	12.667	NZD	5,04	36.852,25		0,01%	0,02%
XERO	1.115	AUD	90,75	63.028,68		0,03%	0,02%
Nouvelle-Zélande				416.991,04		0,16%	0,16%
ARCH CAPITAL GROUP LTD	2.400	USD	68,61	151.227,44		0,06%	0,06%
BUNGE LTD	1.479	USD	96,66	131.294,61		0,05%	0,05%
INVECO LTD	5.917	USD	16,20	88.033,61		0,04%	0,03%
Bermudes				370.555,66		0,15%	0,14%
D'IETEREN	156	EUR	179,10	27.939,60		0,01%	0,01%
KBC GROUPE SA	3.308	EUR	63,62	210.454,96		0,08%	0,08%
SOLVAY	541	EUR	105,25	56.940,25		0,02%	0,02%
UMICORE SA	1.297	EUR	31,11	40.349,67		0,02%	0,02%
Belgique				335.684,48		0,13%	0,13%
OMV AG	2.076	EUR	43,98	91.302,48		0,03%	0,03%
VERBUND AG	888	EUR	79,90	70.951,20		0,03%	0,03%
VOESTALPINE AG	2.221	EUR	31,04	68.939,84		0,03%	0,03%
Autriche				231.193,52		0,09%	0,09%
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	9.640	EUR	11,26	108.546,40		0,04%	0,04%
JERONIMO MARTINS SGPS SA	3.440	EUR	21,22	72.996,80		0,03%	0,03%
Portugal				181.543,20		0,07%	0,07%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BANK LEUMI LE-ISRAEL (IL604611) Israël	10.081	ILS	26,83	69.073,16 69.073,16		0,03% 0,03%	0,03% 0,03%
TENARIS SA - REG.SHS Luxembourg	3.264	EUR	13,50	44.047,68 44.047,68		0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
ACTIONS				228.791.584,23		89,72%	87,34%
AIS MSCI EMERGING ESG LEAD UCITS ETF DR Directive 2009/65/CE – Non Inscrit auprès de la FSMA	435.170	EUR	47,66	20.738.026,35 20.738.026,35	1,38%	8,13% 8,13%	7,92% 7,92%
OPC-Actions				20.738.026,35		8,13%	7,92%
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PC Directive 2009/65/CE – Non Inscrit auprès de la FSMA	28.364,31	EUR	97,94	2.777.869,56 2.777.869,56	0,02%	1,09% 1,09%	1,06% 1,06%
OPC-Monétaires				2.777.869,56		1,09%	1,06%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				23.515.895,91		9,22%	8,98%
CAPITALAND INTEGRATED COMMERCIAL TRUST Singapour	73.300	SGD	2,00	101.369,11 101.369,11		0,04% 0,04%	0,04% 0,04%
Non directive 2009/65/CE – Non Inscrit auprès de la FSMA				101.369,11		0,04%	0,04%
OPC-ACTIONS				101.369,11		0,04%	0,04%
OPC A NOMBRE FIXE DE PARTS				101.369,11		0,04%	0,04%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
DJ EURO STOXX 50 06/23	9	EUR	4.252,00	3.260,00		0,00%	0,00%
FTSE 100 INDEX 06/23	2	GBP	7.668,00	1.531,28		0,00%	0,00%
MINI MSCI EMG MKT 06/23	212	USD	998,50	307.308,44		0,12%	0,12%
S&P/TSE CAN 60 INDEX 06/23	1	CAD	1.222,10	2.990,07		0,00%	0,00%
S&P 500 EMINI INDEX 06/23	13	USD	4.153,75	41.970,89		0,02%	0,01%
TOPIX (OSE) 06/23	1	JPY	2.021,50	1.075,69		0,00%	0,00%
Contrat futures - Sur indices financiers				358.136,37		0,14%	0,13%
A/EUR/AUD/20230404S1				56.758,16		0,02%	0,02%
A/EUR/AUD/20230503S1				-34.688,71		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CAD/20230404S1				52.443,10		0,02%	0,02%
A/EUR/CAD/20230503S1				-16.852,06		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CHF/20230404S1				2.197,61		0,00%	0,00%
A/EUR/CHF/20230503S1				3.500,09		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20230404S1				7.374,87		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20230503S1				-9.296,33		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20230404S1				-2.632,60		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20230508S1				-38.283,58		-0,02%	-0,01%
A/EUR/USD/20230404S1				2.042.373,00		0,80%	0,78%
A/EUR/USD/20230503S1				190.328,33		0,07%	0,07%
Contrat forwards				2.253.221,88		0,88%	0,86%
TOTAL PORTEFEUILLE				255.020.207,50		100,00%	97,35%
GOLDMAN LONDON		USD		82.705.606,83			31,57%
GOLDMAN LONDON		JPY		7.486.137,43			2,86%
GOLDMAN LONDON		GBP		5.337.280,13			2,04%
GOLDMAN LONDON		CAD		4.085.742,57			1,56%
GOLDMAN LONDON		AUD		2.857.854,74			1,09%
GOLDMAN LONDON		CHF		2.827.530,69			1,08%
GOLDMAN LONDON		USD		1.341.435,53			0,51%
GOLDMAN LONDON		EUR		94.716,06			0,04%
GOLDMAN LONDON		GBP		57.879,90			0,02%
GOLDMAN LONDON		JPY		23.055,01			0,01%
GOLDMAN LONDON		CAD		15.472,14			0,00%
Autres				106.832.711,03			40,78%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		7.167.137,10			2,74%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		213.551,37			0,08%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		186.216,45			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		128.254,61			0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		113.103,64			0,04%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		87.424,61			0,04%

CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH	CHF	73.918,07	0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH	JPY	70.100,41	0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH	SEK	58.451,41	0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH	NOK	53.093,42	0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH	SGD	50.610,25	0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH	ILS	28.025,85	0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH	NZD	6.890,01	0,00%
Avoirs bancaires à vue		8.236.777,20	3,15%
DEPOTS ET LIQUIDITES		115.069.488,23	43,93%
CREANCES ET DETTES DIVERSES		-107.508.871,97	-41,04%
AUTRES		-626.935,76	-0,24%
TOTAL DE L'ACTIF NET		261.953.888,00	100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	1,75%
Australie	2,06%
Autriche	0,09%
Belgique	0,13%
Bermudes	0,15%
Canada	3,03%
Curacao	0,27%
Danemark	1,34%
Espagne	0,60%
États-Unis	57,83%
Finlande	0,44%
France	4,94%
Hong-Kong	0,56%
Irlande	2,22%
Israël	0,03%
Italie	0,35%
Japon	5,78%
Jersey	0,20%
Luxembourg	8,23%
Norvège	0,32%
Nouvelle-Zélande	0,17%
Pays-Bas	2,01%
Portugal	0,07%
Royaume-Uni	3,99%
Singapour	0,20%
Suède	0,86%
Suisse	2,38%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Agriculture et pêche	0,07%
Art graphique, maison d'édition	1,86%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,41%
Banques et institutions financières	5,68%
Bien de consommation divers	2,32%
Biotechnologie	1,18%
Chimie	1,93%
Compagnies d'assurance	3,55%
Construction de machines et appareils	3,28%
Constructions, matériaux de construction	1,07%

Distribution, commerce de détail	3,91%
Par secteur	
Electronique et semiconducteurs	7,56%
Electrotechnique et électronique	1,22%
Energie et eau	2,31%
Fonds d'investissement	9,32%
Holding et sociétés financières	5,46%
Industrie aéronautique et spatiale	0,06%
Industrie agro-alimentaire	3,20%
Industrie automobile	2,52%
Industrie minière	0,43%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	10,15%
Industries d'emballage	0,07%
Internet et services d'Internet	15,40%
Métaux et pierres précieuses	0,48%
Métaux non ferreux	0,10%
Papier et bois	0,43%
Pétrole	2,42%
Pneus et caoutchouc	0,21%
Restauration, industrie hôtelière	1,34%
Service d'environnement et de recyclage	0,15%
Service de santé publique et service social	0,92%
Services divers	2,97%
Sociétés immobilières	2,24%
Télécommunication	1,66%
Textile et habillement	0,91%
Transports	2,21%
TOTAL	100,00%
Par devise	
AUD	2,12%
CAD	3,03%
CHF	2,10%
DKK	1,34%
EUR	18,58%
GBP	4,02%
HKD	0,55%
ILS	0,03%
JPY	5,78%
NOK	0,32%
NZD	0,14%
SEK	0,97%
SGD	0,20%
USD	60,82%
TOTAL	100,00%

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	21.775.250,29	16.771.198,62	38.546.448,91
Ventes	22.472.069,41	3.234.041,48	25.706.110,89
Total 1	44.247.319,70	20.005.240,10	64.252.559,80
Souscriptions	10.525.948,96	9.499.516,44	20.025.465,40
Remboursements	4.854.672,27	4.633.647,44	9.488.319,71
Total 2	15.380.621,23	14.133.163,88	29.513.785,11
Moyenne de référence de l'actif net total	255.332.042,34	252.306.441,76	253.813.067,35
Taux de rotation	11,31%	2,33%	13,69%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
DJ EURO STOXX 50 06/23	EUR	379.420,00	379.420,00	10,00	14.03.23
FTSE 100 INDEX 06/23	GBP	152.015,00	173.068,82	10,00	22.03.23
MINI MSCI EMG MKT 06/23	USD	10.249.487,20	9.413.130,55	50,00	10.03.23
S&P/TSE CAN 60 INDEX 06/23	CAD	240.040,00	163.866,61	200,00	30.03.23
S&P 500 EMINI INDEX 06/23	USD	2.654.237,50	2.437.652,11	50,00	14.03.23
TOPIX (OSE) 06/23	JPY	20.060.000,00	139.215,65	10.000,00	31.03.23

Engagements sur forwards

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20230404S1	82.705.606,83	2.042.373,00	28.02.23
A/EUR/USD/20230503S1	82.932.451,67	190.328,33	31.03.23
A/EUR/AUD/20230404S1	2.857.854,74	56.758,16	28.02.23
A/EUR/CAD/20230404S1	4.085.742,57	52.443,10	28.02.23
A/EUR/GBP/20230404S1	5.337.280,13	7.374,87	28.02.23
A/EUR/CHF/20230503S1	2.779.231,23	3.500,09	31.03.23
A/EUR/CHF/20230404S1	2.827.530,69	2.197,61	28.02.23
A/EUR/JPY/20230404S1	7.486.137,43	-2.632,60	28.02.23
A/EUR/GBP/20230503S1	5.257.585,25	-9.296,33	31.03.23
A/EUR/CAD/20230503S1	4.020.206,85	-16.852,06	31.03.23
A/EUR/AUD/20230503S1	2.796.187,87	-34.688,71	31.03.23
A/EUR/JPY/20230508S1	7.627.712,66	-38.283,58	31.03.23

2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Part Cap (A)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.20 - 31.03.21	4.168,25	5.853,46	39.389,65	5.508.958,83	7.981.082,07	64.484.887,39	1.637,10
01.04.21 - 31.03.22	14.436,14	2.133,77	51.692,02	26.102.047,23	3.793.113,41	95.258.376,64	1.842,81
01.04.22 - 31.03.23	5.158,52	1.996,44	54.854,09	9.057.125,06	3.441.301,75	94.821.717,38	1.728,62

Part Cap (AH)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.20 - 31.03.21	16.025,66	6.592,53	55.286,09	22.999.250,50	9.030.538,48	90.221.927,36	1.631,91
01.04.21 - 31.03.22	13.780,85	6.082,00	62.984,93	23.654.658,94	10.865.212,93	110.883.605,36	1.760,48
01.04.22 - 31.03.23	4.861,92	1.616,36	66.230,49	7.792.711,82	2.527.969,65	107.253.397,67	1.619,40

Part Cap (C)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.20 - 31.03.21	268,28	26,03	2.389,26	267.270,51	36.172,14	3.527.939,03	1.476,58
01.04.21 - 31.03.22	357,48	465,26	2.281,47	594.767,11	766.183,04	3.806.904,02	1.668,62
01.04.22 - 31.03.23	516,27		2.797,75	810.819,33		4.395.268,40	1.571,00

Part Cap (CH)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.20 - 31.03.21	305,86	153,84	3.750,35	352.934,82	209.181,64	5.229.990,76	1.394,53
01.04.21 - 31.03.22	136,34	114,16	3.772,53	200.695,25	178.469,27	5.698.494,70	1.510,52
01.04.22 - 31.03.23	4,70	325,00	3.452,23	6.578,98	461.734,00	4.824.240,82	1.397,43

Part Cap (I)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.20 - 31.03.21		4.050,00	7.076,86		5.067.611,10	11.774.387,09	1.663,79
01.04.21 - 31.03.22			7.076,86			13.310.813,60	1.880,89
01.04.22 - 31.03.23			7.076,86			12.536.491,63	1.771,48

Part Cap (IH)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.20 - 31.03.21	2.495,19	12.100,38	9.494,40	3.586.747,25	14.626.786,99	15.720.480,19	1.655,76
01.04.21 - 31.03.22	825,00	389,00	9.930,40	1.487.763,45	707.743,50	17.814.154,12	1.793,90
01.04.22 - 31.03.23	1.481,00	815,00	10.596,40	2.358.230,21	1.315.564,20	17.545.169,41	1.655,77

Part Cap (P)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.20 - 31.03.21		370,00	8.959,36		499.241,00	14.780.911,60	1.649,77
01.04.21 - 31.03.22		487,00	8.472,36		884.128,03	15.755.655,08	1.859,65
01.04.22 - 31.03.23		991,00	7.481,36		1.741.750,11	13.068.023,28	1.746,75

Part Cap (PH)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
01.04.20 - 31.03.21		7.969,84	4.595,08		9.727.025,88	7.551.890,88	1.643,47
01.04.21 - 31.03.22			4.595,08			8.157.272,17	1.775,22
01.04.22 - 31.03.23			4.595,08			7.509.579,41	1.634,27

2.4.6 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

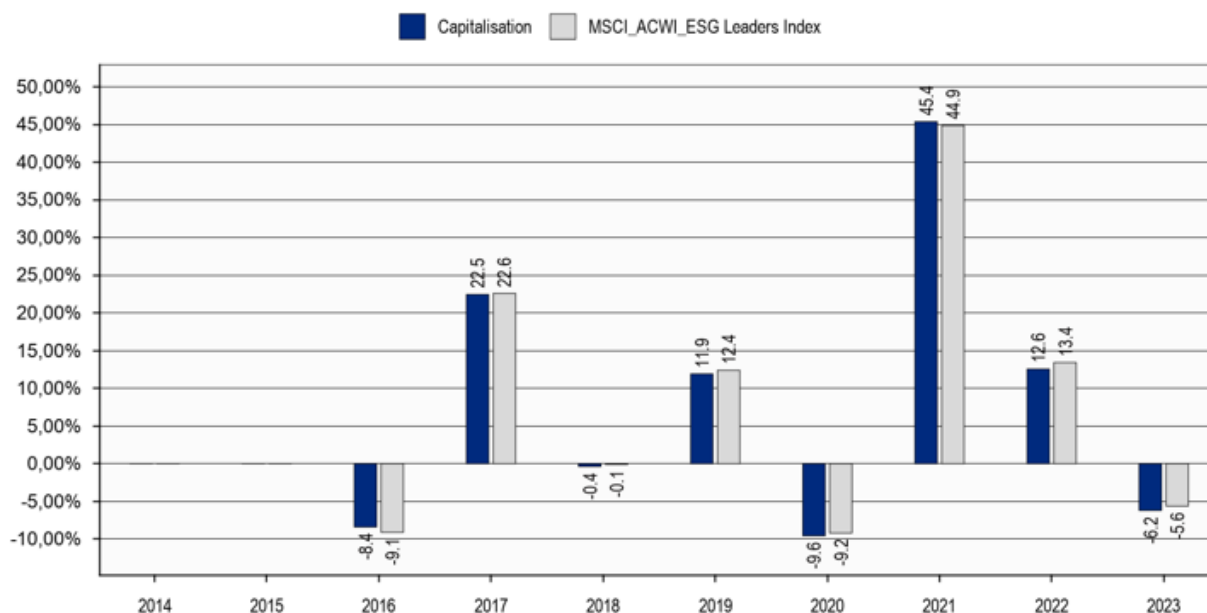
* Le rendement du premier exercice comptable est calculé sur la période allant du 09.03.15 (date de clôture de souscription initiale) au 31.03.16.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années pour les classes "A", "AH", "I", "IH", "P" et "PH" (en % et calculés en EUR):

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années pour les classes "C" et "CH" (en % et calculés en EUR):

Part Cap (A)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-6,20% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	15,36% (en EUR)	15,75% (en EUR)	9,21% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

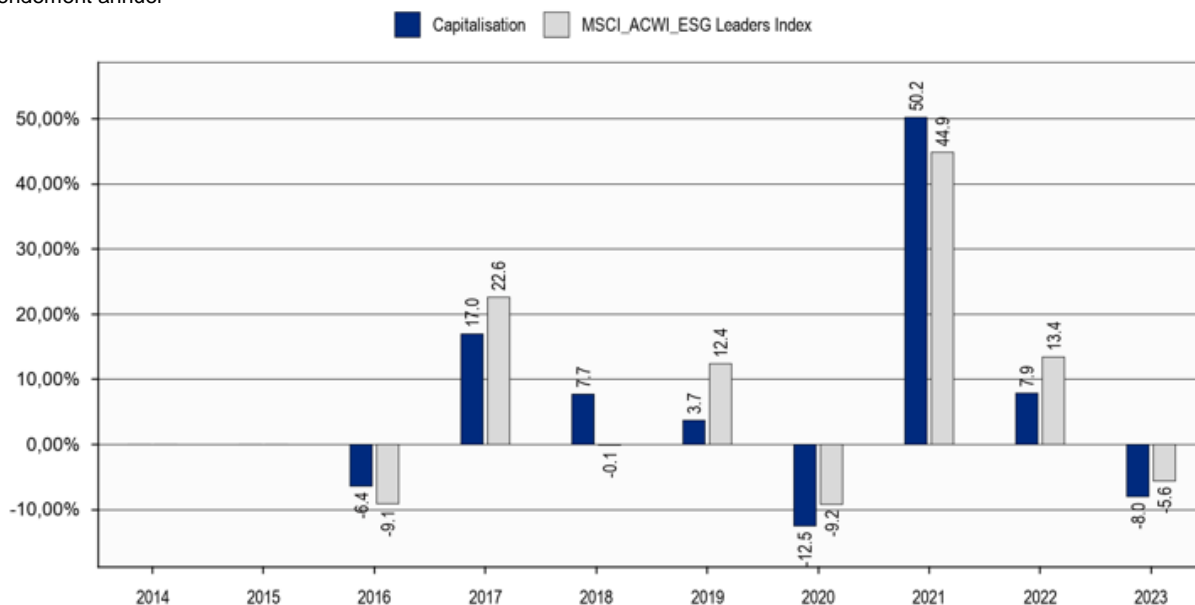
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Cap (AH)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-8,01% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	14,23% (en EUR)	15,75% (en EUR)	6,22% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

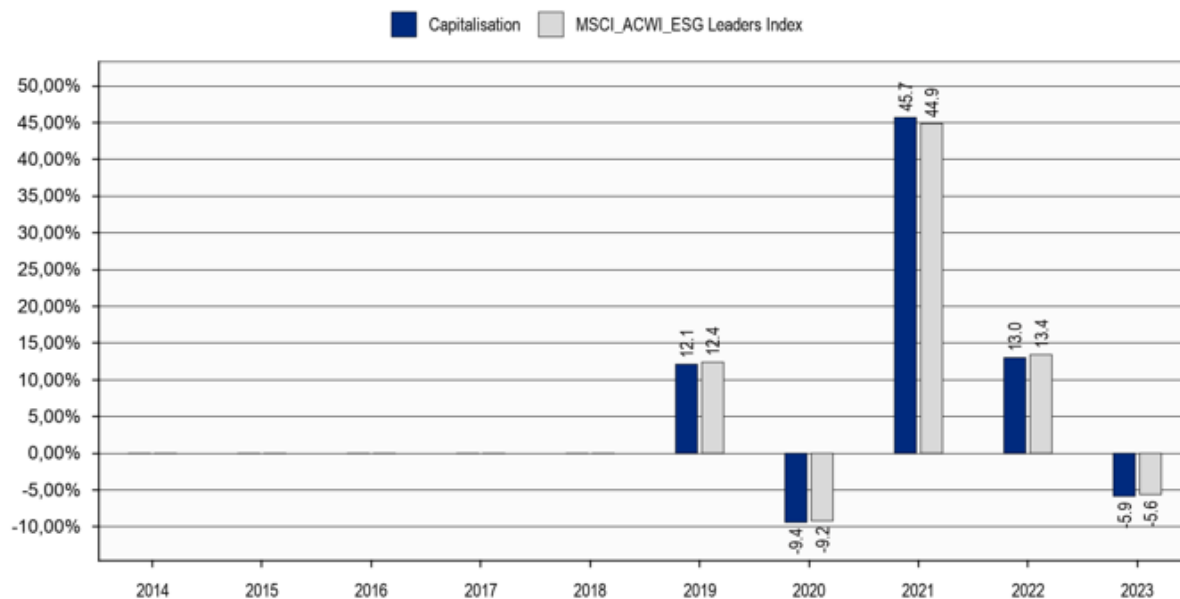
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Cap (C)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-5,85% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	15,74% (en EUR)	15,75% (en EUR)	9,51% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

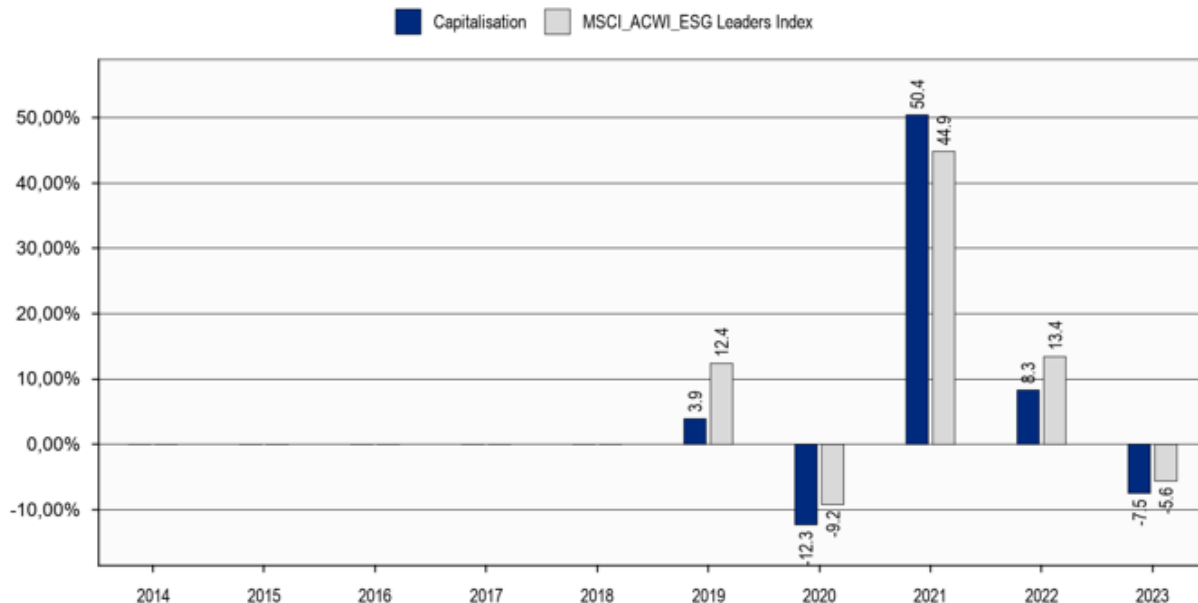
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Cap (CH)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-7,49% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	14,66% (en EUR)	15,75% (en EUR)	6,56% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

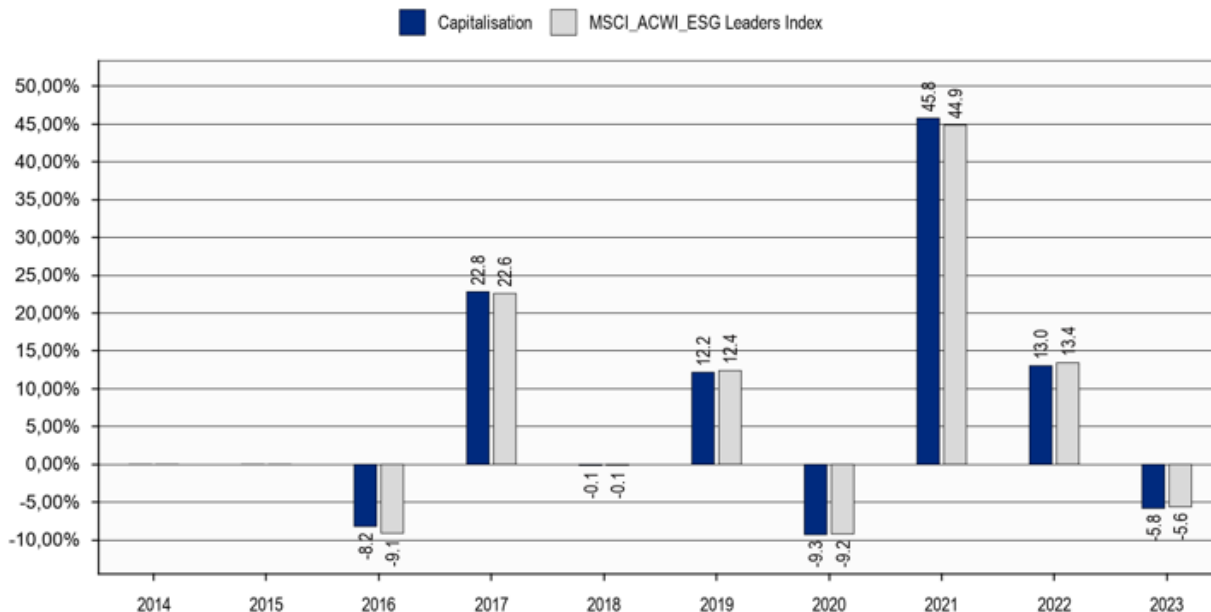
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Cap (I)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-5,82% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	15,78% (en EUR)	15,75% (en EUR)	9,57% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

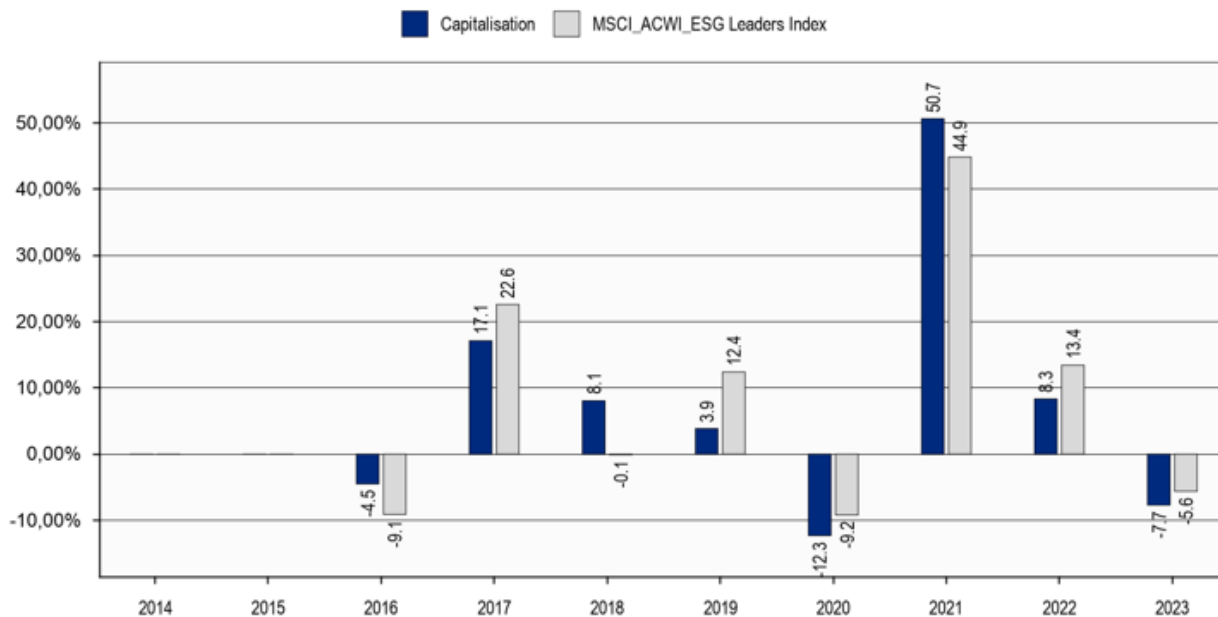
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Cap (IH)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-7,70% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	14,64% (en EUR)	15,75% (en EUR)	6,53% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

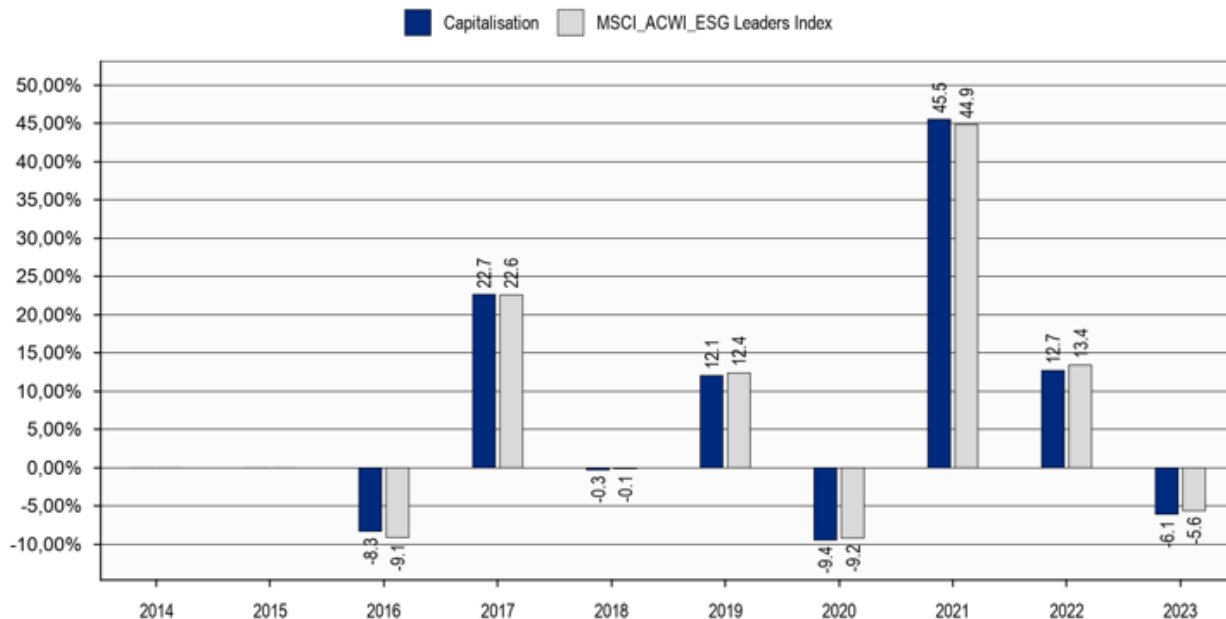
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Cap (P)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-6,07% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	15,51% (en EUR)	15,75% (en EUR)	9,36% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

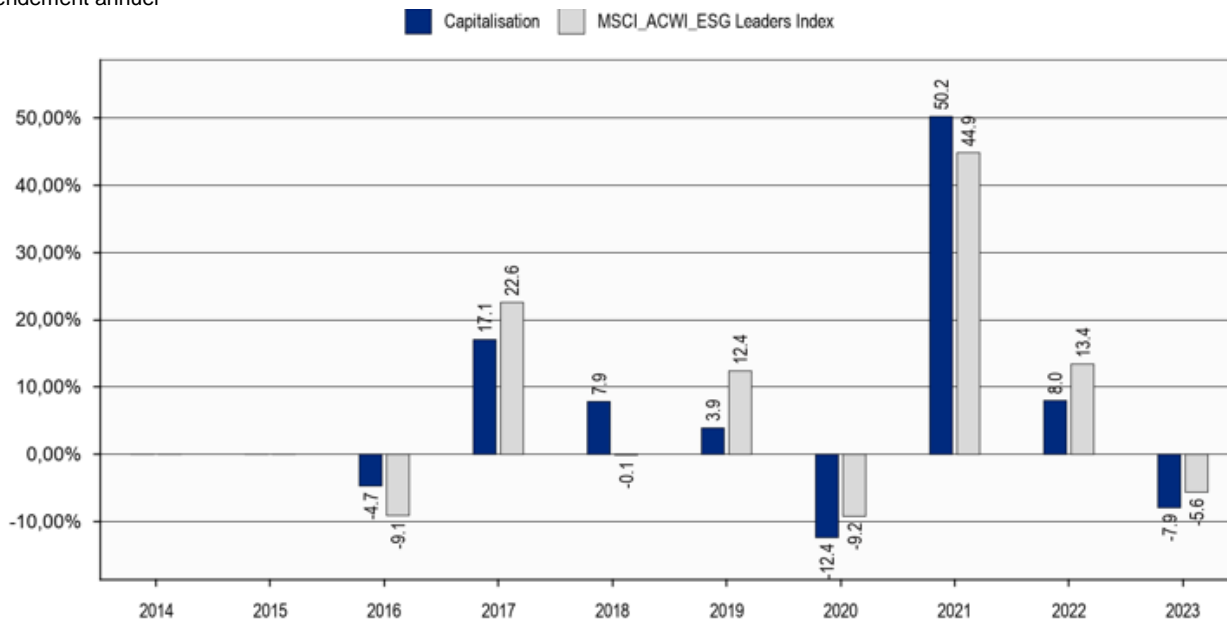
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Cap (PH)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-7,94% (en EUR)	-5,62% (en EUR)	14,31% (en EUR)	15,75% (en EUR)	6,35% (en EUR)	9,62% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

2.4.7. Frais

Frais récurrents

- Classe "A" - part de capitalisation (BE6275981817) : 0,8%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,8% de la valeur de votre investissement par an.	0,8%
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit.	0,0%

	Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
--	--	--

- Classe "AH" - part de capitalisation (BE6275985859) : 1,0%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,8% de la valeur de votre investissement par an.	0,8%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

- Classe "C" - part de capitalisation (BE6297537068) : 0,4%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,4% de la valeur de votre investissement par an.	0,4%
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,0%

- Classe "CH" - part de capitalisation (BE6297540096) : 0,6%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,4% de la valeur de votre investissement par an.	0,4%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

- Classe "I" - part de capitalisation (BE6275994943) : 0,3%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,3% de la valeur de votre investissement par an.	0,3%
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,0%

- Classe "IH" - part de capitalisation (BE6275995957) : 0,5%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,3% de la valeur de votre investissement par an.	0,3%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

- Classe "P" - part de capitalisation (BE6275990909) : 0,6%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,6% de la valeur de votre investissement par an.	0,6%
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,0%

- Classe "PH" - part de capitalisation (BE6275992921) : 0,8%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 0,6% de la valeur de votre investissement par an.	0,6%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

Depuis juillet 2022, la Société de gestion a pris la décision de modifier le support de publication des informations concernant la SICAV. En effet, les informations ne sont plus diffusées dans les journaux l'Echo et De Tijd, mais sont affichées sur un média numérique : www.fundinfo.com. Grâce à cette modification, la SICAV a réduit ses frais de publication de près de €16,000 chaque année, pour l'ensemble de la SICAV.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-matérielles visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre (i) la Société de gestion, (ii) le Sous-gestionnaire du Compartiment, (iii) le fournisseur de l'Indice et (iv) le Distributeur.

La part revenant au Sous-gestionnaire du Compartiment est définie de la manière suivante:

- 0,0725% par an pour la tranche d'actifs entre EUR 0 et 125 millions EUR
- 0,0525% par an au-delà d'EUR 125 millions EUR

Par ailleurs de tels accords entre d'une part, la SICAV et la Société de gestion et d'autre part le Distributeur et des tierces parties, entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusifs. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté de la Société de gestion d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché et notamment en fonction de l'ampleur de leur investissement.

La Société de gestion dispose et maintient des procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de

sélection et de suivi de ses délégataires, tels que le Sous-gestionnaire du Compartiment, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel.

2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres

Le poste « V. C. Autres » du bilan est composé d'un montant lié à des comptes gérés sur futures.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé du remboursement de la FSMA (2021).

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement. Ce poste est positif parce que les contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement pour l'année 2021 étaient plus petites que les montants provisionnés; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.345,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES BALANCED

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : du 21 janvier au 25 janvier 2019.

Le prix de souscription initial est de 100,00 EUR.

3.1.2 . Cotation en bourse

Pas d'application.

3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est d'offrir aux actionnaires, indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif, une exposition à différentes classes d'actifs.

Politique de placement du compartiment

a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le portefeuille du compartiment se compose essentiellement de parts d'organismes de placement collectif à capital variable (« OPC »). Le compartiment pourra investir jusqu'à 60% de son actif net dans des parts d'OPC investissant principalement en actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de sociétés des marchés développés et émergents mondiaux (la « Composante actions mondiales du portefeuille »). Jusqu'à 50% de l'actif net du compartiment pourra être investi dans des parts d'OPC investissant principalement en obligations, en instruments du marché monétaire ou en dépôts bancaires (la « Composante instruments de taux du portefeuille »).

A titre accessoire ou temporaire le compartiment peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants, dépôts bancaires ou titres.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

b) Critères de sélection des organismes de placement collectif dans lesquels le compartiment investit

La composante actions mondiales du portefeuille recherchera une allocation équilibrée entre des OPC indicés dont l'objectif d'investissement est de suivre au plus près des indices boursiers (« OPC Passifs ») et des OPC à gestion active dont la politique d'investissement consiste à sélectionner des actions selon une approche propre au gestionnaire indépendamment de leur appartenance à un indice boursier (« OPC Actifs »). Le choix des OPC cherchera à assurer une diversification dans les styles de gestion, les secteurs économiques et les zones géographiques. Les OPC Actifs seront essentiellement des OPC gérés ou promus par la Société de gestion ou des sociétés affiliées à la Société de gestion.

La composante instruments de taux du portefeuille privilégiera les parts d'OPC gérés par des tiers. La sélection est basée sur une analyse qualitative qui se concentre sur la philosophie et le processus d'investissement, le processus de gestion des risques et l'évaluation des coûts.

c) Prêts de titres / d'instruments financiers

Le compartiment n'aura pas le recours au prêt d'instruments financiers.

d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisés

Le compartiment pourra vendre des contrats futures sur indices boursiers des marchés développés et émergents dans un but de couverture du risque de marché. Le compartiment pourra également utiliser des instruments financiers sur devises pour couvrir le risque de change.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie résultant de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré (OTC derivatives) la SICAV peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des espèces sous forme de dépôts auprès d'un établissement de crédit, remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois et libellés en EUR, USD, JPY, CAD, GBP ou CHF, à condition que : a) l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un Etat membre de l'Espace économique européen; ou, b) si le siège statutaire de l'établissement de crédit n'est pas situé dans un Etat membre de l'Espace économique européen, cet établissement soit soumis à des règles prudentielles considérées par la FSMA comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire. Le montant du collatéral requis d'une contrepartie tient compte de la valeur des instruments financiers dérivés de gré à gré avec cette contrepartie. La SICAV peut appliquer des décotes au collatéral reçu en garantie lorsque les espèces ou les

dépôts sont dans une devise autre que la devise de la SICAV. Le collatéral en espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat de haute qualité, ou en OPCVM monétaires court terme.

e) *Emprunts d'espèces*

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme pour faire face de manière temporaire à des remboursements.

f) *Aspects sociaux, éthiques et environnementaux*

Les aspects sociaux, éthiques et environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en oeuvre de la politique d'investissement du compartiment.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR.

3.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5 . *Distributeurs*

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.6 . *Indice et benchmark*

Le compartiment est géré activement sans référence à un indice boursier.

3.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

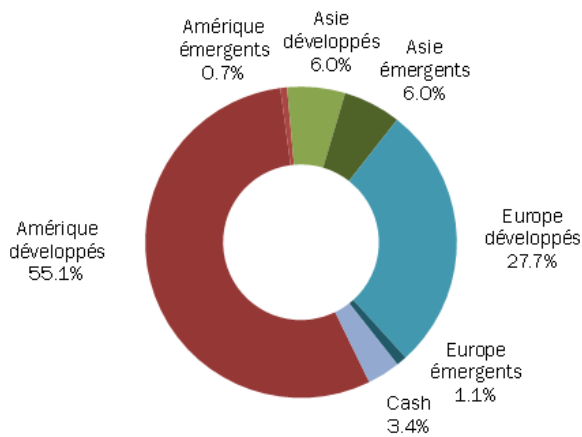
Les opérations initiées permettent la réalisation de l'objectif de gestion, à savoir l'exposition à différentes classes d'actifs indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif.

Allocation du portefeuille au 31.03.23

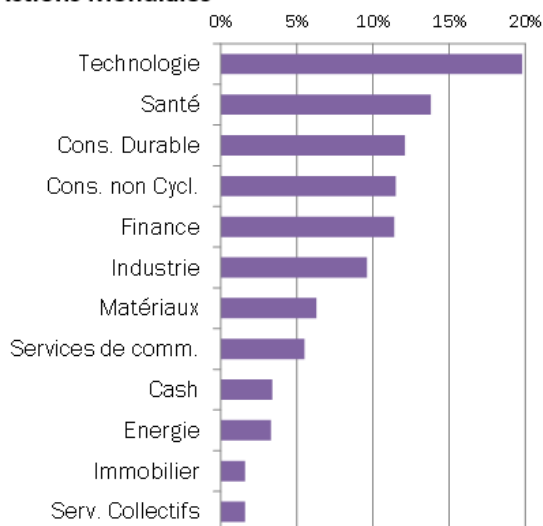
Au 31 mars 2023, le portefeuille était composé de la manière suivante :

Composante	Type de gestion	Fonds détenu	Code ISIN	Poids dans l'actif net
Composante Actions mondiales	– Gestion passive	• TreeTop World ESG Leaders Equity Index	BE6275995957	19.2%
		• Amundi Index MSCI World SRI	LU1861133145	11.0%
	– Gestion active	• TreeTop Global Dynamic	LU1836394806	10.0%
		• TreeTop Sequoia Equity	LU1836394558	9.7%
		• Aubrey European Conviction	LU1964541954	4.4%
		• TreeTop Global Conviction	LU1836395282	1.9%
		• Aubrey Global Emerg. Mkt Opp.	LU1391035307	1.7%
Total Composante Actions mondiales				57.9%
Composante Instruments de taux		• Amundi Star 2	FR0010157511	19.0%
		• Amundi 12M	FR0010830844	15.7%
		• Amundi 6M	FR0011088657	5.0%
Total Composante Instruments de taux				39.7%
Cash		Cash		2.4%
			TOTAL	100.0%

Diversification géographique de la Composante Actions Mondiales*



Diversification sectorielle de la Composante Actions Mondiales*



* Ces informations sont basées sur les titres détenus par les OPC en portefeuille.

3.1.8 . Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau entre faible et moyen, et il est peu probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car, au travers des OPC qu'il détient en portefeuille, il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : le risque de crédit (jusqu'à 50% du portefeuille du produit pourra être investi en parts d'OPC investissant principalement en obligations, en instruments du marché monétaire ou en dépôts bancaires. Ces OPC sont exposés au risque de défaillance des émetteurs de ces créances), de capital (le produit ne fait pas l'objet d'un "capital garanti" ou d'une "protection du capital". L'investisseur peut donc perdre tout ou partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal), et le risque de change (les actifs de ce produit consistent principalement en parts d'OPC. Bien que ces parts peuvent être libellées en EUR les actifs détenus par ces OPC peuvent être libellés en diverses devises en fonction des marchés sur lesquels ces OPC investissent. L'évolution des taux de change entre l'euro et ces différentes devises aura donc une influence sur la valeur du produit). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit n'intégrant pas de protection du capital, notamment contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement, mais pas plus que le montant de votre investissement.

3.1.10 . Affectations des résultats

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.

3.2 . BILAN

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	42.366.338,78	44.680.810,55
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	41.397.084,42	43.416.954,30
E. OPC à nombre variable de parts	41.397.084,42	43.416.954,30
IV. Créances et dettes à un an au plus		-11.899,46
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-11.899,46
V. Dépôts et liquidités	1.032.141,77	1.352.150,54
A. Avoirs bancaires à vue	1.032.141,77	1.352.150,54
VI. Comptes de régularisation	-62.887,41	-76.394,83
C. Charges à imputer (-)	-62.887,41	-76.394,83
TOTAL CAPITAUX PROPRES	42.366.338,78	44.680.810,55
A. Capital	42.392.346,41	41.740.608,62
B. Participations au résultat	-28.339,58	369.214,39
C. Résultat reporté	2.527.613,38	2.398.497,02
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.525.281,43	172.490,52

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-2.305.607,78	429.853,19
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
E. OPC à nombre variable de parts	-2.305.607,78	429.853,19
II. Produits et charges des placements	3.487,89	-13.956,38
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	6.045,17	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.557,28	-13.956,38
III. Autres produits	56,09	4.092,74
B. Autres	56,09	4.092,74
IV. Coûts d'exploitation	-223.217,63	-247.499,03
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.587,32	-2.738,37
C. Rémunération due au dépositaire (-)	3.981,06	-6.331,54
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-168.535,16	-176.643,16
Part Cap (A)	-99.175,86	-95.674,36
Part Dis (AD)	-69.359,30	-80.968,80
b. Gestion administrative et comptable	-21.099,77	-22.052,28
E. Frais administratifs (-)	-2.173,54	-2.065,99
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-8.485,15	2.121,61
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-593,40	-660,90
H. Services et biens divers (-)	-10.423,44	-14.423,44
J. Taxes	-15.619,11	-21.807,03
Part Cap (A)	-8.144,11	-11.012,18
Part Dis (AD)	-7.475,00	-10.794,85
K. Autres charges (-)	2.318,20	-2.897,93
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-219.673,65	-257.362,67
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-2.525.281,43	172.490,52
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.525.281,43	172.490,52
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-26.007,63	2.940.201,93
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.527.613,38	2.398.497,02
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-2.525.281,43	172.490,52
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-28.339,58	369.214,39
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	1.515.686,11	-283.650,94
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.489.678,48	-2.527.613,38
IV. (Distribution des dividendes)		-128.937,61

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI IE C	2.854,38	EUR	1.634,92	4.666.681,31	0,12%	11,27%	11,01%
AUBREY GLOBAL EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES IC1	5.422	EUR	135,83	736.470,26	0,27%	1,78%	1,74%
AUBREY EUROPEAN CONVICTION	1.579,78	EUR	1.180,74	1.865.314,16	8,30%	4,51%	4,40%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				7.268.465,73		17,56%	17,15%
TREETOP GLOBAL CONVICTION I	812	EUR	1.004,63	815.759,56	1,40%	1,97%	1,93%
TREETOP GLOBAL DYNAMIC I	3.810	EUR	1.106,94	4.217.441,40	5,63%	10,19%	9,95%
TREETOP SEQUOIA EQUITY I	3.573,9	EUR	1.153,45	4.122.312,65	4,37%	9,96%	9,73%
TT WORLD ESG LEADERS EQ INDEX IH	4.911,94	EUR	1.655,77	8.133.046,21	3,10%	19,64%	19,20%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				17.288.559,82		41,76%	40,81%
OPC-Actions				24.557.025,55		59,32%	57,96%
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM	62,3	EUR	106.932,11	6.661.656,59	0,22%	16,09%	15,73%
AMUNDI STAR 2 - I	63,22	EUR	127.289,46	8.046.730,50	1,73%	19,44%	18,99%
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C	0	EUR	9.907,05	9,91	0,00%	0,00%	0,00%
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRII	21	EUR	101.507,71	2.131.661,87	0,03%	5,15%	5,03%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				16.840.058,87		40,68%	39,75%
OPC-Monétaires				16.840.058,87		40,68%	39,75%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				41.397.084,42		100,00%	97,71%
TOTAL PORTEFEUILLE				41.397.084,42		100,00%	97,71%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.032.141,77			2,44%
Avoirs bancaires à vue				1.032.141,77			2,44%
DEPOTS ET LIQUIDITES				1.032.141,77			2,44%
AUTRES				-62.887,41			-0,15%
TOTAL DE L'ACTIF NET				42.366.338,78			100,00%

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	19,65%
France	40,68%
Luxembourg	39,67%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	3.377.826,29	12.209.072,12	15.586.898,41
Ventes	4.465.164,21	10.835.996,23	15.301.160,44
Total 1	7.842.990,50	23.045.068,35	30.888.058,85
Souscriptions	472.451,87	1.075.767,18	1.548.219,05
Remboursements	148.360,32	1.060.806,52	1.209.166,84
Total 2	620.812,19	2.136.573,70	2.757.385,89
Moyenne de référence de l'actif net total	42.389.452,55	41.837.938,62	42.113.695,58
Taux de rotation	17,04%	49,97%	66,80%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Part Cap (A)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
01.04.20 - 31.03.21	60.526,18	11.621,51	166.985,56	6.345.623,68	1.266.533,27	20.773.565,19	124,40
01.04.21 - 31.03.22	41.141,30	1.282,41	206.844,46	5.424.601,78	168.763,68	26.014.286,15	125,77
01.04.22 - 31.03.23	7.234,18	1.635,31	212.443,33	858.219,44	194.412,42	25.202.747,45	118,63

Part Dis (AD)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		
01.04.20 - 31.03.21	16.603,27	13.095,63	152.586,35	1.924.999,00	1.478.694,08	18.213.886,58	119,37
01.04.21 - 31.03.22	33.652,03	27.056,14	159.182,23	4.141.525,05	3.282.230,04	18.666.524,40	117,27
01.04.22 - 31.03.23	6.378,13	9.249,95	156.310,42	689.999,61	1.014.754,42	17.163.591,33	109,80

3.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

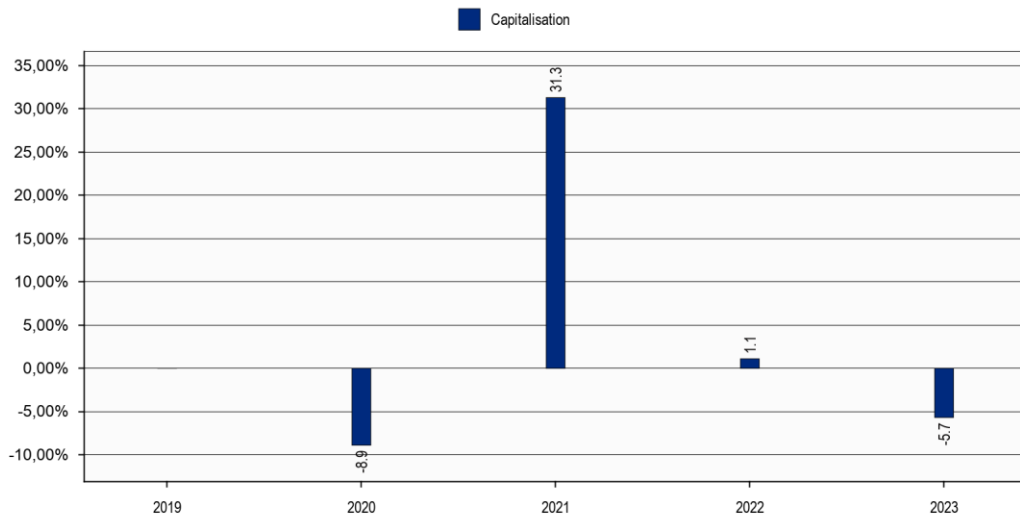
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Part Cap (A)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
-5,68% (en EUR)	7,78% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

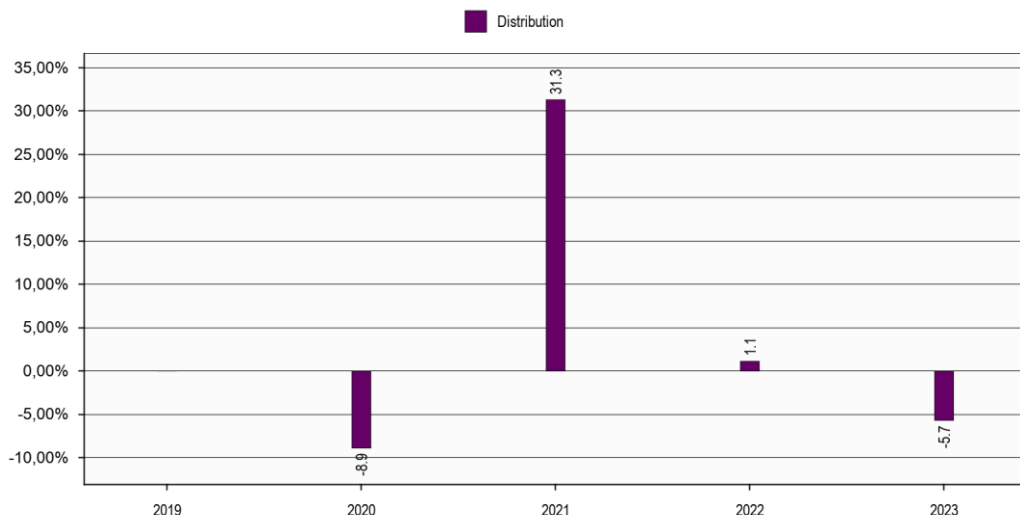
$$P(t; t+n) = \left[\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right]^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Dis (AD)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
-5,69% (en EUR)	7,78% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex,t2})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex,tn})]$$

avec

D_t, D_{t2}, ..., D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI_{ex,t}, ..., VNI_{ex,tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

3.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe "A" - part de capitalisation (BE6302947815) : 1,7%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 1,5% de la valeur de votre investissement par an.	1,5%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

- Classe "AD" - part de distribution (BE6302948821) : 1,7%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 1,5% de la valeur de votre investissement par an.	1,5%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

Depuis juillet 2022, la Société de gestion a pris la décision de modifier le support de publication des informations concernant la SICAV. En effet, les informations ne sont plus diffusées dans les journaux l'Echo et De Tijd, mais sont affichées sur un média numérique : www.fundinfo.com. Grâce à cette modification, la SICAV a réduit ses frais de publication de près de €16,000 chaque année, pour l'ensemble de la SICAV.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre la Société de gestion et le Distributeur.

La Société de gestion dispose de procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégataires, tels que le Distributeur, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêt potentiel.

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé du remboursement de la FSMA (2021).

NOTE 2 – Rémunération due au dépositaire

Le poste « IV. C. Rémunération due au dépositaire (-) » du compte de résultats présente un solde positif suite à l'extourne de provisions de frais non utilisées pour les années 2021 et 2022.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement. Ce poste est positif parce que les contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement pour l'année 2021 étaient plus petites que les montants provisionnés; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.345,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Au 31 mars 2023, le compartiment TreeTop Multi Strategies Balanced n'est pas classé dans les catégories de produits (i) qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales ou (ii) qui ont un objectif d'investissement durable. Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR.

4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP MULTI STRATEGIES DYNAMIC

4.1 . RAPPORT DE GESTION

4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 21 janvier au 25 janvier 2019.
Le prix de souscription initial est de 100,00 EUR.

4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est d'offrir aux actionnaires, indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif, une exposition aux actions de sociétés des marchés développés et des marchés émergents mondiaux.

Politique de placement du compartiment

a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le portefeuille du compartiment se compose essentiellement de parts d'organismes de placement collectif à capital variable (« OPC »). Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de son actif net dans des parts d'OPC investissant principalement en actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de sociétés des marchés développés et émergents mondiaux.

A titre accessoire ou temporaire le compartiment peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants, dépôts bancaires ou titres.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

b) Critères de sélection des organismes de placement collectif dans lesquels le compartiment investit

Le compartiment recherchera une allocation équilibrée entre des OPC indicés dont l'objectif d'investissement est de suivre au plus près des indices boursiers (« OPC Passifs ») et des OPC à gestion active dont la politique d'investissement consiste à sélectionner des actions selon une approche propre au gestionnaire indépendamment de leur appartenance à un indice boursier (« OPC Actifs »). Le choix des OPC cherchera à assurer une diversification dans les styles de gestion, les secteurs économiques et les zones géographiques. Les OPC Actifs seront essentiellement des OPC gérés ou promus par la Société de gestion ou des sociétés affiliées à la Société de gestion.

c) Prêts de titres / d'instruments financiers

Le compartiment n'aura pas le recours au prêt d'instruments financiers.

d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra vendre des contrats futures sur indices boursiers des marchés développés et émergents dans un but de couverture du risque de marché. Le compartiment pourra également utiliser des instruments financiers sur devises pour couvrir le risque de change.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie résultant de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré (OTC derivatives) la SICAV peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des espèces sous forme de dépôts auprès d'un établissement de crédit, remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois et libellés en EUR, USD, JPY, CAD, GBP ou CHF, à condition que : a) l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un Etat membre de l'Espace économique européen; ou, b) si le siège statutaire de l'établissement de crédit n'est pas situé dans un Etat membre de l'Espace économique européen, cet établissement soit soumis à des règles prudentielles considérées par la FSMA comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire. Le montant du collatéral requis d'une contrepartie tient compte de la valeur des instruments financiers dérivés de gré à gré avec cette contrepartie. La SICAV peut appliquer des décotes au collatéral reçu en garantie lorsque les espèces ou les dépôts sont dans une devise autre que la devise de la SICAV. Le collatéral en espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat de haute qualité, ou en OPCVM monétaires court terme.

e) Emprunts d'espèces

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10% de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme pour faire face de manière temporaire à des remboursements.

f) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Les aspects sociaux, éthiques et environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en oeuvre de la politique d'investissement du compartiment.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.6 . Indice et benchmark

Le compartiment est géré activement sans référence à un indice boursier.

4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

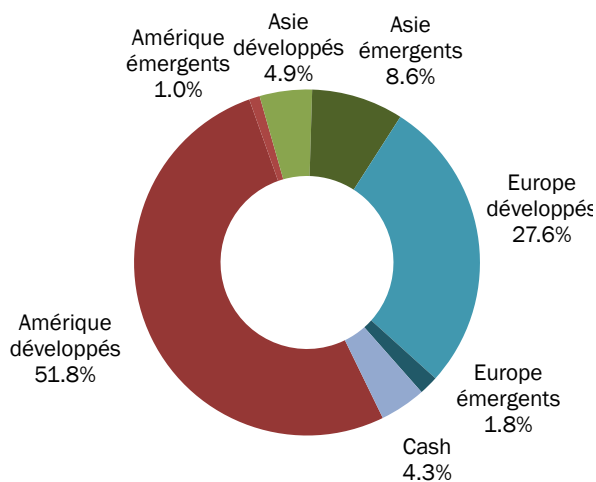
Les opérations initiées permettent la réalisation de l'objectif de gestion, à savoir l'exposition à différentes classes d'actifs indirectement au travers d'investissements en parts ou actions d'organismes de placement collectif.

Allocation du portefeuille au 31.03.23

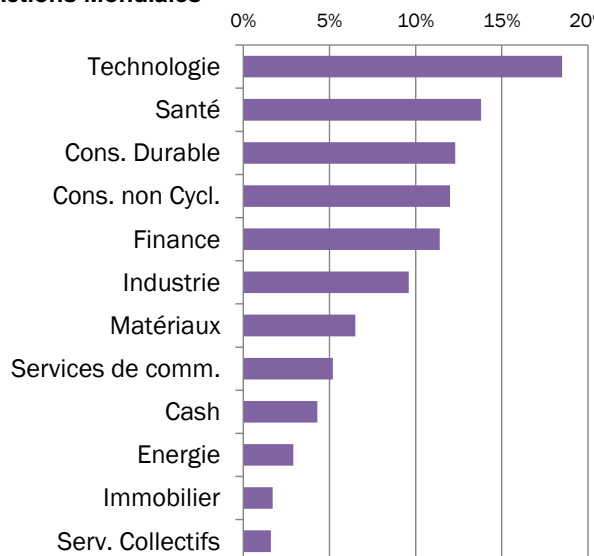
Au 31 mars 2023, le portefeuille était composé de la manière suivante :

Composante	Type de gestion	Fonds détenu	Code ISIN	Poids dans l'actif net
Composante Actions mondiales	– Gestion passive	• TreeTop World ESG Leaders Equity Index	BE6275995957	20.1%
		• Amundi Index MSCI World SRI	LU1861133145	19.9%
		• Amundi Index MSCI USA SRI	LU1861134978	5.1%
		• Amundi Index MSCI Emerg. SRI	LU1861137724	3.7%
		• Amundi Index MSCI Europe SRI	LU1861136320	2.4%
	– Gestion active	• TreeTop Global Dynamic	LU1836394806	17.8%
		• TreeTop Sequoia Equity	LU1836394558	17.4%
		• Aubrey European Conviction	LU1964541954	7.9%
		• TreeTop Global Conviction	LU1836395282	3.4%
		• Aubrey Global Emerg. Mkt Opp.	LU1391035307	3.0%
	Total Composante Actions mondiales			
Cash		Cash		-0.7%
TOTAL				100.0%

Diversification géographique de la Composante Actions Mondiales*



Diversification sectorielle de la Composante Actions Mondiales*



* Ces informations sont basées sur les titres détenus par les OPC en portefeuille.

4.1.8 . Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

4.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 6 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il est possible que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car, au travers des OPC qu'il détient en portefeuille, il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : le risque de capital (le produit ne fait pas l'objet d'un "capital garanti" ou d'une "protection du capital". L'investisseur peut donc perdre tout ou partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal), et le risque de change (les actifs de ce produit consistent principalement en parts d'OPC. Bien que ces parts peuvent être libellées en EUR les actifs détenus par ces OPC peuvent être libellés en diverses devises en fonction des marchés sur lesquels ces OPC investissent. L'évolution des taux de change entre l'euro et ces différentes devises aura donc une influence sur la valeur du produit). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit n'intégrant pas de protection du capital, notamment contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement, mais pas plus que le montant de votre investissement.

4.1.10 . Affectations des résultats

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.

4.2 . BILAN

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	39.164.778,51	45.762.684,69
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	39.439.194,15	44.674.857,70
E. OPC à nombre variable de parts	39.439.194,15	44.674.857,70
IV. Créances et dettes à un an au plus	-1.147.095,18	99.999,97
A. Créances		
a. Montants à recevoir	131.885,60	99.999,97
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.278.980,78	
V. Dépôts et liquidités	930.938,78	1.062.599,76
A. Avoirs bancaires à vue	930.938,78	1.062.599,76
VI. Comptes de régularisation	-58.259,24	-74.772,74
C. Charges à imputer (-)	-58.259,24	-74.772,74
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39.164.778,51	45.762.684,69
A. Capital	40.676.755,61	41.592.923,29
B. Participations au résultat	191.045,26	578.373,34
C. Résultat reporté	2.959.726,52	2.808.929,30
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-4.662.748,88	782.458,76

4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-4.460.189,29	1.030.935,10
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
E. OPC à nombre variable de parts	-4.460.189,29	1.030.935,10
II. Produits et charges des placements	2.661,34	-8.953,30
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	5.102,51	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.441,17	-8.953,30
III. Autres produits	57,70	4.094,36
B. Autres	57,70	4.094,36
IV. Coûts d'exploitation	-205.278,63	-243.617,40
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-549,38	-3.292,26
C. Rémunération due au dépositaire (-)	4.023,45	-6.526,67
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-162.858,90	-180.067,33
Part Cap (A)	-133.111,63	-138.328,22
Part Dis (AD)	-29.747,27	-41.739,11
b. Gestion administrative et comptable	-20.390,82	-22.488,92
E. Frais administratifs (-)	-2.173,54	-2.065,99
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-8.145,72	1.947,04
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-565,37	-672,74
H. Services et biens divers (-)	-10.235,41	-14.999,68
J. Taxes	-7.327,39	-13.185,89
Part Cap (A)	-5.934,17	-10.425,34
Part Dis (AD)	-1.393,22	-2.760,55
K. Autres charges (-)	2.944,45	-2.264,96
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-202.559,59	-248.476,34
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-4.662.748,88	782.458,76
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-4.662.748,88	782.458,76
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-1.511.977,10	4.169.761,40
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.959.726,52	2.808.929,30
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-4.662.748,88	782.458,76
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	191.045,26	578.373,34
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	3.654.852,69	-1.059.844,55
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.142.875,59	-2.959.726,52
IV. (Distribution des dividendes)		-150.190,33

4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI - IE C	615,42	EUR	1.512,24	930.656,69	0,03%	2,36%	2,38%
AMUNDI INDEX MSCI USA SRI IHE C	1.269,73	EUR	1.575,81	2.000.856,38	0,04%	5,07%	5,11%
AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI IE C	4.774,02	EUR	1.634,92	7.805.147,32	0,20%	19,79%	19,93%
AMUNDI IX MSCI EMGING MKTS SRI IE C	1.342,78	EUR	1.067,30	1.433.143,76	0,07%	3,64%	3,66%
AUBREY GLOBAL EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES IC1	8.512	EUR	135,83	1.156.184,96	0,42%	2,93%	2,95%
AUBREY EUROPEAN CONVICTION	2.628,69	EUR	1.180,74	3.103.798,25	13,81%	7,87%	7,92%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				16.429.787,36		41,66%	41,95%
TREETOP GLOBAL CONVICTION I	1.326,14	EUR	1.004,63	1.332.282,04	2,29%	3,38%	3,40%
TREETOP GLOBAL DYNAMIC I	6.310	EUR	1.106,94	6.984.791,40	9,32%	17,71%	17,83%
TREETOP SEQUOIA EQUITY I	5.920,93	EUR	1.153,45	6.829.495,56	7,25%	17,31%	17,44%
TT WORLD ESG LEADERS EQ INDEX IH	4.748,75	EUR	1.655,77	7.862.837,79	3,00%	19,94%	20,08%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				23.009.406,79		58,34%	58,75%
OPC-Actions				39.439.194,15		100,00%	100,70%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				39.439.194,15		100,00%	100,70%
TOTAL PORTEFEUILLE				39.439.194,15		100,00%	100,70%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		930.938,78			2,38%
Avoirs bancaires à vue				930.938,78			2,38%
DEPOTS ET LIQUIDITES				930.938,78			2,38%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-1.147.095,18			-2,93%
AUTRES				-58.259,24			-0,15%
TOTAL DE L'ACTIF NET				39.164.778,51			100,00%

4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	19,94%
Luxembourg	80,06%
TOTAL	100,00%
Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	100,00%
Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	2.097.273,00	9.106.009,40	11.203.282,40
Ventes	2.313.786,55	9.664.970,00	11.978.756,55
Total 1	4.411.059,55	18.770.979,40	23.182.038,95
Souscriptions	391.223,23	819.851,72	1.211.074,95
Remboursements	1.062.931,29	1.937.096,67	3.000.027,96
Total 2	1.454.154,52	2.756.948,39	4.211.102,91
Moyenne de référence de l'actif net total	41.581.676,52	39.767.678,82	40.671.035,10
Taux de rotation	7,11%	40,27%	46,64%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Part Cap (A)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
01.04.20 - 31.03.21	41.042,44	15.176,56	212.596,04	5.426.060,68	1.769.974,24	30.016.502,64	141,19
01.04.21 - 31.03.22	43.762,04	1.153,00	255.205,08	6.882.493,04	176.141,55	37.091.994,90	145,34
01.04.22 - 31.03.23	8.319,77	18.012,42	245.512,43	1.105.378,75	2.362.734,60	32.028.390,97	130,46

Part Dis (AD)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		
01.04.20 - 31.03.21	36.161,00		78.354,93	4.584.046,18		10.412.832,33	132,89
01.04.21 - 31.03.22	5.886,09	19.503,81	64.737,21	812.288,64	2.733.989,40	8.670.689,79	133,94
01.04.22 - 31.03.23	886,43	5.151,51	60.472,14	105.696,20	637.293,36	7.136.387,54	118,01

4.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

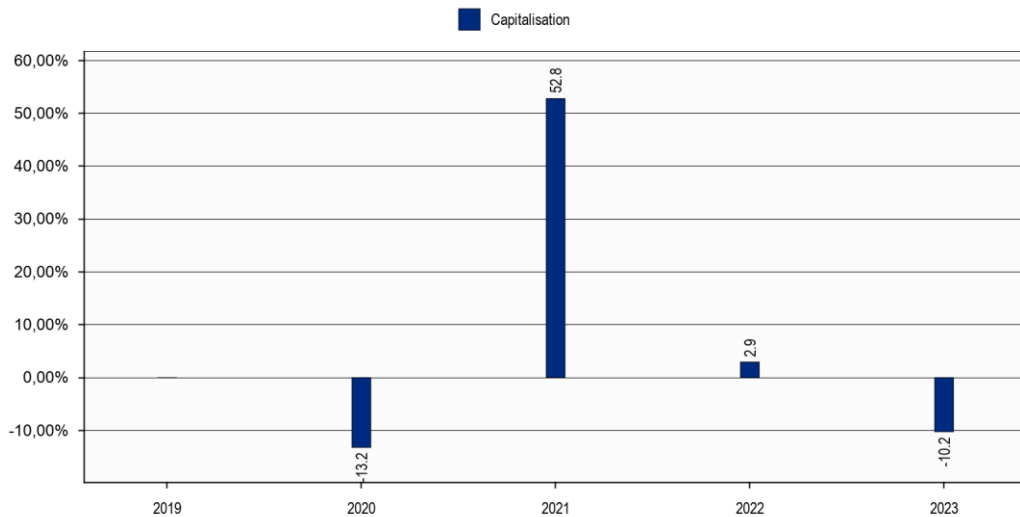
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Part Cap (A)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
-10,24% (en EUR)	12,19% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

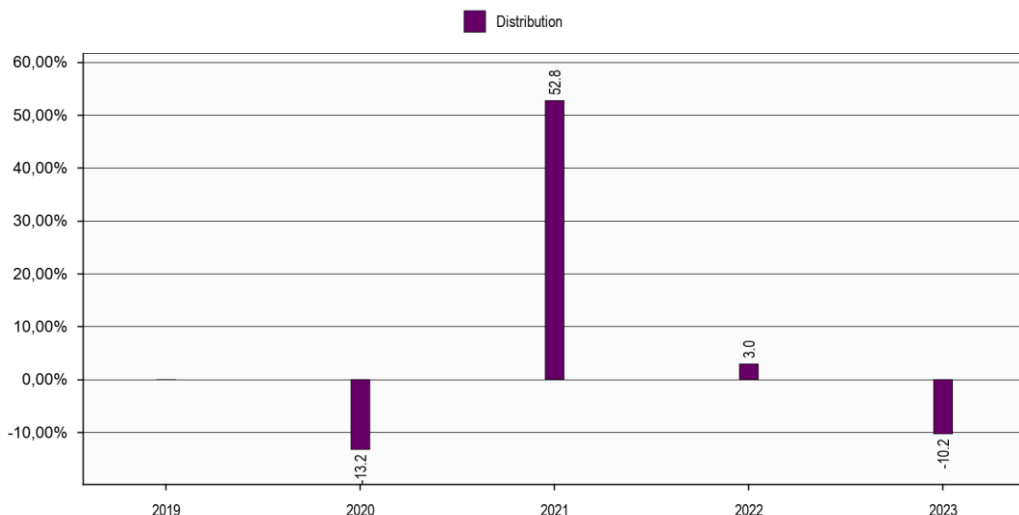
$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Part Dis (AD)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
-10,25% (en EUR)	12,18% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ((1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}))^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex,t2})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex,tn})]$$

avec

D_t, D_{t2}, ..., D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI_{ex,t}, ..., VNI_{ex,tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

4.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe "A" - part de capitalisation (BE6302945793) : 2,0%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 1,8% de la valeur de votre investissement par an.	1,8%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

- Classe "AD" - part de distribution (BE6302946809) : 2,0%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 1,8% de la valeur de votre investissement par an.	1,8%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

Depuis juillet 2022, la Société de gestion a pris la décision de modifier le support de publication des informations concernant la SICAV. En effet, les informations ne sont plus diffusées dans les journaux l'Echo et De Tijd, mais sont affichées sur un média numérique : www.fundinfo.com. Grâce à cette modification, la SICAV a réduit ses frais de publication de près de €16,000 chaque année, pour l'ensemble de la SICAV.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre la Société de gestion et le Distributeur.

La Société de gestion dispose de procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégués, tels que le Distributeur, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêt potentiel.

4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé du remboursement de la FSMA (2021).

NOTE 2 – Rémunération due au dépositaire

Le poste « IV. C. Rémunération due au dépositaire (-) » du compte de résultats présente un solde positif suite à l'extourne de provisions de frais non utilisées pour les années 2021 et 2022.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement. Ce poste est positif parce que les contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement pour l'année 2021 étaient plus petites que les montants provisionnés; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.345,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Au 31 mars 2023, le compartiment TreeTop Multi Strategies Dynamic n'est pas classé dans les catégories de produits (i) qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales ou (ii) qui ont un objectif d'investissement durable. Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR.

5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT TREETOP EQUITY GLOBAL LEADERS DBI-RDT

5.1 . RAPPORT DE GESTION

5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Période de souscription initiale : 26 janvier au 28 janvier 2021.
Le prix de souscription initial est de 100,00 EUR.

5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Le compartiment "TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI" poursuit un double objectif : (i) offrir à ses actionnaires une exposition au marché des actions de grandes entreprises multinationales du monde entier et (ii) faire bénéficier ses actionnaires soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 et 203 du code des impôts sur les revenus, sans toutefois que cet objectif limite la capacité de la Société de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

Le compartiment veillera à avoir à tout moment une exposition au marché des actions en vue de maximiser l'exonération fiscale dite "RDT" pour les investisseurs soumis à l'impôt des sociétés en Belgique. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que le portefeuille du compartiment pourrait ne pas être composé à 100% d'actions donnant droit au régime des RDT et que les revenus et plus-values liés aux actions du compartiment ne seront donc pas déductibles à 100% dans le chef des investisseurs constitués sous la forme de sociétés soumises à l'impôt des sociétés en Belgique. Dans des circonstances normales de marché, le Gestionnaire veillera toutefois à ce que le portefeuille du compartiment soit composé, à concurrence de minimum 80%, d'actions donnant droit au régime RDT.

Politique de placement du compartiment

a) Catégorie d'actifs autorisés

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012 pour les sociétés d'investissement répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Le portefeuille du compartiment se compose essentiellement d'actions de sociétés des marchés développés et de marchés émergents, de warrants, de certificats, de droits de souscription portant sur des actions de telles sociétés ainsi que tout autre actif relatif à une opération sur titre (« OST ») d'actions de sociétés des marchés développés et émergents. Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

A titre accessoire ou temporaire le compartiment peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants, dépôts bancaires ou titres.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

b) Processus d'investissement

L'univers d'investissement du compartiment est principalement constitué des composants de l'indice boursier Dow Jones Global Titans 50 EUR (« DJ Global Titans 50 ») calculé et publié par le fournisseur d'indices S&P Dow Jones Indices LLC (« S&P »). L'indice DJ Global Titans 50 vise à mesurer la performance de grandes entreprises multinationales du monde entier. L'indice est composé d'une cinquantaine d'actions de sociétés multinationales sélectionnées sur la base de critères spécifiques de capitalisation boursière ajustée au flottant, de chiffre d'affaire et de bénéfice net. Afin de refléter le caractère « multinationale » des composants de l'indice, au moment de leur inclusion dans l'indice, les sociétés sélectionnées doivent générer au moins 30% de leur chiffre d'affaires sur des marchés étrangers. La composition de l'indice et le poids de ses constituants sont revus une fois par trimestre. La méthodologie complète de construction de l'Indice est disponible sur le site internet de Standards & Poor : www.spglobal.com.

Afin de construire le portefeuille du compartiment, la Société de gestion retire à sa discrétion certains constituants de l'Indice notamment : (i) les actions de sociétés qui de l'avis de la Société de gestion sont susceptibles de ne pas donner droit au régime des RDT (ii) les actions de sociétés qui, selon les sources dont dispose la Société de gestion, sont impliquées dans la fabrication et à la commercialisation de mines antipersonnel et de sous-munitions, la production de tabac, les jeux de hasard, la violation des droits humains, et (iii) les actions de sociétés reprises sur des listes d'exclusion nationales ou supranationales en relation avec la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme.

Par ailleurs, afin de limiter le risque de concentration, indépendamment du poids relatif d'un constituant de l'indice dans la valeur de l'indice, la Société de gestion limite l'exposition du portefeuille aux actions d'un même émetteur à maximum 7,5% de la VNI lors de chaque revue trimestrielle.

Sous réserve de l'application des filtres susvisés, et pour les raisons exposées dans la partie générale du prospectus (en particulier, en ce qui concerne ce Compartiment, la diversification sectorielle et la liquidité du portefeuille), le risque de durabilité n'est pas pris en compte dans le processus d'investissement.

c) Prêts de titres / d'instruments financiers

Le compartiment n'envisage pas le recours au prêt d'instruments financiers.

d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment n'aura pas recours à des opérations sur instruments financiers dérivés.

e) Emprunts d'espèces

Le compartiment peut procéder à des emprunts à concurrence de 10 % de ses actifs nets, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme pour faire face de manière temporaire à des remboursements.

f) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Le compartiment ne prend pas en compte les aspects sociaux, éthiques et environnementaux autres que ceux décrits dans son Processus d'investissement (application de certains filtres).

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR.

5.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.6 . Indice et benchmark

Les actions entrant dans la composition de l'Indice DJ Global Titans 50 font partie des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés et des pays émergents. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment sans pour autant que la composition du portefeuille ne réplique exactement tous les constituants de l'indice ni le poids relatif de ces constituants dans l'indice.

S&P (càd. S&P Dow Jones Indices LLC) est un administrateur d'indices établi dans un pays non membre de l'Union européenne mais dont l'indice DJ Global Titans 50 a été avalisé en vue d'être utilisé dans l'Union européenne conformément à l'article 33 du Règlement (UE) 2016/1011 du parlement européen et du conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi de l'indice de référence utilisé décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice. Cette procédure peut être obtenue sur demande écrite auprès de la société de gestion.

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « AD » (BE6325079976) : 12,69.

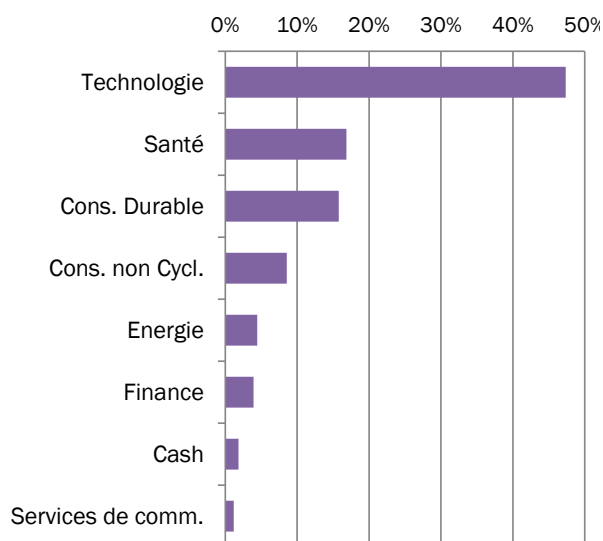
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Les opérations initiées pendant l'exercice permettent la réalisation du double objectif de gestion, à savoir (i) offrir à ses actionnaires une exposition au marché des actions de grandes entreprises multinationales et (ii) faire bénéficier ses actionnaires soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT »).

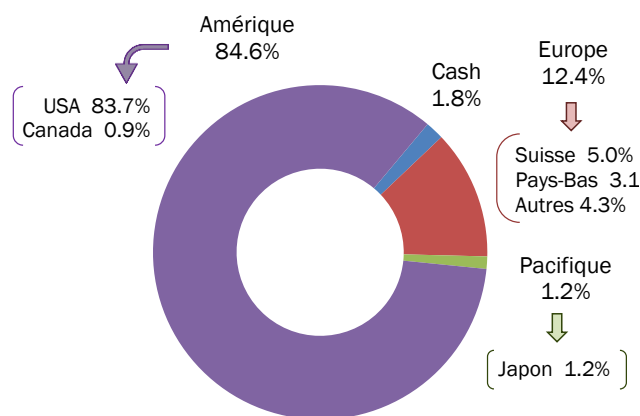
Composition du portefeuille au 31.03.23

Au 31 mars 2023, le portefeuille était composé de la manière suivante :

Répartition sectorielle



Répartition géographique



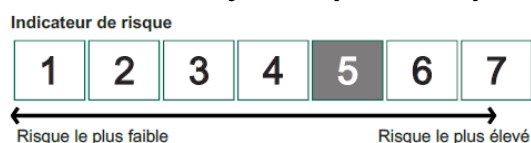
Principales positions du portefeuille

Valeur Mob.	Emetteur	Sous-jacent	Secteur	Pays	% VNI
Action	APPLE	APPLE	Technologie	USA	7.6%
Action	MICROSOFT	MICROSOFT	Technologie	USA	7.5%
Action	ALPHABET	ALPHABET	Technologie	USA	7.3%
Action	AMAZON.COM	AMAZON.COM	Cons. Durable	USA	5.9%
Action	NVIDIA	NVIDIA	Technologie	USA	4.5%
Action	TESLA MOTORS	TESLA MOTORS	Cons. Durable	USA	3.4%
Action	EXXON MOBIL	EXXON MOBIL	Energie	USA	3.1%
Action	META PLATFORMS	META PLATFORMS	Technologie	USA	3.1%
Action	UNITEDHEALTH	UNITEDHEALTH	Santé	USA	3.0%
Action	JOHNSON & JOHNSON	JOHNSON & JOHNSON	Santé	USA	2.7%
TOTAL					48.1%

5.1.8 . Politique future

La politique future du compartiment consistera à initier toutes opérations nécessaires à la réalisation de l'objectif de gestion.

5.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 6 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau entre moyen et élevé, et il est probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : le risque de concentration (le nombre de sociétés dans lesquelles le produit est investi peut être inférieur à 100. La valeur d'inventaire peut donc connaître des variations de prix plus importantes que celles d'indices boursiers mondiaux largement diversifiés), le risque de capital (le produit ne fait pas l'objet d'un "capital garanti" ou d'une "protection du capital". L'investisseur peut donc perdre tout ou

partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal), et le risque de change (le produit investissant en titres libellés dans d'autres devises que celles du produit, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit n'intégrant pas de protection du capital, notamment contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement, mais pas plus que le montant de votre investissement.

5.1.10 . Affectations des résultats

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant :

- Classe "PD" - part de distribution (BE6325081022) : 0,08 EUR brut

La partie du dividende pouvant bénéficier du régime RDT est de 100%.

5.2 . BILAN

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	20.523.675,48	21.421.412,08
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	20.141.055,01	21.062.965,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	20.141.055,01	21.062.965,50
IV. Créances et dettes à un an au plus	17.781,66	119.413,47
A. Créances		
a. Montants à recevoir	14.923,78	116.805,99
b. Avoirs fiscaux	2.857,88	2.607,48
V. Dépôts et liquidités	428.261,98	308.308,52
A. Avoirs bancaires à vue	428.261,98	308.308,52
VI. Comptes de régularisation	-63.423,17	-69.275,41
C. Charges à imputer (-)	-63.423,17	-69.275,41
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20.523.675,48	21.421.412,08
A. Capital	18.856.426,51	17.337.641,57
B. Participations au résultat	-234.949,02	614.201,02
C. Résultat reporté	3.626.407,16	525.160,76
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.724.209,17	2.944.408,73

5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.23 (en EUR)	Au 31.03.22 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-1.757.976,18	2.968.899,98
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-2.135.607,79	2.063.068,37
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	377.631,61	905.831,61
II. Produits et charges des placements	263.604,99	207.380,11
A. Dividendes	310.014,46	244.046,10
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	2.912,89	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-898,92	-1.815,22
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-48.423,44	-34.850,77
III. Autres produits	62,91	
B. Autres	62,91	
IV. Coûts d'exploitation	-229.900,89	-231.871,36
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-8.439,45	-22.149,25
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-4.344,29	-3.587,81
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-162.164,03	-148.599,01
Part Dis (AD)	-87.897,71	-69.596,07
Part Dis (PD)	-74.266,32	-79.002,94
b. Gestion administrative et comptable	-10.195,01	-7.865,06
E. Frais administratifs (-)	-2.173,55	-2.066,00
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.435,28	-7.045,65
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-271,62	-278,62
H. Services et biens divers (-)	-9.956,20	-13.775,55
J. Taxes	-9.620,68	-15.099,02
Part Dis (AD)	-7.129,23	-10.240,34
Part Dis (PD)	-2.491,45	-4.858,68
K. Autres charges (-)	-17.300,78	-11.405,39
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	33.767,01	-24.491,25
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-1.724.209,17	2.944.408,73
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.724.209,17	2.944.408,73
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	1.667.248,97	4.083.770,51
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	3.626.407,16	525.160,76
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.724.209,17	2.944.408,73
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-234.949,02	614.201,02
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.659.648,97	-3.626.407,16
IV. (Distribution des dividendes)	-7.600,00	-457.363,35

5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1 . Composition des actifs au 31.03.23

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>						
ABBOTT LABORATORIES	2.523	USD	101,59	235.396,58	1,17%	1,15%
ABBVIE INC	2.564	USD	160,42	377.753,48	1,88%	1,84%
ADOBE INC	665	USD	380,08	232.128,58	1,15%	1,13%
ALPHABET INC -A-	15.708	USD	104,36	1.505.521,31	7,47%	7,34%
AMAZON.COM INC	12.934	USD	102,41	1.216.486,15	6,04%	5,93%
APPLE INC	10.169	USD	166,17	1.551.896,71	7,70%	7,56%
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	606	USD	642,47	357.566,99	1,78%	1,74%
CHEVRON CORP	2.576	USD	169,95	402.067,50	2,00%	1,96%
CISCO SYSTEMS INC	5.941	USD	52,31	285.414,62	1,42%	1,39%
CITIGROUP INC	2.798	USD	46,71	120.029,92	0,60%	0,58%
COCA-COLA CO	5.634	USD	62,40	322.874,23	1,60%	1,57%
COMCAST CORP	6.113	USD	38,01	213.394,99	1,06%	1,04%
EXXON MOBIL CORP	5.962	USD	116,13	635.870,01	3,16%	3,10%
IBM CORP	1.303	USD	132,06	158.032,95	0,78%	0,77%
INTEL CORP	5.996	USD	32,89	181.116,26	0,90%	0,88%
JOHNSON & JOHNSON	3.790	USD	156,85	545.953,53	2,71%	2,66%
JPMORGAN CHASE CO	4.253	USD	130,16	508.399,21	2,52%	2,48%
MASTERCARD INC -A-	1.224	USD	366,47	411.956,91	2,05%	2,01%
MCDONALD'S CORP	1.065	USD	282,14	275.960,05	1,37%	1,34%
MERCK & CO INC	3.676	USD	108,87	367.549,36	1,82%	1,79%
META PLATFORMS INC A	3.227	USD	213,07	631.470,72	3,14%	3,08%
MICROSOFT CORP	5.824	USD	287,23	1.536.325,04	7,63%	7,49%
NVIDIA CORP	3.566	USD	279,65	915.857,92	4,55%	4,46%
ORACLE CORP	2.228	USD	93,92	192.178,68	0,95%	0,94%
PEPSICO INC	1.997	USD	182,50	334.713,23	1,66%	1,63%
PFIZER INC	8.164	USD	41,35	310.034,81	1,54%	1,51%
PROCTER & GAMBLE CO	3.419	USD	149,51	469.462,91	2,33%	2,29%
SALESFORCE INC	1.445	USD	196,49	260.759,56	1,29%	1,27%
TESLA MOTORS INC	3.896	USD	194,77	696.904,00	3,46%	3,40%
THERMO FISHER SCIENT SHS	569	USD	570,07	297.901,30	1,48%	1,45%
UNITEDHEALTH GROUP INC	1.353	USD	494,19	614.078,22	3,05%	2,99%
VISA INC -A-	2.356	USD	229,00	495.498,92	2,46%	2,41%
WALMART INC	2.037	USD	148,69	278.166,44	1,38%	1,35%
WALT DISNEY CO	2.643	USD	99,76	242.150,60	1,20%	1,18%
États-Unis				17.180.871,69	85,30%	83,71%
NESTLE SA REG SHS	3.984	CHF	112,10	449.392,63	2,23%	2,19%
NOVARTIS AG REG SHS	3.481	CHF	84,38	295.559,25	1,47%	1,44%
ROCHE HOLDING LTD	1.053	CHF	260,30	275.805,90	1,37%	1,34%
Suisse				1.020.757,78	5,07%	4,97%
SHELL PLC	10.294	GBP	24,05	281.858,83	1,40%	1,37%
UNILEVER	3.782	GBP	42,33	182.243,01	0,90%	0,89%
Royaume-Uni				464.101,84	2,30%	2,26%
ACCENTURE - SHS CLASS A	914	USD	285,84	239.939,17	1,19%	1,17%
MEDTRONIC HLD	1.925	USD	79,67	140.850,21	0,70%	0,69%
Irlande				380.789,38	1,89%	1,86%
ASML HOLDING NV	584	EUR	617,70	360.736,80	1,79%	1,76%
Pays-Bas				360.736,80	1,79%	1,76%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	376	EUR	844,10	317.381,60	1,58%	1,55%
France				317.381,60	1,58%	1,55%
TOYOTA MOTOR CORP	18.010	JPY	1.897,00	237.103,61	1,18%	1,15%
Japon				237.103,61	1,18%	1,15%
ROYAL BANK OF CANADA	2.006	CAD	130,94	179.312,31	0,89%	0,87%
Canada				179.312,31	0,89%	0,87%

Dénomination	Quantité au 31.03.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
ACTIONS				20.141.055,01	100,00%	98,13%
TOTAL PORTEFEUILLE				20.141.055,01	100,00%	98,13%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		428.261,98		2,09%
Avoirs bancaires à vue				428.261,98		2,09%
DEPOTS ET LIQUIDITES				428.261,98		2,09%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				17.781,66		0,09%
AUTRES				-63.423,17		-0,31%
TOTAL DE L'ACTIF NET				20.523.675,48		100,00%

5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Canada	0,89%
États-Unis	85,30%
France	1,58%
Irlande	1,89%
Japon	1,18%
Pays-Bas	1,79%
Royaume-Uni	2,30%
Suisse	5,07%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	2,26%
Articles de bureaux et ordinateurs	11,68%
Banques et institutions financières	6,06%
Bien de consommation divers	2,33%
Distribution, commerce de détail	7,42%
Electronique et semiconducteurs	8,72%
Industrie agro-alimentaire	6,40%
Industrie automobile	4,64%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	12,65%
Internet et services d'Internet	21,64%
Pétrole	6,55%
Restauration, industrie hôtelière	1,37%
Service de santé publique et service social	3,05%
Services divers	5,23%
TOTAL	100,00%

Par devise	
CAD	0,89%
CHF	5,07%
EUR	3,37%
GBP	2,30%
JPY	1,18%
USD	87,19%
TOTAL	100,00%

5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	1.876.519,70	1.798.023,59	3.674.543,29
Ventes	2.186.738,00	651.732,03	2.838.470,03
Total 1	4.063.257,70	2.449.755,62	6.513.013,32
Souscriptions	84.999,58	1.287.842,51	1.372.842,09
Remboursements	77.884,85	9.999,94	87.884,79
Total 2	162.884,43	1.297.842,45	1.460.726,88
Moyenne de référence de l'actif net total	19.842.964,06	18.988.246,84	19.412.102,51
Taux de rotation	19,66%	6,07%	26,03%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Part Dis (AD)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Dis.	Remboursées Dis.	Fin de période Dis.	Souscriptions Dis.	Remboursements Dis.	de la classe	d'une action Dis.
28.01.21 - 31.03.21	20.851,26		20.851,26	2.128.559,01		2.183.932,29	104,74
01.04.21 - 31.03.22	56.853,32	1.834,90	75.869,68	6.600.902,60	224.123,15	9.490.011,47	125,08
01.04.22 - 31.03.23	12.914,55	763,38	88.020,86	1.372.842,09	87.884,79	9.832.046,71	111,70

Part Dis (PD)

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Dis.	Remboursées Dis.	Fin de période Dis.	Souscriptions Dis.	Remboursements Dis.	de la classe	d'une action Dis.
28.01.21 - 31.03.21	95.000,00		95.000,00	9.500.000,00		9.956.475,21	104,81
01.04.21 - 31.03.22			95.000,00			11.931.400,61	125,59
01.04.22 - 31.03.23			95.000,00			10.691.628,77	112,54

5.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

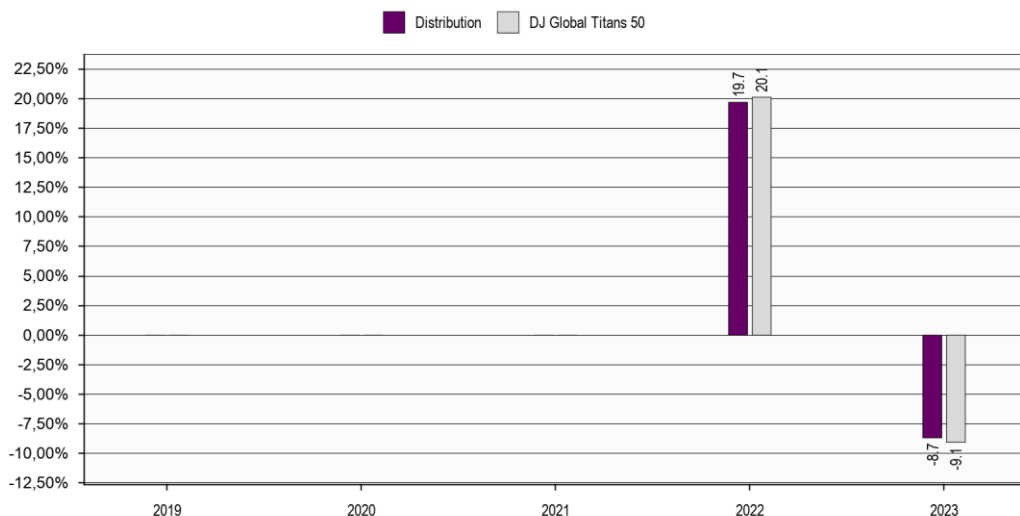
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Part Dis (AD)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	
Part	Benchmark
-8,68% (en EUR)	-9,06% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

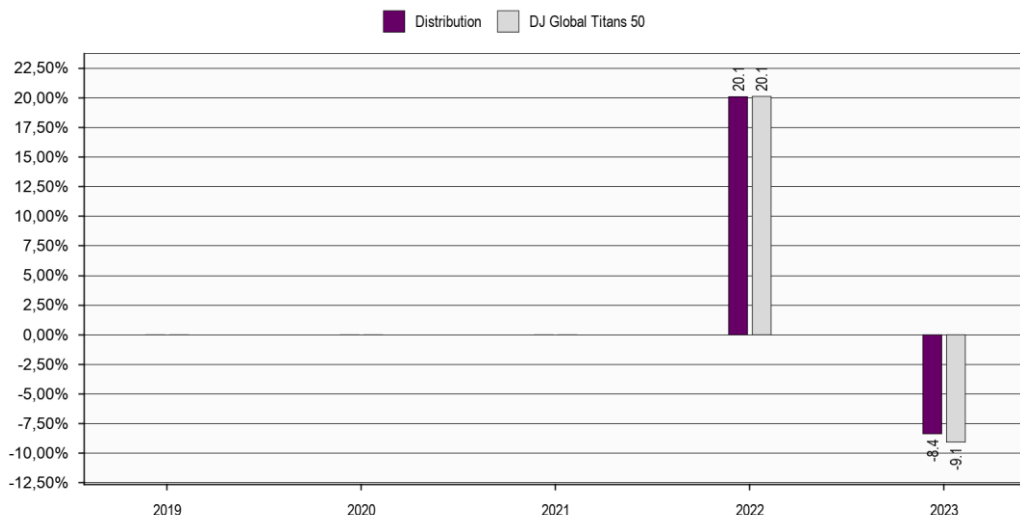
$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Part Dis (PD)

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	
Part	Benchmark
-8,36% (en EUR)	-9,06% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[(1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = \left[\alpha \times \left(\frac{VNI_{t+1}}{VNI_t} \right) \right] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = \left[1 + \left(\frac{D_t}{VNI_{ex,t}} \right) \right] \left[1 + \left(\frac{D_{t+1}}{VNI_{ex,t+1}} \right) \right] \dots \left[1 + \left(\frac{D_{t+n}}{VNI_{ex,t+n}} \right) \right]$$

avec

D_t, D_{t+1}, ..., D_{t+n} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI_{ex,t}, ..., VNI_{ex,t+n} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

5.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe "AD" - part de distribution (BE6325079976) : 1,6%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 1,4% de la valeur de votre investissement par an.	1,4%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

- Classe "PD" - part de distribution (BE6325081022) : 1,2%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière, et se présente comme 1,0% de la valeur de votre investissement par an.	1,0%
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,2%

Depuis juillet 2022, la Société de gestion a pris la décision de modifier le support de publication des informations concernant la SICAV. En effet, les informations ne sont plus diffusées dans les journaux l'Echo et De Tijd, mais sont affichées sur un média numérique : www.fundinfo.com. Grâce à cette modification, la SICAV a réduit ses frais de publication de près de €16,000 chaque année, pour l'ensemble de la SICAV.

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012

Néant.

Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La commission de gestion et de commercialisation est partagée entre : (i) la Société de gestion, (ii) le fournisseur de l'indice et le (ii) Distributeur.

De tels accords entre d'une part, la SICAV et la Société de gestion et d'autre part le Distributeur, ou d'autres distributeurs renseignés le cas échéant dans le prospectus, et des tierces parties, entre autres des actionnaires de l'organisme de placement collectif, peuvent exister mais ne sont en aucun cas exclusifs. Ces conventions ne portent pas atteinte à la faculté de la Société de gestion d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché et notamment en fonction de l'ampleur de leur investissement.

La Société de gestion dispose et maintient des procédures organisationnelles et administratives efficaces en vue d'identifier, de gérer et de suivre les conflits d'intérêts. La Société de gestion dispose par ailleurs d'une procédure de sélection et de suivi de ses délégataires, tels que le Distributeur, et une politique contractuelle à l'égard de ceux-ci en vue de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel.

5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé du remboursement de la FSMA (2021).

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé d'une facture de PWC pour des conseils fiscaux (DRD ratio).

NOTE 3 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 5.500,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 4 - Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Au 31 mars 2023, le compartiment TreeTop Equity Global Leaders RDT-DBI n'est pas classé dans les catégories de produits (i) qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales ou (ii) qui ont un objectif d'investissement durable. Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la Société de gestion a décidé de ne pas prendre en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité tels qu'ils sont définis dans le SFDR.

ANNEXES

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun des objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant à un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : **TREETOP WORLD ESG LEADERS EQUITY INDEX**

Identifiant d'entité juridique : **549300HVR72G7G7MFP64**

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: ___%

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

L'objectif du Compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index, quelle que soit son évolution, positive ou négative. Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont donc celles qui sont promues par l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index.

Au cours de la période, le produit financier a promu en permanence des caractéristiques environnementales ou sociales de par la méthodologie de l'indice reproduit. En effet, l'indice MSCI ACWI ESG Leaders Index est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index (« l'Indice Cadre »). Selon la méthodologie de l'indice, MSCI effectue des révisions trimestrielles des indices : à cette occasion les constituants existants sont supprimés des indices MSCI ESG Leaders s'ils ne répondent pas aux critères d'éligibilité. Les constituants existants qui répondent aux critères d'éligibilité sont maintenus dans l'indice. Les indices sont également revus sur base annuelle (en mai) afin d'intégrer les données à jour issues de MSCI ESG Research. A cette occasion l'univers éligible est mis à jour, et la composition de l'indice est réévaluée.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

La performance des indicateurs de durabilité se mesure à l'alignement de la stratégie d'investissement du produit financier sur la méthodologie de l'indice, c'est-à-dire le niveau d'écart de suivi (« tracking-error ») entre l'évolution de la valorisation des actions du compartiment et celle de l'indice. Sur la période, le tracking-error était de 1.01, ce qui est faible.

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

N/A

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Il n'y a pas d'objectif d'investissement durable.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le produit financier ne vise pas à investir dans des investissements durables tels que défini par le SFDR et ne vise donc pas à investir dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement Taxonomie.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Dès lors que le compartiment ne vérifie pas si les produits financiers dans lesquels il investit prennent en compte les critères susvisés de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, le processus d'investissement n'intègre pas la mise en œuvre du principe consistant à "ne pas causer de préjudice important".

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les incidences négatives de ce produit financier ne sont pas évaluées.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

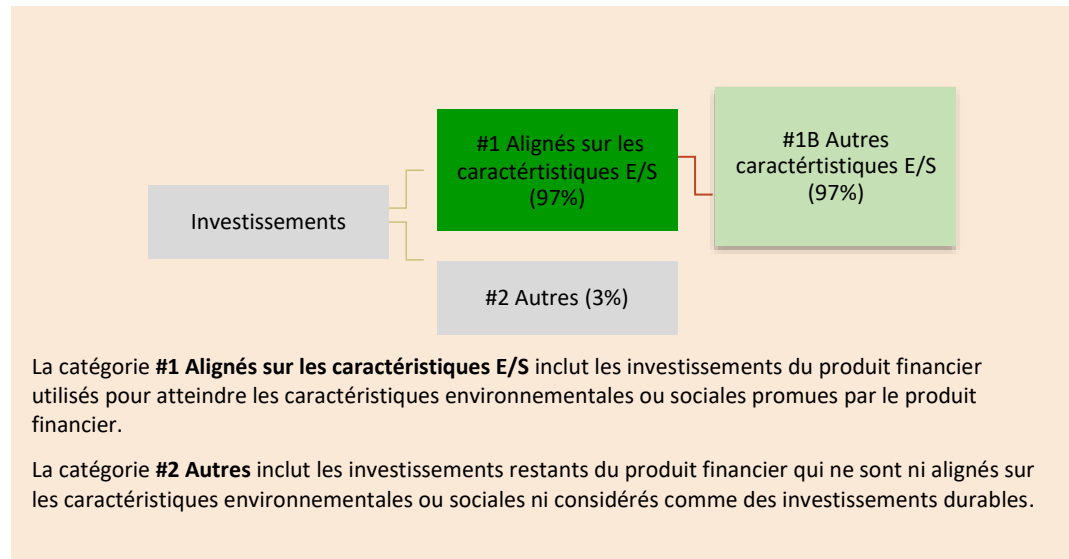
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/04/2022 – 31/03/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Technologie	8.6	Etats-Unis
ALPHABET	Technologie	5.2	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Technologie	3.6	Etats-Unis
TESLA INC	Industrie	2.1	Etats-Unis
JOHNSON & JOHNSON	Santé	1.5	Etats-Unis
VISA INC	Cons. Durable	1.3	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Santé	1.3	Etats-Unis
PROCTER GAMBLE	Cons. Durable	1.3	Etats-Unis
MASTERCARD INC	Finance	1.2	Etats-Unis
HOME DEPOT INC	Cons. Durable	1.1	Etats-Unis
ASML HOLDING NV	Technologie	1.1	Pays-Bas
MERCK AND CO	Santé	1.0	Etats-Unis
NOVO NORDISK	Santé	1.0	Danemark
LVMH MOET HENNESSY	Cons. Durable	0.9	France
PEPSICO INC	Cons. Non Cycl.	0.9	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Par secteur	
Agriculture et pêche	0,07%
Art graphique, maison d'édition	1,86%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,41%
Banques et institutions financières	5,68%
Bien de consommation divers	2,32%
Biotechnologie	1,18%
Chimie	1,93%
Compagnies d'assurance	3,55%
Construction de machines et appareils	3,28%
Constructions, matériaux de construction	1,07%
Distribution, commerce de détail	3,91%
Electronique et semiconducteurs	7,56%
Electrotechnique et électronique	1,22%
Energie et eau	2,31%
Fonds d'investissement	9,32%
Holding et sociétés financières	5,46%
Industrie aéronautique et spatiale	0,06%
Industrie agro-alimentaire	3,20%
Industrie automobile	2,52%
Industrie minière	0,43%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	10,15%
Industries d'emballage	0,07%
Internet et services d'Internet	15,40%
Métaux et pierres précieuses	0,48%
Métaux non ferreux	0,10%
Papier et bois	0,43%
Pétrole	2,42%
Pneus et caoutchouc	0,21%
Restauration, industrie hôtelière	1,34%
Service d'environnement et de recyclage	0,15%
Service de santé publique et service social	0,92%
Services divers	2,97%
Sociétés immobilières	2,24%
Télécommunication	1,66%
Textile et habillement	0,91%
Transports	2,21%
TOTAL	100,00%

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte de critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A

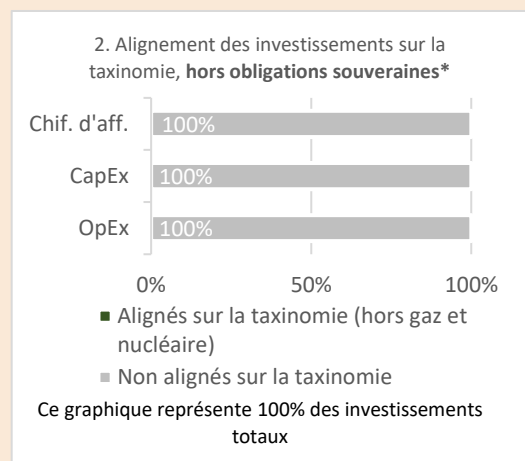
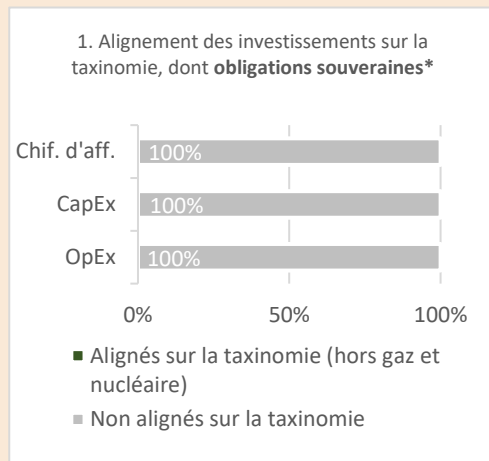
- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

N/A

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Durant la période de référence, le portefeuille a également inclus des actifs autres que les valeurs comprises dans l'indice (liquidités et instruments dérivés utilisés pour la réplification synthétique partielle de l'indice ou, en ce qui concerne les classes AH, PH, IH et CH, pour couvrir le risque de change). Ces actifs représentaient en moyenne 3.1%, donc une portion limitée du portefeuille. Il n'existe aucune garantie d'alignement de ces actifs « #2 Autres » sur les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont atteintes lorsque la stratégie d'investissement du produit financier est alignée sur la composition de l'indice. Les mesures prises sont donc liées à la réplification de l'indice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

L'indice de référence est un indice de marché large puisqu'il vise le marché mondial des actions et comprend 1 138 actions au 31/03/2023.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

L'indice est construit sur la base d'exclusions de certaines valeurs et de l'intégration de valeurs considérées comme « Best-in-Class ». Il n'y a pas d'autre méthode pour apprécier l'alignement de l'indice de référence par rapport aux caractéristiques environnementales ou sociales promues. En conséquence, il n'est pas possible de mesurer la performance ESG du produit financier par rapport aux caractéristiques

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

ESG de l'indice de référence, autrement que par référence au tracking-error (cf ci-dessus).

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Le produit financier, représenté par la classe d'action A, a affiché une performance de -6.20% entre le 01/04/2022 et le 31/03/2023, en comparaison de l'indice de référence qui a affiché une performance de -5.62%.

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Voir la réponse précédente, puisque l'indice de référence est un indice de marché large.